

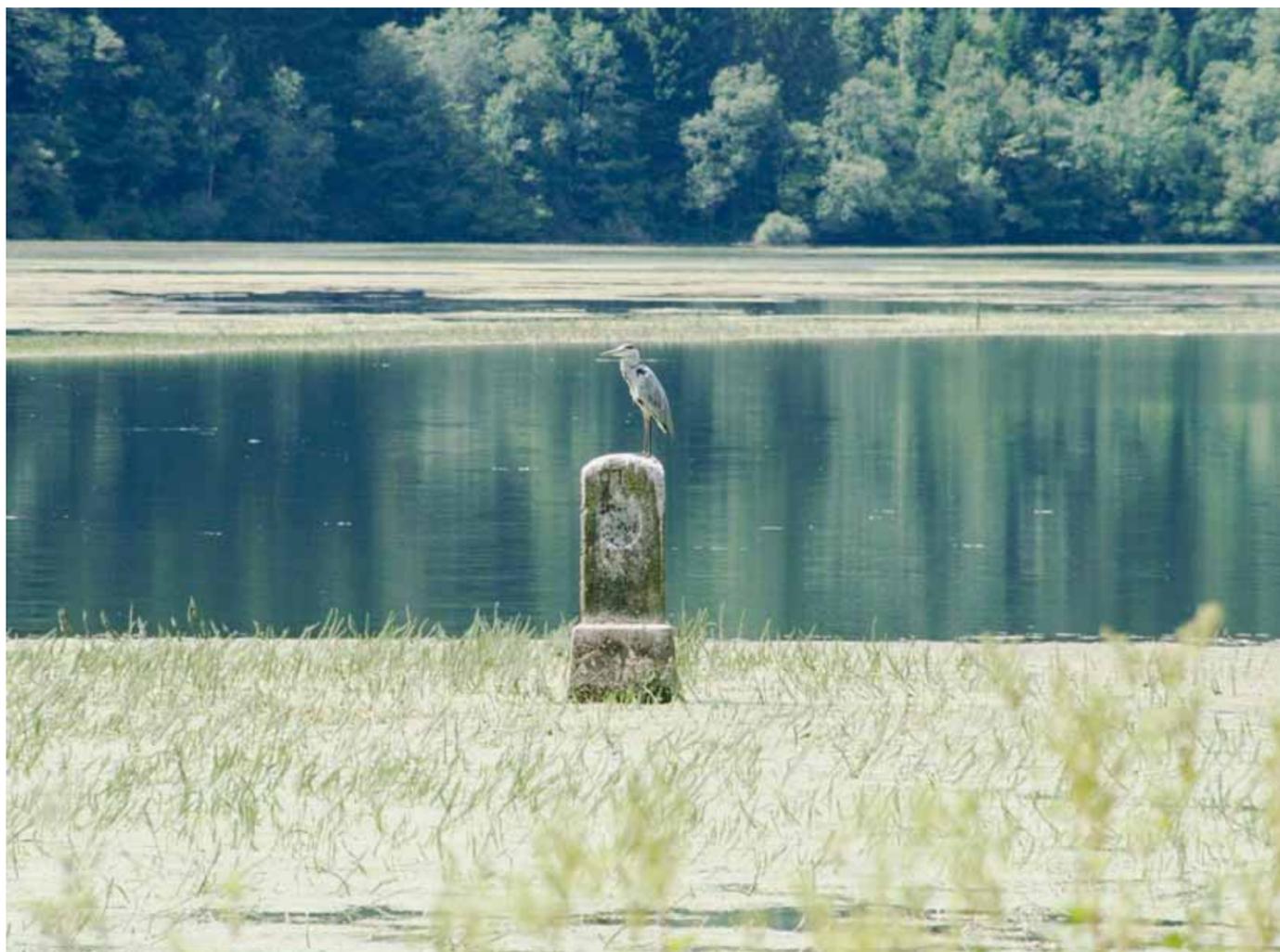
Les dirigeants de LNB voient le HCC monter en puissance

HOCKEY SUR GLACE Les dirigeants de LNB Simon Schenk (GCK Lions), Patrick Hauert (Ajoie) et Sébastien Pico (Viège) ne s'attendaient pas à voir le HCC se battre autour de la barre.

CONFIANCE Malgré le championnat plus que poussif des Chaux-de-Fonniers, leurs adversaires n'imaginent pas un instant des play-off sans le club des Mélèzes.

DERBY Pour terminer le troisième tour, le HCC reçoit Ajoie (19h45). Une victoire permettrait aux Chaux-de-Fonniers de repasser du bon côté de la barre. **PAGE 25**

Un recueil de lieux insolites pour voir le canton autrement



SP-MICHEL SCHLUP

PUBLICATION Dans sa dernière édition, la «Nouvelle Revue neuchâteloise» offre un panorama des lieux secrets et insolites du canton (ci-dessus: la borne des trois Evêques, à Biaufond). Richement illustré, l'ouvrage se veut pratique, à l'image d'un guide. Il est complété d'une application web de géolocalisation. **PAGE 3**



KEYSTONE

POLICIERS ET POMPIERS
**Trêve de la grève décidée
durant les Fêtes**

PAGE 5

JAMAHA
**La clan diffuse un clip
violent sur Youtube**

PAGE 8

JURA
**Bure pourrait accueillir
les gens du voyage**

PAGE 11

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



1° 4°

à 1000m



4° 3°

SOMMAIRE

Cinéma **PAGE 15** Télévision **PAGE 29**
Feuilleton **PAGE 28** Carnet **P. 30-31**

PUBLICITÉ

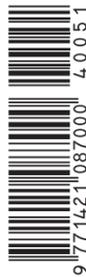
les entilles centre
la chaux-de-fonds

coop
Pour moi et pour toi.

POUR RÉALISER TOUS VOS VŒUX

DEMAIN VENDREDI, OUVERTURE JUSQU'À 21H30

Horaires d'ouverture et autres
informations disponibles sur:
www.lesentilles.ch



POINT
DE VUEJACQUES
GIRARD
JOURNALISTE

Marx était-il papiste?

Parmi les grands débats intellectuels qui agitent le lanternon politique américain ultraconservateur, une grave question se pose aujourd'hui: le pape François est-il marxiste? A première vue, la tendance dévotionniste prêtée au souverain pontife ne saute pas aux yeux. Mais pour des idéologues aussi chatouilleux sur les principes que le célèbre et très écouté Rush Limbaugh, animateur radio méthodiste de son état, la grave dérive pontificale semble carrément relever de l'excommunication.

Il est vrai que le pape François a commis l'irréparable dans une exhortation apostolique diffusée fin novembre, qualifiée de «marxisme pur» par Limbaugh. Non content de redonner à l'Eglise catholique une spontanéité souriante qu'elle avait perdue, François a en effet osé, sorte d'apostasie suprême, dénoncer la dictature d'un marché «implacable» et de la «culture du déchet». C'en était trop pour Limbaugh, gardien inflexible du dogme qui consiste à ériger le marché en seule véritable religion, dont les fidèles – de préférence fortunés – forment le peuple élu, celui qui échappera à la damnation, celui aussi par qui le salut arrivera.

Rush Limbaugh est certes bien entouré. On citera, parmi les contempteurs les plus énergiques du pape, Jonathan Moseley, auteur, entre autres, d'un article intitulé «Jésus contre Marx». Ce membre du Tea Party, soit la droite de la droite du parti ré-

publicain, assène sans rire que «Jésus était un capitaliste prêchant la responsabilité, pas un socialiste»; un autre, animateur anglican de la chaîne de télévision Fox, accuse quant à lui le pape d'être un tenant du «néo-socialisme», ce qui, à ses yeux, ne vaut guère mieux.

On remarquera avec intérêt que ces condamnations émanent de milieux dits chrétiens. Fondamentalistes, peut-être, chrétiens au sens du Nouveau Testament, on est en droit d'en douter. Ou alors il faudrait réinterpréter la parabole de la multiplication des pains comme un miracle capitaliste de la création de richesses. Et l'épisode des marchands du temple comme une élimination justifiée de la concurrence. Voilà ce qui arrive lorsque l'on professe que la fortune, quels que soient les moyens par lesquels elle a été obtenue, relève d'une grâce divine réservée à une élite. Quant aux autres, les non-méritants – vous et moi donc – qu'ils se contentent de la vallée de larmes qu'est la vie sur terre.

Inutile probablement d'expliquer aux ultraconservateurs purs et durs que Jésus n'était pas docteur en économie, mais qu'il faisait la leçon aux docteurs de la loi. Ni de leur exposer

que le marxisme est indissociable de l'athéisme, puisque dans cette vision, la religion ne sert qu'à dissimuler les inégalités, ni encore que le principe premier du marxisme est matériel et non spirituel. Face à ses accusateurs, auxquels quelques catholiques se sont d'ailleurs joints, le pape François a bien dû se justifier. Il s'est certes défendu d'être marxiste, mais, aggravant son cas, il a affirmé qu'il avait rencontré de nombreux marxistes «qui étaient des gens biens».

Le pape a ensuite exposé la doctrine de l'Eglise sur le primat de l'être humain, prônant un renforcement du contrôle de l'Etat sur l'économie, relevant la progression des inégalités et du gaspillage des ressources, mettant en doute la capacité du marché à conduire seul à une plus grande équité.

Des propositions auxquelles un catholique, un protestant, un juif, un musulman, un bouddhiste, un animiste ou un athée pourraient aisément souscrire, à droite comme à gauche, tant il est vrai qu'aucun système ne peut se passer de garde-fous. Une analyse qui est aussi un résumé des défis qui attendent aujourd'hui l'humanité.

Accuser le pape de rappeler le message du Christ, il fallait le faire. C'est fait. ●

Accuser le pape de rappeler le message du Christ, il fallait le faire. C'est fait.



PESEUX Drôle de Père Noël

Venu prendre livraison de chaînes lumineuses destinées à mettre un peu de gaieté dans la rue de mon quartier, stationné, pour quelques minutes, un peu à l'écart, il est vrai, mais ne gênant ni piétons ni circulation, un PV de 120 francs est tombé sur mon pare-brise, place de La Poste, à Peseux, ceci malgré la présence, près du véhicule, d'une amie chargée justement de prévenir ce genre d'inconvénient. Comment l'agent a-t-il fait pour ne pas être vu? Descendu du ciel? Caché sous les Arcades? En tout cas il a fait vite, puis il s'est dépêché de rejoindre la voiture de police parquée à une dizaine de mètres plus loin et dans laquelle l'attendaient deux... complices. Un PV, trois agents, bien placés d'ailleurs pour observer le comportement de la victime et qui sait, peut-être de s'en amuser. Excès de zèle, attitude mesquine, du coup le pauvre commerçant, qui n'en pouvait rien, mais a raté une affaire et mon quartier un éclairage qui eut été bien venu. Ainsi, à Peseux, plutôt que de favoriser le commerce local, il vaut

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

LONGUEUR 1500 signes maximum (espaces inclus).

PARUTIONS Dernière parution de la page Forum en 2013: vendredi 20 décembre. Reprise le 14 janvier 2014.

INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

LE CLIN D'ŒIL



L'HIVER EN BEAUTÉ Une jolie fleur de cristaux de glace pour annoncer celles que le printemps nous offrira à nouveau. PHOTO ENVOYÉE PAR ANICIA BERNEY, DE MARIN-ÉPAGNIER

mieux aller faire ses courses à Marin-Centre.

Jean-Paul Richard (Peseux)

VIGNETTE AUTO Un échec inévitabile

Le refus par les citoyens d'augmenter la vignette à 100 francs (+150%) ne m'a pas surpris. Argumenter toute une campagne, en pratiquant un chantage, comme l'a fait notre ministre des transports Doris Leuthard à certainement irrité ce bon peuple de Suisse. En effet, dans tous les débats que j'ai suivis, le leitmotiv était toujours: «Si l'augmentation n'est pas acceptée, le détournement du Locle et de La Chaux-de-Fonds ne pourra pas être financé et l'entretien de 400 km de routes cantonales ne sera pas repris par la Confédération». La

réalisation des détournements de Berne, Zurich et dernièrement les magnifiques tunnels de Lucerne, ainsi que la déviation sur Interlaken, ont pu se réaliser sans augmentation de la vignette. L'argent pour nos routes est là, il suffirait de l'attribuer, une fois ne serait pas coutume, au Jura neuchâtelois, afin de solutionner la traversée de la ville du Locle. Allons, allons Monsieur Perrin, trêve de pleurnicheries, le moment est venu de taper du poing sur la table, et d'exiger, auprès de vos amis Suisses alémaniques, un peu plus de générosité. Cela dit, les Tessinois ont les mêmes problèmes, voire plus graves. En effet, nous avons aussi des frontaliers (68 000 pour le canton), et les bouchons sur la plaine de Magadino (Quartino, Giubiasco, Bellinzona), sont aussi catastrophiques que les colonnes du Locle. En été, avec 15 000 campeurs à Tenero (sans les

frontaliers) on est aussi servi le samedi et le dimanche. Vive les vacances et les cures de CO2!

Jean-Claude Rosenberger
(Losone)

ÂGE DE LA RETRAITE Les femmes sont oubliées

A propos de la polémique sur l'âge de la retraite des policiers et pompiers, je voudrais faire un petit rappel aux femmes: l'âge de la retraite a déjà été augmenté deux fois et elles ont dû avaler cette mesure, comme elle devront sûrement avaler encore une troisième fois. Et pourtant leur métier est aussi pénible et dangereux. Et, en plus, pour gagner encore et toujours moins que les hommes. Alors?...

Josée Marino (Le Locle)

VOS RÉACTIONS SUR ARCINFO.CH

LE SITE INTERNET DE
L'EXPRESS L'Impartial

Pompiers et policiers: une trêve des Fêtes?

Les policiers et les pompiers-ambulanciers prévoient de faire une trêve de la grève durant les Fêtes. Réactions.

Il faudra bien compenser

Il est regrettable de constater que ces policiers/pompiers se croient au-dessus des lois et sont en train d'empêcher les caisses de l'Etat de se remplir. Tout cela sur le dos des citoyens qui devront compenser le manque d'une façon ou d'une autre. (...)

Bonjourchezvous

Quelle justice?

Ce qui me dérange, c'est qu'on ne parle pas du fond et du bien-fondé des revendications, mais plus de ressenti (ment) en rapport avec ces corporations. Si on modifie un contrat de travail dans le privé, on doit le dénoncer et en proposer un autre. Là ce sont des modifications unilatérales imposées à la fonction publique en général. Je (me) pose des questions: quelle valeur a la parole de l'Etat et la morale des politiques, quelle justice sociale?

zen attitude

Trop facile

Dans toutes les entreprises privées, les grévistes ne sont pas payés. Les vrais grévistes utilisent l'arrêt de travail pour peser sur les rentrées financières de leurs employeurs, mais ils agissent en sacrifiant leurs salaires. Contrairement aux fonctionnaires... Je trouve cela tellement facile que des sanctions devraient tomber. (...)

Jibé

Mauvais pour l'image

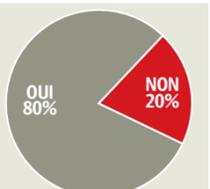
Il paraît clair qu'une large majorité de la population estime que cette grève est inappropriée et néfaste pour l'image de la police et des pompiers. Elle défend des privilèges qui sont et devront être financés par les autres contribuables. Si votre job ne vous satisfait pas: démissionnez! Mais je comprends que cela vous soit difficile, car cela reviendra à bosser comme tout le monde jusqu'à 65 ans.

GM

LA QUESTION D'HIER

Êtes-vous favorable à une hausse de 10% des rentes AVS?

Participation: 137 votes



PUBLICATION La «Nouvelle Revue neuchâteloise» sort des sentiers battus.

Les insolites du pays neuchâtelois

DELPHINE WILLEMIN

Les richesses neuchâteloises ne se limitent pas au patrimoine horloger, à la collégiale de Neuchâtel et au Creux-du-Van. Le canton abrite une infinité de lieux secrets, voire mystérieux, ignorés du grand public. C'est ce point de vue inédit qu'a choisi la «Nouvelle Revue neuchâteloise» (NRN) dans son dernier numéro, intitulé «Pays de Neuchâtel insolite et secret», disponible dès maintenant en librairie. Cette invitation à la balade s'apparente à un guide découverte. De quoi élargir le lectorat de la revue, qui fête ses trente ans cette année.

Entre curiosités naturelles, jardins secrets et vestiges historiques, le canton regorge d'endroits atypiques. Il a fallu faire un choix parmi la multitude d'idées proposées par les auteurs invités. Au final, 42 histoires originales rythment l'ouvrage de 160 pages richement illustré. Bien que documentés, les textes sont courts et s'en tiennent à l'essentiel, pour laisser le mystère opérer.

UNE APPLICATION WEB POUR LOCALISER LES SITES

La «Nouvelle revue neuchâteloise» se met à la page. Chacun des chapitres de sa dernière édition contient un code QR. Il suffit de scanner ce code – noir sur carré blanc – avec un smartphone, pour obtenir une fiche descriptive de chaque site et localiser les lieux insolites sur une carte de géographie. «C'est précis, à quelques dizaines de mètres près, et très utile pour s'y retrouver au milieu de la nature», note Cathy Strahm, cheffe de projets chez Gasser Médias, qui a développé cette «web app». Autre nouveauté, un site internet a été créé pour compléter la revue (www.promenade-insolite.ch). Raphaël Gasser, qui a repris l'imprimerie familiale du Locle au début de l'année, veut diversifier son entreprise en développant «les éléments dématérialisés liés à la diffusion». C'est aussi chez lui qu'a été imprimée la revue.

«Nous verrons dans quelle mesure ces nouvelles technologies nous permettront d'attirer de nouveaux lecteurs», indique Michel Schlup, responsable de la publication. La majorité des abonnés à la NRN ont plus de 60 ans aujourd'hui. Quant à Raphaël Gasser, il observe que les aînés aussi – des «old geeks» – apprécient de découvrir les nouvelles technologies. ●

Mais des références sont glissées en marge pour les plus curieux, qui souhaitent approfondir un thème en particulier. «Nous n'avons pas épuisé le sujet. Il est probable que l'on poursuive l'aventure en 2015», annonce déjà le responsable de la publication, Michel Schlup.

Personnages atypiques

La revue se promène dans les six districts du canton, de la tour Jürgensen, sur la colline du Châtelard dominant Les Brenets, à la mystérieuse porte sculptée des Bourquins-de-Bise, à La Côte-aux-Fées. «Certains lieux sont tout à fait inconnus de 99% de la population», à l'image d'une plaque à la mémoire de Silvio Gesell, au-dessus des Hauts-Genèveys, devant laquelle passent des centaines d'automobilistes chaque semaine. Cet économiste belge atypique est arrivé dans la région à vélo, en 1900. Son idée? Créer une monnaie qui se dévalue si elle n'est pas utilisée! Admiratifs, des visiteurs viennent régulièrement se recueillir devant la plaquette.

En feuilletant la revue, le lecteur re-

marquera pourtant des sites fameux, comme les moulins souterrains du Col-des-Roches ou le minaret de Suchard, à Serrières. «Nous ne pouvions pas écarter ces lieux éminemment insolites, bien que connus de tout le monde», note Michel Schlup, qui a commencé par se poser une question de fond, avec son comité: «Qu'est-ce que l'insolite? C'est le particulier, le remarquable, l'extraordinaire. Ce qui est insolite pour une personne ne l'est pas forcément pour d'autres. Et la plus grande menace qui pèse sur l'insolite, c'est l'habitude.» Ainsi, les voisins du minaret de Serrières ont tellement l'habitude de le voir qu'ils n'y prêtent plus guère attention.

Repères géographiques

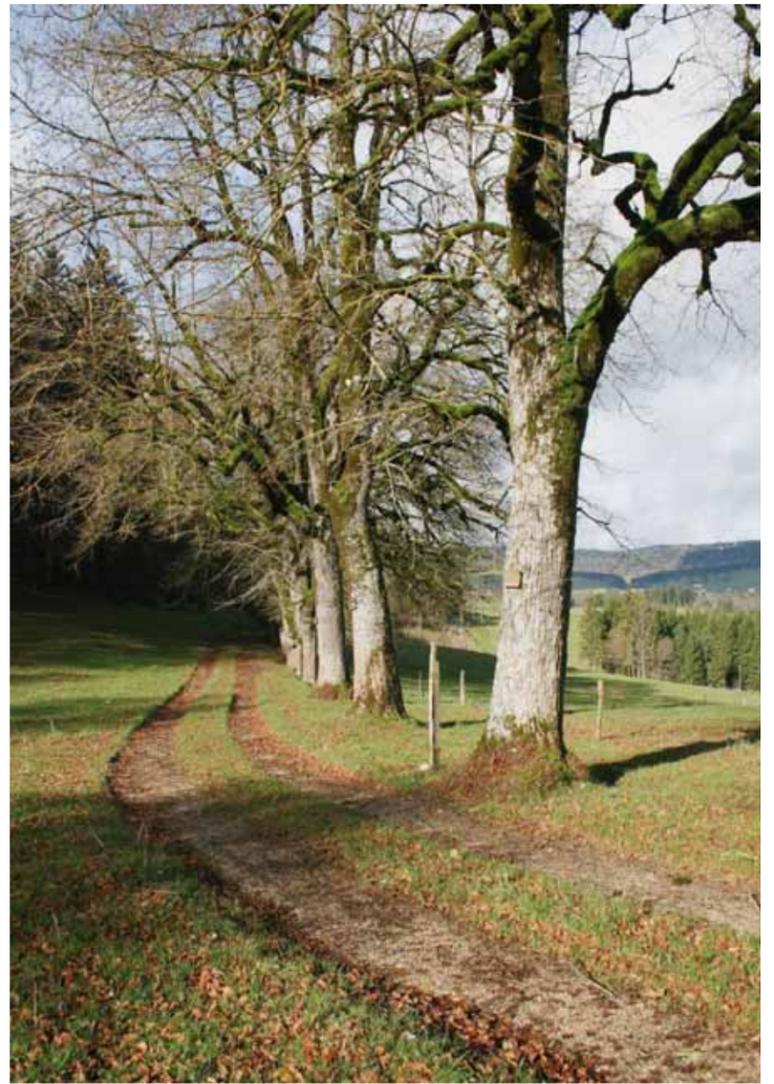
Cette nouvelle édition de la NRN se veut aussi pratique. Les coordonnées suisses et GPS de tous les sites présentés sont inscrits en ouverture des chapitres. A cela s'ajoutent des indications pratiques pour se repérer sur place, des cartes et un code QR, permettant de se géolocaliser (lire l'encadré).

Pour aller jusqu'au bout de la découverte, le comité de la NRN proposera, à partir du printemps, des visites sur le terrain. Elles seront d'abord destinées aux abonnés (environ 600) de la revue, mais elles pourront s'ouvrir au public.

Cet ouvrage collectif comprend des contributions de Bernard Apothéoz, Alexandre Bardet, Irène Brossard, Marcel Jacquat, Lydie Schmutz et Simone Wolf, aux côtés des trois auteurs attirés de la revue, Michel Schlup, Caroline Calame et Maurice Evard. ●

INFO+

NRN: «Pays de Neuchâtel insolite et secret», n°119-120, Hiver 2013, 160 pages



Des rencontres internationales de scientifiques ont été organisées entre 1858 et 1882 à la Combe-Varin, située à l'entrée de la vallée des Ponts en arrivant de Noiraigue par la côte Rosière. Le long de l'allée des naturalistes, les arbres portent de grands noms. SP-MICHEL SCHLUP

Le cimetière privé des Pourtalès

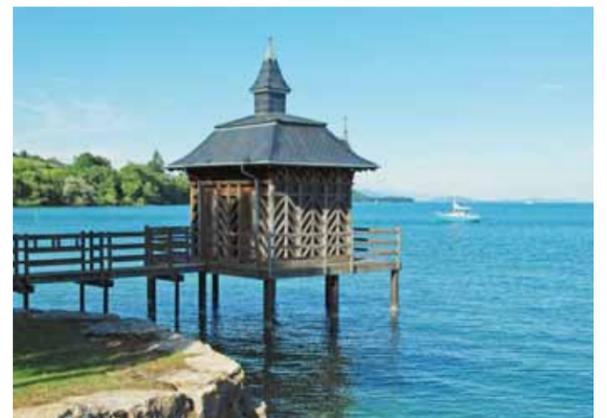


Le cimetière privé n'est plus utilisé aujourd'hui, mais il est toujours entretenu par la Fondation de l'hôpital. SP-MICHEL SCHLUP

Tombeaux Jacques-Louis de Pourtalès (1722-1814), fondateur de l'hôpital du même nom, à Neuchâtel, est toujours dans les parages. Avec d'autres membres de sa famille et d'anciens médecins-chefs, il repose dans un tombeau de l'ancien cimetière privé, que l'on peut encore apercevoir aujourd'hui entre les hautes herbes. Il a été utilisé jusqu'en 1872. Après avoir fait fortune dans le négoce international, Jacques-Louis de Pourtalès a consacré une part de sa fortune à la construction d'un hôpital destiné à tous les indigents malades vivant dans l'Etat, ainsi qu'aux étrangers, sans distinction de patrie ou de religion. ●

Le petit air oriental de Chez-le-Bart

Bains «Une première cabine de bains sur pilotis a probablement été installée en 1899 par Auguste Antoine Borel, propriétaire du château de Gorgier, dont le domaine s'étendait jusqu'aux berges du lac, à Combarne», écrit Alexandre Bardet dans le chapitre consacré au pavillon, sis à côté du port de Chez-le-Bart. Le petit édifice abritait une cabine pour les dames et une autre pour les messieurs, avant de tomber dans le délabrement. Rénové à la fin du 20e siècle, il est aujourd'hui vide et fermé au public. Ses pilotis ont été consolidés en 2011. Les autorités de Gorgier étudient l'opportunité de le remettre en service. ●



Le pavillon est considéré par le canton comme «un témoin architectural et historique de grande valeur». SP-ALEXANDRE BARDET

Balades entre tour mystérieuse, temple zen et souvenirs d'Égypte



MYSTÈRE Ouvrage néo-gothique dominant Les Brenets, sur la crête du Châtelard, la tour Jürgensen aurait été construite avant 1880 par les propriétaires d'une florissante fabrique spécialisée dans les chronomètres de marine. La tour renferme une mystérieuse urne qui n'a jamais été ouverte. La légende raconte qu'elle contient le cœur de Jürgensen ou de son fils. SP-MICHEL SCHLUP

TEMPLE ZEN Edifiée en 1880 à Bétod, au Cerneux-Péquignot, cette maison patricienne traversa les années de guerre, avant d'être vendue et revendue. Délabrée, elle fut reprise en 2009 par des pratiquants de la voie du zen et retrouva ses lettres de noblesses. Depuis, elle est un lieu de recueillement. SP-MICHEL SCHLUP



ÉGYPTE Dominant le cimetière de Fontaines, cet obélisque de sept mètres de haut a été érigé à la mémoire d'Henri Meyer (1868-1943). Cet enfant du village fit fortune au Caire en compostant des déchets. Avant son décès, il souhaita léguer une part de sa fortune à la commune, qui n'en vit jamais la couleur après la nationalisation des biens décrétée par le colonel Nasser. Il en reste une fontaine et un obélisque. SP-MICHEL SCHLUP



Association des détaillants
CID, La Chaux-de-Fonds
www.cid-lachauxdefonds.ch

Pour vous... près de chez vous...

Gaille
Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
Tél. et fax 032 968 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc
Médaille d'or Saucisson neuchâtelois
Médaille d'or Saucisse à rôtir La Sicilienne
Parc privé à disposition.

Oisellerie de la Tour

Oiseaux
Poissons
Rongeurs
Tél. 032 913 88 55
D.-JeanRichard 15
La Chaux-de-Fonds
www.oisellerieelatour.ch

K Côté Ambiance
AUFMANN eva solo



Côté Ambiance
Rue Neuve 18
La Chaux-de-Fonds
www.kaufmann-fils.ch

L'idée
cadeau

Profitez des
Ouvertures nocturnes

Vendredi 20 décembre jusqu'à 21h30

Samedi 21 décembre jusqu'à 18h00

Lundi 23 décembre jusqu'à 21h30

**120 commerçants spécialisés
à votre service!**



DIVERS

ESSIMA Etanchéité SA

L'ennemi de l'eau

Etanchéité

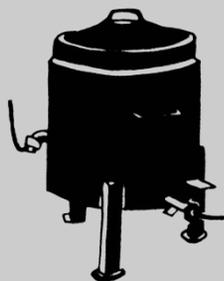
Sols en résine

Sarnafil

Isolation-joints

Monocouche-multicouche

Asphalte



*30 ans
d'expérience*

Tous travaux et contrôle de toitures plates

remercie sa fidèle clientèle

et lui adresse ses meilleurs vœux

pour la nouvelle année!

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL L'auditoire de l'Institut de chimie a dû être fermé pour défloquer le plafond. Le risque est resté «à zéro», assure l'Etat.

De l'amiante chez les chimistes

FRANÇOISE KUENZI

«Plus de 40 ans sous une coupole d'amiante!»: sous ce titre plutôt alarmant, un mail envoyé mardi soir à plusieurs médias s'inquiète de la découverte récente d'amiante dans le grand auditoire de l'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel. Immédiatement fermé au public, celui-ci a fait l'objet cet automne d'un assainissement complet. Il pourra rouvrir tout bientôt, à la rentrée du 2e semestre universitaire. Le reste du bâtiment, construit en 1967 sur la colline du Mail, a aussi été expertisé.

«Un peu de matière visible s'effritait dans les bords de la coupole de l'auditoire. Après analyse il s'est avéré qu'il s'agissait bien d'amiante», relève l'auteur du courriel, qui a voulu rester anonyme. Et de s'interroger: «Les centaines d'étudiants qui depuis plus de 40 ans ont suivi des cours dans cet auditoire, ainsi que les professeurs, ont-ils encouru des risques?»



Le bâtiment de l'Institut de chimie a été construit en 1967. CHRISTIAN GALLEY

«Pas de risque pour le public»

Propriétaire des lieux, l'Etat de Neuchâtel est catégorique: «Il y avait zéro risque pour le public, qui n'avait pas accès au plafond», répond l'architecte cantonal, Yves-Olivier Joseph, qui précise que le Canton prend très au sérieux la question de l'amiante dans les bâtiments publics. «Dans le cas de l'Institut de chimie, c'est un ouvrier, qui perceait un trou après avoir repeint le plafond, qui a suspecté la présence d'amiante et qui nous a alertés, comme il devait le faire», précise-t-il.

Une entreprise spécialisée a été mandatée pour effectuer une expertise, non seulement de l'auditoire, mais de tout le bâtiment. «Nous avons procédé à des analyses d'air et à des échantillonnages», explique Marc Dutoit, administrateur de HSE Conseils, qui est l'un des principaux acteurs romands de la branche. «Comme le plafond n'était pas en très bon état, nous avons jugé qu'il fallait procéder au déflocage (ré: opération consistant à ôter, sous protection, la couche contenant de l'amiante qui avait été «floquée», donc projetée, au moment de la construction). Mais les analyses d'air ont montré un taux de zéro fibres d'amiante par mètre cube, alors que la valeur limite est de 1000 fibres par m3.»

Pas une obligation

Et si de l'amiante a été découvert dans de nombreux endroits du bâtiment (labos, WC, escaliers, couloirs), c'est essentiellement dans des colles ou des mastics qui sont «parfaitement confinés», donc totalement inaccessibles. Pas de quoi, donc, procéder à un assainissement général. Selon le rapport d'expertise, «aucune situation potentiellement dangereuse» n'a été découverte. «Mais les responsables de la sécurité du bâtiment doivent savoir que de l'amiante s'y trouve, et en cas de travaux à ces endroits ils devront prendre des mesures», ajoute Marc Dutoit. Pour qui l'Université a pris dans ce dossier toutes



YVES-OLIVIER JOSEPH ARCHITECTE CANTONAL NEUCHÂTELOIS

«On ne peut pas assainir tous les bâtiments. Nous le faisons lors de travaux de transformation.»

les précautions qu'elle devait. Le désamiantage n'est pas une obligation, même si certaines industries ou collectivités publiques le font de plus en plus souvent lors de travaux de rénovation. «Aussi longtemps qu'on ne gratte pas ou qu'on ne respire pas ces fibres d'amiante, le risque est de zéro», précise Yves-Olivier Joseph. «Mais nous demandons désormais un diagnostic avant d'entreprendre de gros travaux de rénovation sur des bâtiments de l'Etat. Nous l'avons par exemple fait tout récemment au CPLN, et nous avons d'ailleurs appris qu'il y avait très peu d'amiante.»

Nombreux bâtiments concernés

Ces dernières années, de nombreux bâtiments publics ont été désamiantés par l'Etat ou par des communes: casino de la Rotonde ou collège du Crêt-du-

Chêne à Neuchâtel, vestiaires du FC Comète, pavillon des sports à La Chaux-de-Fonds, prisons neuchâteloises... «Nous savons qu'il y a de l'amiante dans des bâtiments appartenant à l'Etat, mais on ne peut pas tous les assainir. Nous profitons de le faire dans le cadre de travaux de transformations», ajoute encore l'architecte cantonal.

Qui sait par ailleurs que le bâtiment de l'Institut de chimie de l'Université est ancien et ne répond pas à certaines normes, notamment énergétiques: «Nous avons établi une liste des bâtiments à assainir, pas spécialement l'amiante, mais plus largement, et je sais que le chef du Département tient à accélérer la démarche. Notre priorité va aujourd'hui au CPLN.»

Globalement, il assure donc que le risque est «nul pour le

public ou les utilisateurs des bâtiments» et qu'il s'agit avant tout d'assurer la protection des travailleurs lorsqu'ils sont sur un chantier. Ce sont eux les plus susceptibles d'absorber les fameuses fibres nocives.

Aucun soupçon

De son côté, l'Université assure, via sa chargée de communication Claudine Assad, que les responsables de sécurité n'avaient jamais soupçonné la présence d'amiante floqué dans cet auditoire. A noter que parmi les autres bâtiments de l'Université, l'ex-institut de physique (rue Breguet 1) a été assaini, et que son voisin de Breguet 2 a été expertisé sans que des problèmes ne soient signalés.

Et de s'interroger sur les motivations réelles de la personne ayant informé les médias alors que les travaux sont quasi terminés. Dans son mail, celle-ci soupçonne l'Etat et l'Université de vouloir cacher le problème pour des questions financières. Ce que dément l'Université: «Une information, contenant le rapport d'expertise, a d'ailleurs été remise aux doyens et responsables de l'Université en septembre déjà», précise Claudine Assad. ●

Une fibre présente presque partout

«80 à 90% du parc immobilier contient de l'amiante»: administrateur de HSE Conseils, entreprise spécialisée dans les toxiques du bâtiment, Marc Dutoit rappelle que l'amiante n'a été interdit en Suisse qu'en 1990. Et le matériau, qui avait l'avantage d'être un bon isolant contre la chaleur, les sons et l'électricité, et de bien résister au feu, a été très largement utilisé dans les années 1950 à 1980. Une époque où les collectivités publiques ont beaucoup construit: collèges, salles de sports, de spectacles, etc...

Il existe 3000 types de produits différents contenant de l'amiante. Mais c'est le contact des fibres avec une personne qui peut présenter un danger, si celle-ci les inhale: les fibres pénètrent dans les poumons et peuvent provoquer un cancer. Les maladies liées à l'amiante se déclarent

généralement 10 à 40 ans après l'exposition. Dans le canton de Neuchâtel, c'est dans les années 80 que le sujet est venu sur la scène publique. Les cantons, en 1985, avaient dû établir une liste de bâtiments floqués à l'amiante. Une soixantaine avaient alors été recensés, publics et privés. Quant au Parti socialiste ouvrier neuchâtelois, il avait dénoncé les dangers liés à l'amiante devant le Grand Conseil en 1984, allant jusqu'à établir sa propre liste. Y figuraient alors l'Institut d'anatomie et l'Université.

Sur le plan cantonal, «des mesures contraignantes seront introduites dans la révision du règlement d'exécution de la loi cantonale sur les constructions», indique le site internet de l'Etat. Mais la date de mise en application n'est pas encore définie. ●

POLICIERS ET POMPIERS

Le personnel en colère fera la trêve de la grève

Les policiers et des pompiers-ambulanciers du canton se sont réunis hier en assemblée générale extraordinaire. L'objet de cette réunion: décider si oui ou non ils allaient faire une trêve de leur grève durant la période des Fêtes de fin d'année. Par 170 voix contre 15, ils ont décidé qu'une trêve aurait lieu. Un retour à la normale est donc de mise depuis hier soir. Les mesures instaurées le 1er novembre, qui prévoyaient entre autres la non-facturation des interventions sur fausses alarmes, des avis de sinistres et de certains avis au plaignant; la grève de certaines amendes d'ordre et des procès-verbaux, la non-facturation des arrangements lors d'accidents... ont pris fin pour les Fêtes.

«Dès janvier, nous reprendrons les discussions avec nos employeurs», explique Patrick Siron, président du syndicat des agents de la Police neuchâteloise. Comme nous l'annoncions dans notre édition de samedi et selon Patrick Siron, le

Conseil d'Etat a transmis ses propositions au conseil d'administration de Prévoyance.ne. Nous avons tenté sans succès d'obtenir la confirmation d'Alain Ribaux. Cette proposition prévoit un départ à la retraite à 61 ans, et la cotisation supplémentaire de 1,3% à la charge des employés. «Le combat est perdu pour ce qui est de la participation de l'Etat à nos cotisations supplémentaires». Toutefois, «il faut maintenant discuter de notre aménagement de fin de carrière».

L'idée serait de proposer une autre comptabilisation des heures. Leurs professions ne prévoient pas les mêmes horaires que celles d'autres employés de l'Etat. «Nous ne travaillons pas 8h15 par jour. Nous aimerions que les heures non majorées que nous effectuons soient prises en compte, afin que l'on puisse imaginer partir plus tôt à la retraite».

Autre point à discuter, la possibilité de ne plus envoyer les agents âgés de plus de 60 ans dans les rues. ● LEJ



Les policiers et les pompiers-ambulanciers feront une trêve de leur grève pour les Fêtes de fin d'année. ARCHIVES DAVID MARCHON

RÉGULARISATION FISCALE

La BCN rejoint aussi le programme américain

«Le dynamisme industriel du canton de Neuchâtel a amené un nombre non négligeable de sociétés américaines à s'établir dans le canton, avec des cadres permanents ou temporaires provenant de ce pays. La plupart des relations bancaires avec des ressortissants américains trouve son origine dans cet état de fait.»

La Banque cantonale neuchâteloise (BCN) motive ainsi sa décision, communiquée hier, d'adhérer elle aussi à la catégorie 2 du programme américain de régularisation fiscale du Département américain de la justice.

«Le modèle d'affaires d'une banque locale comme la BCN n'a jamais été de viser la clientèle américaine», précise-t-elle, ajoutant «n'aurait jamais mené d'activités ou de démarchage sur le sol des Etats-Unis» et avoir «toujours respecté les réglementations applicables», sans jamais avoir comme stratégie de «faciliter le non-respect des obligations fiscales» par des ressortissants américains.

Mais la BCN reconnaît toutefois qu'elle «ne peut pas garantir que tous ses clients américains aient respecté leurs obligations fiscales.» D'où sa décision de s'ins-

crire dans la catégorie 2 du programme américain, à l'instar des banques cantonales genevoise, jurassienne, valaisanne et vaudoise. La Banque cantonale de Fribourg reste le dernier établissement romand à ne pas encore avoir fait le pas, précise l'Agence télégraphique suisse.

La BCN ne souhaite pas communiquer le nombre de ses clients américains, pour qui rien ne change «pour l'instant» dans leur relation avec la banque. Quant à savoir si cela coûtera davantage: «Oui. Le dossier est maîtrisé», se borne à répondre l'établissement neuchâtelois.

Quatre catégories

Pour rappel, la catégorie 4 concerne les banques actives seulement au niveau régional, sans clients américains. Dans la catégorie 3, les établissements doivent pouvoir prouver n'avoir commis aucune activité illégale au regard du droit américain. Pour la catégorie 2, les banques ne peuvent pas exclure de compter des clients ayant commis un délit. La catégorie 1 est réservée aux banques déjà sous le coup d'une procédure ● FRK

6 RÉGION

APRÈS LE TGV Lyria, les CFF, le canton de Neuchâtel, la Fédération du Transjuralpin et la CNCI ont symboliquement inauguré la nouvelle desserte Neuchâtel-Paris via Frasné.

L'offre de remplacement a été testée

RAPPEL DES FAITS

Le TGV ne passera plus par Neuchâtel. Hier, tout un panel d'invités ont testé la nouvelle offre ferroviaire mise en place pour suppléer à la disparition d'une prestation de transport qui a mis, 25 ans durant, Neuchâtel au même rang que des villes beaucoup plus importantes.

LÉO BYSAETH

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), le canton, la Fédération du Transjuralpin, les CFF et Lyria travaillent désormais main dans la main pour promouvoir la nouvelle offre TGV entre Neuchâtel et Paris. Ces différents partenaires présentaient officiellement hier, à l'occasion d'un aller-retour entre la capitale cantonale et Dijon, via Frasné, la solution retenue pour remplacer le TGV direct supprimé au soir du 14 décembre. Un petit voyage suivi par une cinquantaine d'invités.

«Pour que cette solution soit pérennisée, il faut que les Neuchâtelois privilégient désormais ce tracé lorsqu'ils se rendent à Paris», avertit Charles Constantin, membre de la direction de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI).

S'il regrette évidemment que le TGV ait été remplacé par un RegioExpress jusqu'à Frasné, il note que «ce n'est pas la fin du monde». L'essentiel est que «les

voyageurs en partance de Neuchâtel continuent à pouvoir se rendre à Paris en moins de quatre heures.» Soit l'offre la moins gourmande en temps (lire l'encadré).

«Si l'on prend un peu de distance, la situation neuchâteloise reste très attractive. Il n'y a rien d'évident à ce qu'une petite ville comme Neuchâtel conserve un accès à la grande vitesse.» Et cet accès est intégré à l'offre TGV. Un client Neuchâtel-Paris, bien qu'effectuant la première partie du voyage dans un RegioExpress des CFF, est considéré comme un voyageur international. Avec tous les avantages annexes, comme celui de bénéficier des offres Lyria et de réserver très facilement son billet par internet.

Au final, «nous sommes très contents de cette offre», se réjouit-il. Elle permet comme avant de rallier Paris en moins de quatre heures, avec un service café-croissant pour les voyageurs de première classe.»

Mais les passagers de première classe ne seront pas les seuls à profiter de cette «orientation clientèle», comme on dit en jargon marketing: «Nous avons exigé que le RegioExpress attende le TGV en gare de Frasné, de manière à ce que les voyageurs puissent rester à l'abri.»

Cette possibilité d'utiliser du RegioExpress comme d'une salle d'attente sera très appréciée en cas de pluie et de grand froid. Elle ne pourra malheureusement pas être offerte pour la course aller du soir (départ de Neuchâtel à 18h04) le train ne



Une cinquantaine d'invités pour la présentation officielle de la nouvelle offre TGV entre Neuchâtel et Paris, avec un trajet en RegioExpress jusqu'à Frasné. DAVID MARCHON

pouvant rester à quai pour des raisons d'exploitation.

L'essentiel, pour la CNCI, c'est que la course du matin soit soignée: c'est la préférée de la clientèle d'affaires (lire l'encadré).

A noter que cette nouvelle offre via Frasné est présentée sur le site internet des CFF comme un voyage sans changement! En cliquant sur la petite icône «I» (pour «Informations») on ap-

prend cependant que «les voyageurs de Neuchâtel et Travers pour Dôle, Dijon et Paris-Gare de Lyon changent à Frasné» et que «les correspondances sont garanties à Frasné». ◊

Les entreprises plébiscitent le rail

La liaison ferroviaire Neuchâtel-Paris est particulièrement prisée par la clientèle d'affaires. En septembre dernier, la CNCI a invité 783 entreprises du canton à participer à un sondage. Elles ont été 187 à répondre (23%), dont 87 effectuant des voyages d'affaires sur Paris. La majorité de cette clientèle (44%) est composée de cadres supérieurs, les cadres moyens (14%) et les employés (9%) constituant deux groupes plus restreints.

Le sondage, que Lyria a considéré avec intérêt, a montré que, pour rejoindre Paris, les entreprises préfèrent, et de loin, le train à tout autre moyen de transports: 91% plébiscitent le rail, contre 7% la voie des airs et seulement 2% la route. Autre enseignement permettant de consolider l'importance d'un départ depuis Neuchâtel: 82% des entreprises ayant répondu au sondage citent cette gare comme étant la gare TGV d'embarquement.

On note aussi que 34% des entreprises sondées accueillent des partenaires commerciaux venant de Paris. Eux aussi viennent le plus sou-

vent en train par TGV jusqu'à Neuchâtel (80%), préférant parfois l'avion (27%) et la voiture (26%). Seuls 10% viennent en TGV à partir d'une autre ligne (le total fait plus que 100% car les sondés pouvaient indiquer plusieurs modes de transport).

Une rapidité nécessaire

Les sondés ont aussi été invités à indiquer quelle importance ils accordent aux services offerts. La durée du trajet est le premier critère de choix.

La suppression du TGV, notent les entreprises, donne une mauvaise image de Neuchâtel, ville désormais perçue comme un lieu éloigné et peu accessible. Elles ont souligné la nécessité absolue de conserver une liaison rapide avec la capitale française et donc de développer une offre de substitution équivalente, avec une offre en ligne performante. Elles mettaient aussi l'accent sur la nécessité de remédier à l'inhospitalité de la gare de Frasné. C'est à ces demandes que Lyria s'est efforcée de répondre. ◊

PARIS TOUJOURS ACCESSIBLE EN MOINS DE 4 HEURES

Malgré l'abandon de la liaison directe avec Paris par TGV, les Neuchâtelois continuent d'avoir intérêt de s'y rendre via Frasné. Trois courses par jour sont proposées, pour un temps défiant toute concurrence: Un peu moins de quatre heures pour les trains de 8h10, de 12h11 et de 18h04 (entre 3h52 et 3h56 selon les jours).

Les autres possibilités (par Berne-Bâle, Bienne-Delémont ou encore Bienne-Delle-Belfort) sont de loin moins rapides: le trajet dure de 5h à 5h13. Le prix de la course, hors offres spéciales, est également plus avantageux que les autres itinéraires. Pour les habitants des Montagnes neuchâteloises, le trajet via Moriteau-Besançon (4h27) est plus court que le trajet via Neuchâtel (4h41). En revanche il n'offre qu'une seule possibilité d'aller-retour par jour, contre trois à partir de Neuchâtel. ◊

LA CHAUX-DE-FONDS L'antenne d'intégration des bénéficiaires de l'AI, Orif, ouvre une section horlogère début janvier.

Une structure reconnue pour la réinsertion dans l'horlogerie

«Une formation en horlogerie s'est imposée assez logiquement dans les Montagnes neuchâteloises, d'autant plus que nous travaillons déjà avec la Convention patronale de la branche sur nos sites de Morges et de Delémont.»

Le responsable de l'antenne neuchâteloise de l'Orif à La Chaux-de-Fonds, Thibault Richard, profite de la fin de l'année pour annoncer le lancement d'une formation modulaire en horlogerie à partir du 6 janvier, un an après l'ouverture de ses locaux dans le «Village des artisans», rue de la Paix 152. Phase de démarrage oblige, il n'y a pour l'instant que deux inscrits pour huit places. Mais vu les besoins actuels, le responsable est convaincu de

remplir assez vite l'atelier flamboyant neuf.

Orif? C'est l'Organisation romande pour l'intégration et la formation professionnelle, explique le responsable. Une structure qui ne s'adresse qu'à des gens qui sont suivis par les offices AI (assurance invalidité). Ouverte depuis janvier, l'antenne chaux-de-fonnière a vu passer 70 stagiaires, dont 30 actuellement. Des formations sont déjà dispensées dans les secteurs bureau-commerce et informatique.

«A notre connaissance, il n'existait pas dans le canton de structure de réinsertion professionnelle reconnue dans l'horlogerie», précise Séverine Favre, la responsable du service formation de la Convention patronale de l'industrie



Le formateur horloger Augusto Falessi et le directeur de l'antenne chaux-de-fonnière de l'Orif Thibault Richard dans l'atelier. DAVID MARCHON

horlogère suisse, basée à La Chaux-de-Fonds, qui supervise la démarche. Depuis 20 ans, cet

organisme faitier propose des formations modulaires qui mènent à des certificats reconnus

par ses quelque 400 entreprises affiliées en Suisse.

Les opérations horlogères visées par la formation de l'Orif? L'assemblage de mouvements, la pose de cadrans, d'aiguilles, l'emboîtement, résume l'horloger formateur engagé pour le nouvel atelier, Augusto Falessi. Après une phase d'orientation-observation, en général de trois mois, les bénéficiaires enchaîneront sur neuf ou dix mois un module pratique et théorique dit de base, puis en principe deux autres d'assemblage, posage et emboîtement. Selon leurs droits au reclassement et leurs profils, les candidats pourront aller jusqu'à l'attestation fédérale de formation professionnelle

LA CHAUX-DE-FONDS Pour les droits des enfants

L'association ASSDEF (Association pour les droits des enfants et des familles) tient un stand d'information demain de 10h à 17h sur la place du Marché de La Chaux-de-Fonds, en face de la poste.

Cette association chaux-de-fonnière, qui manifeste depuis un an dans toute la Suisse romande, se bat pour la défense des parents qui n'ont pas la garde des enfants lors d'un divorce, que ce soit les pères ou les mères, et afin que les enfants gardent le lien qui les unit à la famille. «Nous voulons dénoncer un tabou, les inégalités de traitement devant la loi, tous les droits étant donnés au parent qui a la garde», explique le Chaux-de-Fonnier Nicolas La Commare, membre de l'association. ◊ **CD**

MÉMENTO

LA CHAUX-DE-FONDS Dédicaces variées.

L'année s'achève en fanfare à la librairie Payot, à La Chaux-de-Fonds, avec toute une série de dédicaces fort différentes mais toutes d'auteurs régionaux. Vendredi, Torticolis et frères dédicacent une œuvre en quatre mouvements de 19h à 21h30. Puis, l'illustratrice Catherine Louis dédicace «Mô et le maître du temps» samedi de 10h30 à 12h30. Le Neuchâtelois Jean-Claude Zumwald dédicace «La photo de classe» et «Exit le salaud» samedi de 14h à 15h30: deux enquêtes de Victor Auboïs, épicière par choix, détective privé par hasard et collectionneur de cartes postales par passion.

Noël à l'Entre-Deux.

Série de concerts gratuits au café-librairie de l'Entre-Deux, à La Chaux-de-Fonds, avant les Fêtes. Dès ce soir, soirée electroclub avec les Français Ashkabad dès 20h. Demain, concert jazz, musique klezmer, musique kyschie avec les Suisses Yanac, dès 20h30. Samedi, concerts et DJ à l'occasion du vernissage de l'exposition du peintre et sculpteur Jean-Marc Riesen, dès 21h. Jaquet-Droz 27. 032 913 34 27.

Les super offres du week-end

51/2013
Du jeudi 19 au samedi 21 décembre 2013
dans la limite des stocks disponibles

SR 165113



40%
de moins

3.50
au lieu de 5.90

Tomates Perla, Italie/Maroc, la barquette de 500 g (100 g = -.70)



40%
de moins

6.35
au lieu de 10.60

Saucisses à rôtir paysannes crues Bell, 4 x 130 g (100 g = 1.22)



1/2
prix

10.-
au lieu de 20.-

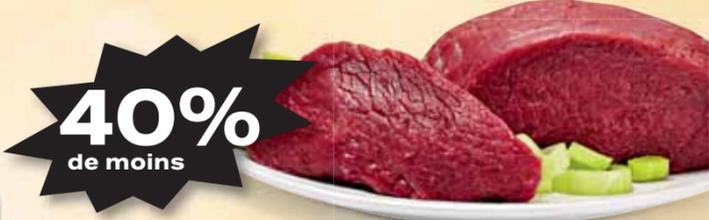
Branches classic Coop, 50 x 22,75 g (100 g = -.88)



1/2
prix

41.70
au lieu de 83.40

Vin de Pays d'Oc Cuvée rouge l'Hospitalet G. Bertrand 2011, 6 x 75 cl (10 cl = -.93)



40%
de moins

les 100 g
3.95
au lieu de 6.95

Rumsteck Coop, morceau ou tranches, Uruguay/Argentine, env. 800 g en libre-service



3 pour 2

sur toutes les couches-culottes Pampers

(offre valable pour 3 produits de prix identique, sauf emballages grand format) p. ex. Baby Dry Maxi, taille 4, 3 x 46 pièces 39.60 au lieu de 59.40 (1 pièce = -.29) ou Active Fit Maxi Plus, taille 4+, 3 x 42 pièces 43.60 au lieu de 65.40 (1 pièce = -.35)

7.70
au lieu de 13.20

Coca-Cola classic, light ou zero, 6 x 1,5 litre (1 litre = -.86)



40%
de moins



Tous les jours, une nouvelle offre «spécial fêtes»!

Uniquement le jeudi 19.12.2013



1/2
prix

5.75
au lieu de 11.50

Clairette de Die AC Tradition Jaillance, 75 cl (10 cl = -.77)

Uniquement le vendredi 20.12.2013



1/2
prix

les 100 g
2.10
au lieu de 4.20

Filet de saumon, sans la peau, poisson d'élevage, Ecosse, env. 500 g en libre-service

Uniquement le samedi 21.12.2013



1/2
prix

les 100 g
3.45
au lieu de 6.90

Entrecôtes de bœuf Coop vendues par 3, Uruguay/Argentine, env. 630 g en libre-service

coop

Pour moi et pour toi.

LA CHAUX-DE-FONDS Jamahat diffuse sur Youtube des images et des textes menaçants.

Le clip violent et revanchard du clan



Drapeaux géorgien et tchéchène, rap aux accents revanchards et sniper posté sur un toit chaux-de-fonnier: des images du clip JHT-CDF (Jamahat Chaux-de-Fonds). CAPTURES D'ÉCRAN

Le clan Jamahat refait parler de lui. Hier, «Le Matin» consacrait presque deux pages à un clip «violent et menaçant» du cercle qui gravite autour de la bande. Il est diffusé sur Youtube depuis le 8 décembre. On y voit, dit notre confrère, deux des cinq condamnés (six avec un comparse) l'été dernier, puis recondamnés en octobre après appels, à des peines allant jusqu'à cinq ans pour menaces, bastonnades, séquestration pour les cas les plus lourds. Les deux du clip sont en liberté conditionnelle ou en sursis, déduction faite d'une longue détention préventive.

Victime dans le coffre

Qu'est-ce que l'on voit dans la vidéo? La prison de la Promenade, la piste Vita du Bois-du-Couvent encore à la belle saison, un toit plat à l'ouest de la ville avec vue sur le Bois-Noir, un

champ enneigé. Mais les images n'ont rien d'une balade. Au Bois-du-Couvent, le spectateur assiste à une scène de pseudo-entraînement paramilitaire avec force accolades mains sur le cœur, abdominaux et tractions musculaires sur les installations publiques d'exercice. Il y a aussi une scène où une supposée victime attachée est jetée dans un coffre de voiture et calée au fond d'un coup de pied.

Sniper sur le toit

Mais les images les plus troublantes sont sans doute celles du toit, duquel un sniper armé d'un fusil à lunettes et vêtu d'une combinaison taguée «protection civile» met en joue un groupe de jeunes gens sur une place avec jeux pour enfants en contrebas. Le «chef», qui, du pied, règle la mire du canon du fusil paraît donner l'ordre de ti-

rer en mimant un sourire kabyle (gorge tranchée). En bas, deux hommes tombent.

Tournage avec des armes

Ce scénario habille une chanson rap aux accents revanchards, qui commence avec des «Allah Akbar» avant une série de «fils de pute», de «putes» et d'allusions à des «chiens» dont on ne sait si ce sont ceux de la police ou de la justice. Tiens, il y a un vrai chien dans le clip, genre pitbull, qui saute pour se pendre au bout de bois qu'on lui tend...

«Le Matin» évoque l'intervention du Ministère public neuchâtelois, qui se pose, semble-t-il, la question de l'incitation à la violence portée par texte et images, de même qu'il met en cause le tournage avec des armes, qu'elles soient vraies ou fausses, apparemment dénonçable dans l'un et l'autre cas.

Le procureur général Pierre Aubert confirme mener des investigations – il ne parle pas d'enquête – pour déterminer qui fait quoi dans ces clips – parce qu'en fait, il y en a trois. Le but est notamment de vérifier le statut administratif et judiciaire des deux condamnés libres. Mais, à ses yeux et a priori, la détermination d'infractions ne sera pas évidente. Il ne voit guère la justice pouiller tout ce qui est diffusé par internet et les réseaux sociaux, ne serait-ce que par faute de moyens humains pour le faire.

Dramatisation

«Je vois aussi dans ces clips une part de liberté d'expression et de manifestation d'un malaise social. Il nous faudra déterminer s'il y a réellement des intentions violentes derrière tout cela», ajoute le magistrat, qui espère bien que les

auteurs utilisent ce canal vidéo comme exutoire de leur rage. En attendant de déterminer s'il y a lieu d'approfondir l'enquête, le procureur n'entend rien ajouter à la dramatisation du clip principal en particulier.

Procureur menacé

Nicolas Feuz, le procureur qui avait requis contre Jamahat, n'a pas voulu commenter le «on va te shooter» scandé au passage de son portrait dans l'une des autres vidéos de l'équipe. Celle-ci a été postée en octobre. Elle met en scène une suite de photos de la Police neuchâteloise et du procès Jamahat. «N'ayant pas d'instruction en cours sur le sujet, je n'ai pas le droit de m'exprimer. Tout ce que je peux vous dire c'est que ce n'est pas la première fois que je reçois des menaces. Elles sont inhérentes à ma fonction. Cela ne me fait ni chaud ni froid.» **REDACTÉ**

FONDATION Nouveau président aux Perce-Neige

Après 24 ans passés au sein des autorités de la fondation des Perce-Neige, dont près de huit ans en tant que président, Pierre-André Steiner a souhaité remettre son mandat. Conformément aux nouveaux statuts, le conseil de fondation a élu, le 10 décembre, le nouveau bureau composé de Christian Blandinier à la présidence. Carine Skupien et Jeanine Fragnière ont été nommées respectivement vice-présidente et secrétaire. Tous les trois entreront en fonction le 1er janvier 2014. **COMM-AFR**

CINÉMA Lauriers pour «Chimères»

Le film du réalisateur neuchâtelois Olivier Béguin «Chimères» a récolté des lauriers au festival Montevideo fantástico, en Uruguay, qui s'est terminé dimanche. Plus précisément, c'est son premier rôle féminin qui a séduit le jury du festival. La Genevoise Jasna Kohoutova a décroché le titre de meilleure actrice, indique Olivier Béguin dans un communiqué diffusé hier.

Le film, qui n'a pas encore de distributeur en Suisse, avait reçu une mention spéciale du jury au Festival international du film fantastique de Neuchâtel en juillet dernier. Il a, depuis lors, été présenté un peu partout à travers le monde. **COMM-RED**

FLEURIER

Deux salles de classes construites au Bénin



Elèves et officiels lors de l'inauguration du complexe à mi-novembre. SP

C'est une étape de plus pour Nantibatingou. L'association née à Fleurier a inauguré deux salles de classes le mois passé à Ourbouga, dans la ville de Natingou, au nord-ouest du Bénin. Elles permettent l'accueil de près de 160 élèves.

S'ils n'ont pas encore de nouvelles quant à l'utilisation des lieux, les Vallonniers ont été, malgré la distance, tenus au courant des avancées du chantier et de l'inauguration du complexe le 9 novembre. «Ils ont fait comme toujours les choses en grand», indique Sandrine Bosson, secrétaire de l'association, «témoignant de l'importance qu'ils donnent au développement de l'école».

Le projet aura coûté environ 25 000 francs collectés notamment lors des manifestations

mises sur pied au Val-de-Travers. Des précédents projets avaient permis l'installation de latrines à compostage ou l'envoi de matériel scolaire.

«Pierre-Eric Choffat (le président de l'association) et moi allons sur place au mois de mars prochain pour voir quels sont les besoins véritables», indique Sandrine Bosson. De futurs projets qui pourraient le cas échéant prendre place ailleurs au Bénin. «On ne s'est pas limité à Ourbouga dans les statuts de l'association.»

Nantibatingou continuera en 2014 d'organiser diverses manifestations de soutien. «On recommencera un cycle», dit la secrétaire, qui donne déjà rendez-vous au stand de gaufres de l'association, devant la MAH lors de Carnavallon. **MAH.**

COUR PÉNALE Les juges réduisent la peine prononcée en première instance.

Sursis pour le violeur d'une mineure

Marc*, un jeune Neuchâtelois condamné en novembre 2012 à deux ans de prison ferme pour viol sur mineure par le Tribunal criminel, a vu hier sa peine réduite à seize mois avec sursis par la Cour pénale cantonale présidée par Marie-Pierre de Montmollin. Les trois juges de l'autorité de recours ont pris leur décision au terme d'une audience qui s'est tenue hier matin au château de Neuchâtel à huis-clos partiel, vu le caractère particulièrement sensible de l'affaire.

Les faits reprochés au prévenu remontent à l'été 2011, alors qu'il avait 22 ans. Un soir, Marc rencontre Mélissa*, âgée alors de 15 ans, qu'il ramène chez lui pour un dernier verre. Les deux jeunes gens s'embrassent, se caressent. Ensuite, les versions divergent. En première instance, le prévenu avait affirmé avoir brièvement pénétré la jeune fille puis s'être immédiatement arrêté lorsqu'elle lui avait signifié qu'elle ne souhaitait pas aller plus loin. La victime, elle, avait soutenu que le jeune homme avait continué malgré tout.

Le prévenu n'a plus confiance

Pour son recours, le prévenu a loué les services de la star genevoise du barreau Jacques Barillon et de son associé en terres neuchâteloises Daniel Brodt. Le début de l'interrogatoire du pré-



Il y a bien eu viol, ont estimé les juges.. KEYSTONE

venu a été marqué par des échanges pour le moins vifs entre Jacques Barillon et le procureur Yanis Callandret. Mais la tension est bientôt redescendue et l'audience a pu reprendre un cours plus serein.

Au juge François Delachaux qui l'interrogeait, le prévenu a expliqué qu'il avait beaucoup de mal à se remettre de cette affaire. Il a affirmé qu'il n'avait plus eu de relation intime depuis lors. «Je n'ai plus confiance, j'ai peur qu'une telle chose se reproduise, qu'on m'accuse à nouveau à tort.» Marc, qui, vu son recours, n'a pas purgé la peine de prison à laquelle il avait été condamné en

première instance, a depuis trouvé un travail stable, a-t-il expliqué. L'avocat de Mélissa (absente à l'audience), Nicolas Marthe, a tenté d'en savoir davantage sur la psychothérapie suivie par le prévenu et sur les raisons qui, selon lui, auraient poussé Mélissa à mentir. Sur le conseil de son défenseur, Marc n'a pas répondu.

Pas de menaces

«Prendre un dernier verre ne veut pas dire qu'on s'engage à plus», a rappelé le procureur, qui a requis contre Marc trois ans de prison ferme. Quant à l'avocat de Mélissa, il a estimé que sa

cliente avait besoin que le prévenu soit condamné pour pouvoir «se reconstruire».

«Le tribunal pénal n'a pas pour mission de se muer en psychothérapeute», a rétorqué Jacques Barillon. «Ne pas accrédi-ter la version de la prévenue ne signifie pas que vous la condamnez!» Les défenseurs de Marc ont rappelé que le doute devait profiter à l'accusé. «Mélissa souffre parce que les choses sont allées trop loin pour elle. Mais mon client ne pouvait pas le deviner. Il s'est arrêté dès qu'elle le lui a demandé», a soutenu Daniel Brodt. Les avocats ont demandé l'acquiescement.

La Cour a finalement retenu la version de Mélissa. Mais les juges ont estimé la peine prononcée en première instance «particulièrement lourde», rappelant que la victime était alors à un mois de sa majorité sexuelle. Ils ont rappelé que la victime n'avait pas été menacée et qu'elle avait eu plusieurs fois la possibilité de quitter les lieux, la porte n'étant pas fermée à clé. «Ce sont les deux protagonistes, plutôt que la seule plaignante, qui se sont trouvés dépassés par les événements.» La Cour a jugé que les répercussions de l'affaire pour le prévenu, très affecté, constituaient des circonstances favorables pour l'octroi d'un sursis.

NICOLAS HEINIGER

* Prénoms fictifs



Inconnus du public, une vingtaine de chanteurs amateurs se sont essayés à l'édition test du Rockaraoké from Hell en mai dernier. De gauche à droite, Alison, André et Jessana, sous les feux de la rampe. SP-ALEXANDRE DELL'OLIVO

BIKINI TEST Quarante-six chanteurs amateurs monteront sur scène demain. Un karaoké unique en Romandie

SYLVIE BALMER

Monter sur scène, chanter accompagné de vrais musiciens et secouer les cheveux à l'unisson avec le guitariste devant un public survolté... Le rêve deviendra réalité pour une petite cinquantaine de chanteurs amateurs demain soir à Bikini Test, à La Chaux-de-Fonds, grâce à la soirée «Rockaraoké from Hell» organisée en collaboration avec le Rock Altitude Festival.

Rockaraoké from Hell, c'est que les chanteurs amateurs seront accompagnés par de vrais musiciens et vivront donc les vraies conditions d'un concert. Idem pour le public, pour qui le spectacle ne sera pas réduit au seul défilé des paroles sur l'écran.

«Nous avons découvert le concept en Belgique, en allant au festival de Dour», raconte Fabien Zennaro, président du Rock Altitude Festival. «Il est encore inconnu en Suisse romande.»

De Téléphone à Muse

Le public a été invité à choisir parmi une liste de 200 morceaux, plutôt orientés rock, de Janis Joplin à Téléphone en passant par les Sex Pistols et Muse. «Le but était de proposer des morceaux "chantables". Nous avons choisi parmi les musiques actuelles et des standards rock qui s'adaptent à la formule karaoké.» Comprenez que la tendance ne sera pas aux vociférations rageuses de Gorgoroth ou autres formations vitupérantes de black metal.

Les 46 places sur scène se sont arrachées en deux jours seulement. Agés de 16 à 50 ans, les chanteurs et chanteuses viennent de tout le canton, mais aussi du Jura et de France voisine. «Des participants viennent même depuis Pontarlier», se réjouit Fabien Zennaro.

Idem du côté des musiciens. Quatre formations accompagneront les chanteurs, soit trois de La Chaux-de-Fonds, formées spécialement pour l'occasion,



Le Rockaraoké permet aux participants de vivre les vraies conditions d'un concert, accompagnés de musiciens. Marque de fabrique du karaoké, les paroles continueront tout de même de défiler sur l'écran. SP-ALEXANDRE DELL'OLIVO

où on retrouvera des habitués de Kehlvin et Them Stones, et une quatrième venue de France, les Black Stone Cover. A relever que les chanteurs n'ont jamais rencontré les musiciens auparavant. Ce sera les conditions classiques du karaoké, sans répétition, si ce n'est celles effectuées devant le miroir...

Un galop d'essai organisé en mai dernier a convaincu les or-

ganisateurs de remettre le couvert cet hiver. «L'ambiance était particulièrement bon enfant. C'est fou comme ça change quand les gens chantent...», constate Fabien Zennaro.

Pas de prix à gagner ni de places sur le podium. «L'idée, c'est de passer une bonne soirée et se faire plaisir.»

Les prix d'entrée seront au plus bas, les organisateurs ne visant

pas les bénéfiques, mais juste la couverture des frais d'organisation. Une fois encore, tout le monde est benévole. «L'idée, pour le Rock Altitude, c'est de faire des petites piqûres de rappel de notre festival en dehors des trois jours sur le Communal l'été, par des soirées de soutien, l'organisation des tremplins, etc.»

De quoi patienter en attendant la prochaine édition du Rock Altitude Festival, qui aura lieu les 14, 15 et 16 août 2014. Un nombre limité d'abonnements vient d'ailleurs d'être lancé à prix cassé... A glisser sous le sapin, dans les Doc Martens à coque d'acier. ●

INFO

Rockaraoké from Hell:
Vendredi 20 décembre de 21h à 4h.
www.bikinitest.ch
www.rockaltitude.ch

«C'est fou comme ça change l'ambiance quand les gens chantent...»

FABIEN ZENNARO
ORGANISATEUR DU ROCKARAOKÉ

Moments de rigolade pour certains, torture pour d'autres, le karaoké consiste à chanter sur un fond musical préenregistré des paroles qui défilent sur écran. Comme son nom l'indique pour ceux qui comprennent le japonais, le karaoké (de karappo et oké, qui signifient vide et orchestre) est donc une prestation sans orchestre.

«Mais fini l'ambiance de karaoké moisi du tea-room!», assurent les organisateurs. La particularité du

EN IMAGE



CHRISTIAN GALLEY

LA CHAUX-DE-FONDS

Crèche des Perce-Neige. Emouvante, la crèche qui se trouve à la Coop des Eplatures, au pied des escaliers roulants: celle faite par les Perce-Neige, qui avaient participé au projet (non abouti) du calendrier de l'Avent de Vivre La Chaux-de-Fonds. ● CLD

MONTAGNES Des fenêtres qui s'illuminent dès la tombée de la nuit.

L'école fait briller le temps de l'Avent

C'est bientôt Noël, et à l'école aussi! Au collège de la Citadelle à La Chaux-de-Fonds, un double triptyque (photo Richard Leuenberger) brille tous les soirs, dès 17h30. Le collège avait souhaité participer au calendrier de l'Avent projeté par Vivre La Chaux-de-Fonds, projet qui n'a pas pu aboutir. Mais le collège a décidé d'aller jusqu'au bout de son projet, dont acte!

Les petits, de 4 à 11 ans, ont tous mis la main à la pâte, et pour le lancement, une petite agape a

été organisée dans le quartier. On pourra même voir ce «calendrier» quelques jours après le 24 décembre.

Au Locle, le collège de Beau-Site s'est aussi lancé dans un calendrier de Noël. Les classes de 7e et 8e années Harmos ont créé un calendrier sur une face du bâtiment. Le thème s'est porté sur les droits des enfants. Chaque jour de décembre, une fenêtre du collège, côté sud, s'illumine par un nouveau vitrail. ● CLD



BELLELAY Une maquette du clocher d'origine de l'abbatiale en préparation.

Projet réalisé par de futurs artisans

MÉLANIE BRENZIKOFER

«Lorsque je parle de mon projet, je constate que beaucoup de gens sont surpris en apprenant qu'à l'origine, l'abbatiale n'était pas telle qu'elle est aujourd'hui.» Au printemps dernier, Gaston Sommer, l'ancien directeur du Ceff artisanat à Moutier, a choisi de se lancer dans une aventure originale. Après avoir lu dans la presse que le comité de pilotage du 300e anniversaire de l'abbatiale de Bellelay lançait un appel pour des idées d'animations, le précité s'est remémoré un projet qui germait depuis un certain temps...

« J'ai travaillé comme au 18e siècle: avec une règle, un compas et un crayon. »

GASTON SOMMER
ANCIEN DIRECTEUR DU CEFF ARTISANAT

«Il y a quelques années, alors que je visitais une exposition historique à Bellelay, un ami m'interpelle, me montre une gravure du bâtiment d'époque qui comportait deux clochers en forme d'oignon et me dit que ça pourrait être un travail intéressant de réaliser une maquette avec des apprentis charpentiers.» Homme de défis, Gaston Sommer a bien évidemment trouvé



Gaston Sommer, ancien directeur du Ceff artisanat à Moutier, présente une illustration de l'abbatiale de Bellelay telle qu'elle apparaissait à ses premières heures. MÉLANIE BRENZIKOFER

ce concept intéressant. Cependant, pour diverses raisons, rien n'a été entrepris dans l'immédiat.

Ce n'est qu'au printemps dernier, en lisant l'appel du comité de pilotage du tricentenaire, que notre interlocuteur s'est remémoré ce projet laissé en suspens. Il a, dans un premier temps, contacté Henri Mollet, architecte et membre du comité, pour lui présenter son ébauche. Ce dernier a trouvé l'idée intéressante et en a parlé aux autres membres, qui l'ont approuvée eux aussi.

Gaston Sommer s'est alors lancé dans cette aventure qui consistait à construire une maquette à l'échelle 1:10 de l'ancien clocher de l'abbatiale de Bellelay avec des apprentis maçons, charpentiers et ferblantiers du Jura et du Jura bernois. Afin de réaliser une œuvre qui ressemble le plus possible au modèle d'origine, l'ancien directeur a procédé à de nombreuses recherches historiques. Plusieurs ouvrages et quelques visites aux archives de l'ancien Evêché de

Bâle, à Porrentruy, l'ont aidé à se faire une idée plus précise de l'ancien clocher. «Il n'existe aucun plan d'époque, uniquement quelques gravures ou peintures qui diffèrent selon les artistes qui les ont réalisées. Cependant, dans les écrits, j'ai trouvé beaucoup de renseignements intéressants et détails, notamment sur la vie des gens à cette période», relève-t-il.

Des recherches architecturales ont également été effectuées. Il a été constaté que des édifices régionaux, tels que les

temples de Bévillard ou de Sornetan, présentent des caractéristiques assez semblables. Certains spécialistes ont d'ailleurs confirmé que l'église de Sornetan (1709) peut bel et bien servir de référence.

Après toutes ces découvertes, Gaston Sommer a pu esquisser les premiers plans. «J'ai travaillé comme au 18e siècle: sur ma table, à la maison, avec une règle, un compas et un crayon.» Grâce à plusieurs associations professionnelles, des apprentis ma-

çons, charpentiers et ferblantiers se sont mis à l'ouvrage et deux maquettes sont actuellement en cours de réalisation. Elles seront exposées, dans un premier temps, au Salon de la formation professionnelle à Moutier, du 26 au 30 mars prochain, puis, dès le 14 juin, à Bellelay.

Donateurs bienvenus

Les deux constructions comprendront un campanile octogonal et un clocher. L'une d'entre elles, destinée à être exposée à l'extérieur, sera entièrement recouverte et la seconde, qui prendra place dans la crypte de l'abbatiale, laissera apparaître la charpente.

Bien évidemment, tous ces travaux ont un coût. Si le Conseil du Jura bernois, par le biais du fonds de loterie, a déjà financé une certaine partie, le solde reste à régler. A cet effet, les personnes intéressées à faire un don peuvent s'adresser directement à Gaston Sommer (gaston.sommer@bluewin.ch).

Enfin, quant au sort des deux répliques des clochers d'origine de l'abbatiale, reste à définir leur destination finale, une fois les festivités du tricentenaire terminées. Ultime précision: quant à savoir si les techniques utilisées pour la construction de ces deux maquettes sont celles d'époque, la réponse est non. «Le but de l'action n'est pas de revenir à d'anciennes méthodes, mais d'utiliser celles actuellement appliquées par les apprentis. Des formations spécifiques comme celles d'artisan en conservation du patrimoine culturel se chargent de former des spécialistes de toute nature.»

SAINT-IMIER - ALLIANCE JURASSIENNE

Usurpation d'identité

Il est surpris et fâché Guillaume-Albert Houriet. La page Facebook d'Alliance jurassienne (AJU) de Saint-Imier montre un tract signé «Caravane du Jura bernois» qui demande la démission du maire Stéphane Boillat et d'AJU.

Ce tract, écrit maladroitement, aurait été déposé sur le pare-brise d'une voiture et sur la porte de l'ascenseur de la salle de spectacles avant le début de la dernière séance du Conseil de ville imérien.

Pas lui, mais un autre

Or, la Caravane du Jura bernois, c'est Guillaume-Albert Houriet, aidé par un pote ou l'autre, qui ne prendrait pas d'initiative personnelle au nom de la Caravane. «Jamais je n'ai publié un tel tract qui est en totale opposition avec ma façon de faire. En outre, je respecte beaucoup le maire de Saint-Imier Stéphane Boillat et il me paraît totalement inconvenant de l'attaquer de la sorte. Je suis très fâché contre ceux qui ont usurpé mon identité dans un but pour le moins suspect», explique Guillaume-Albert Houriet.

Porte-parole du groupe AJU au Conseil général imérien,

Jean-Luc Berberat s'étonne également. «Je doute également que ce tract bizarre soit l'œuvre de Guillaume-Albert Houriet. Je sais qu'on en a trouvé deux, mais j'ignore s'il y en a eu davantage. En revanche, je refuse tout autant de croire qu'il s'agisse d'une falsification venue du camp autonomiste!»

«Cela arrive...»

De son côté, le maire Stéphane Boillat réagit avec un total détachement. «Ce sont des choses qui arrivent dans ces périodes un peu tendues mais je ne m'en formalise absolument pas.» Apparemment, aucun conseiller de ville des autres fractions n'a découvert sur sa propre voiture ce tract censé affoler les réseaux sociaux et qui n'a pas perturbé le moins du monde le souper de fin d'année des élus imériens.

Reste que la photo de ce tract a été postée sur le site Facebook d'AJU, sous le label «Responsable AJU» avec le commentaire suivant: «Jolie surprise sur le pare-brise en allant au Conseil de ville vendredi soir. Mais on ne leur fera pas ce plaisir.»

EN IMAGE



SAINT-IMIER

Des WC publics flambant neufs. A l'image de la route cantonale qu'il borde, le bâtiment des toilettes publiques de Saint-Imier, sis Francillon 1, a subi ces dernières semaines une rénovation bienvenue. Ce lieu d'aisance, situé à proximité de la place du Marché et de la Collégiale, va retrouver toute son utilité dès demain. MPR

SAINT-IMIER

L'exécutif a siégé à 44 reprises en 2013

Les membres du Conseil municipal de Saint-Imier ont tenu mardi passé leur 44e et dernière séance de l'année 2013. Une pause sera observée durant les fêtes de fin d'année. Les délibérations de l'exécutif imérien reprendront le mardi 14 janvier 2014. L'an prochain, qui coïncidera avec le dernier de la législature, le fauteuil d'adjoint au maire sera occupé par Patrick Tanner, de l'Alliance jurassienne.

COMM-RÉD

RENAN

Oui à l'agrandissement du centre de vacances

Ils ont dû se sentir bien seuls, les opposants à l'extension du centre de vacances de La Ciboire. Par 99 oui contre 18 non et 8 abstentions, les participants à l'assemblée communale d'hier soir à Renan ont plébiscité le projet de la famille Stengel. Certes, pour cette dernière, rien n'est définitivement validé. Il faudra encore traiter quelques oppositions, soit en les levant, soit en parvenant à un consensus. Reste que le projet est bien emmanché et que les travaux proprement dits pourront être soumis à l'enquête publique dans des délais raisonnables qui permettront peut-être de disposer de nouveaux espaces dès l'été.

Par l'entremise de Jean-Claude Schwarz et de Chantal Blatter, les opposants ont vainement tenté de convaincre les citoyens de reporter leur décision afin, comme le disait le premier nommé, «d'arriver à élaborer un projet qui mette tout le monde d'accord et qui puisse partir à Berne sans aucune opposition». Mais pour ceux qui soutiennent et encouragent l'initiative de la famille Stengel, le délai de réflexion a suffisam-

ment duré, les opposants ont pu faire valoir leur droit, ont été entendus et le moment est venu de franchir un pas décisif en direction de cet agrandissement d'un centre de vacances et camping de haut standing susceptible de vivifier l'attrait touristique de la région entière. Après le processus de présentation des arguments et de votation (le vote au bulletin secret avait été demandé, mais refusé), la séance s'est prolongée et les autres points de l'ordre du jour ont été traités bien tardivement.



Le projet d'agrandissement du centre de vacances peut se poursuivre. ARCHIVES R. LEUENBERGER

JURA Le village ajoulot de Bure pourrait bientôt accueillir les gens du voyage. Caravanes en face de la caserne?

GÉRARD STEGMÜLLER

Le ministre a fini par cracher le morceau. Encerclé telle une compagnie d'infanterie en pleine déroute, Michel Thentz n'avait guère le choix. Il faut dire que l'interpellation du député PDC de Courgenay Yves Gigon était un véritable obus. Et l'élu a actionné le mouvement de charge hier à la tribune du Parlement jurassien: «Ce ne sont pas des bruits qui courent à Bure, mais des hurlements, au sujet d'une éventuelle implantation d'une zone de stationnement pour gens du voyage.»

Michel Thentz a confirmé que les autorités du village ajoulot, situé à un jet de cartouches de la frontière française, avaient reçu le 4 décembre dernier la cellule chargée de résoudre la problématique de dénicher un emplacement pour les gens du voyage. Quelques jours auparavant, Armasuisse avait donné son accord pour négocier la parcelle retenue par le Gouvernement jurassien. Celle-ci se trouve à proximité du nœud autoroutier.



La situation actuelle des gens du voyage n'est pas satisfaisante dans le canton du Jura. ARCHIVES DAVID MARCHON

Appel à la solidarité

Bure est surtout connu pour sa place d'armes. Alors, des caravanes avec plaques étrangères en face de la caserne, même pas à couvert? «Nous n'en sommes qu'à la première étape», a ajouté le ministre. «Les autorités locales ne se sont pas prononcées. Et par respect envers les habitants qui seront évidemment consultés, nous ne donnerons pas plus d'informations pour l'instant.»

On s'en doute aisément, l'essentiel des questions de la part du Conseil communal de Bure avaient trait aux peurs et à la sécurité. «Il s'agit d'y aller avec doigté et délicatesse. Nous devons respecter les sensibilités des uns et des autres», a surenchéri le ministre socialiste. «Le problème des gens du voyage est suisse, voire européen.» Puis, à l'adresse des députés: «Accompagnez-moi dans notre démarche. Mais laissez-nous aussi du temps pour travailler. Arrêtons avec ces interventions régulières lors des séances du Parlement. J'ai besoin de vous pour consolider cette petite brique que nous avons mise en place.»

Yves Gigon était parti à l'assaut

baïonnette au canon. Feu libre: «Nous n'avons pas de place pour ces gens. Nous n'avons qu'à les conduire à la frontière neuchâteloise, vu que ce canton a créé une aire provisoire dans l'attente d'un concordat au niveau romand.»

En tenue de camouflage, Michel Thentz n'a lui pas entendu de «hurlements» en provenance de Bure. «Le dossier est sensible, tout autant que sa réalisation. J'aimerais que les autres communes soient solidaires du bel effort que la commune de Bure pourrait faire. Et on ne peut pas évoquer qu'un concordat a abouti en vue d'une solution provisoire intercantonale. On parle plutôt de recommandations. La volonté commune est que chaque canton romand dispose d'au moins une aire d'accueil officielle. Dans le Jura, la situation actuelle n'est plus satisfaisante.»

La situation actuelle? Depuis une vingtaine d'années, les gens du voyage sont «parqués» au bord de l'autoroute, à Bassecourt. Mais cet emplacement fera place l'an prochain à une aire de repos de l'A16. Une solution provisoire doit être trouvée pour le printemps 2014.

Le ministre mérite une solde. ●

Discussions autour du budget

Le Parlement jurassien a adopté hier le budget 2014 de la République (43 voix contre 6). Au départ, celui-ci prévoyait un déficit d'environ 5,5 millions. Une fois les propositions d'amendements avalisées ou refusées, le découvert a varié d'un chouïa, à 30 000 francs près, pour s'établir à 5 448 200 francs, histoire d'être précis. Les charges avoisinent les 900 millions. Un budget «inquiétant» pour de nombreux intervenants à la tribune, en ces temps de bonne conjoncture. Ce qui a fait dire au président PLR de la commission de gestion et des finances, André Henzlin, «que les députés devront assumer leurs responsabilités par des actes concrets ces prochains mois afin de rétablir l'équilibre financier.»

«Nous payons très cher le manque de clairovoyance de certains dans des dossiers comme la caisse de pensions ou celui des hospitalisations extérieures», a asséné le PCSI Géraldine Beuchat. L'UDC l'a rejointe sur un point qui lui tient à cœur: le nombre trop élevé d'employés d'Etat, enseignants compris. Mais les divers amendements visant à annuler la création de 12 emplois plein temps pour l'an prochain ont avorté. «Depuis le mois de mars, nous savions que l'établissement du budget 2014 allait s'avérer très difficile. Mais ce budget a au moins le mérite de ne pas réduire brusquement les prestations de l'Etat. De 29 millions, le déficit a pu être réduit à 5,5 millions. Des

décisions ont dû être prises dans la douleur. C'est le meilleur budget possible», a développé le ministre des Finances Charles Juillard. En 2014, la Berne fédérale versera au Jura 166 millions au titre de la péréquation financière (+7 millions).

L'UDC voulait que la contribution à l'AIJ passe de 200 000 francs à 40 000. «Afin de payer le secrétaire et la cérémonie d'adieu!», a claqué Thomas Stettler. Le PDC proposait une enveloppe de 150 000 francs. «Ne nous montrons pas mauvais perdants. Respectons nos engagements en vue du vote communaliste», a tonné le socialiste Loïc Dobler. La ministre Elisabeth Baume-Schneider a expliqué qu'il ne fallait pas mélanger discours politique et budgétaire. Et qu'une somme inscrite au budget n'est pas forcément dépensée. La Breulotière a envoyé un «taquet» à l'encontre de l'UDC: «Vos 40 000 francs, on pourrait aussi les verser à la Fête cantonale des yodleurs à Tramelan, qui cherche à combler son déficit.» Les 200 000 francs ont été maintenus.

La proposition de sucrer 250 000 francs aux agriculteurs bénéficiaires de paiements directs sous forme de perception des émoluments n'a pas obtenu les faveurs du plénum. Le Parc naturel régional du Doubs recevra en 2014 75 000 francs contre 94 000 cette année. La subvention accordée à Paléojura a été rabotée de 280 000 francs pour se hisser à 690 000 francs. ●

PAS SUR ÉCOUTE

FRONTALIERS L'UDC ajoulot Didier Spies a voulu savoir quand la France allait payer les 18 millions de francs qu'elle doit au canton du Jura sous forme de rétrocession des prélèvements fiscaux des travailleurs frontaliers. «Nous aussi sommes intervenus à plusieurs reprises auprès des services de la Confédération. On nous a assuré que les ordres de paiement avaient été signés récemment à Paris. Nous avons bon espoir que cet argent nous parvienne avant Noël», lui a répondu le ministre des Finances Charles Juillard.

CHEVAUX Le député PLR franc-montagnard Edgar Sauser est inquiet. En cause: les coupes claires effectuées sur le dos de l'armée. «Que va-t-il se passer au niveau de l'écoulement des chevaux de la race du franches-montagnes voués à l'exportation? Ces dernières années, l'armée achetait une trentaine de chevaux, principalement à des éleveurs francs-montagnards.» Le ministre Michel Probst a rassuré son camarade de parti du Cerneux-Lombard, par ailleurs lui-même éleveur de franches-montagnes: «L'armée suisse va continuer d'acheter des chevaux de la race du franches-montagnes en 2014, à des prix identiques à ceux pratiqués aujourd'hui. C'est le président de la Confédération Ueli Maurer qui nous a donné cette garantie.»

ÉCOUTES On reste dans les questions orales. «Des grands chefs d'Etat à travers le monde ont été écoutés à leur insu par les Américains. Des membres du Gouvernement jurassien ont-ils été victimes de ces agissements?», a questionné, sourire en coin, le député PCSI de Saignelégier Vincent Wermeille. «Je n'ai pas de réponse. Mais ce qui est sûr, c'est que nos entretiens pourraient intéresser de nombreuses personnes», a ironisé le président Michel Probst.

SALAIRES Le Parlement jurassien a entériné la nouvelle grille salariale. Un ministre gagnera désormais 230 880 francs brut par année. A cette somme s'ajoute 9500 francs d'indemnité annuelle pour frais de représentation et de déplacement à l'intérieur du canton.

LAJOUX Un budget rose pour 2014

Le budget 2014, doté d'un déficit de 42 500 francs, a été accepté par les citoyens de Lajoux lors de l'assemblée communale de mardi soir. «C'est ce qu'on appelle un budget rose», commente l'administrateur communal Jean-René Brahier.

«Je dis souvent qu'un budget est dressé avec des chiffres faux et rectifié ensuite par d'autres, qui, eux, sont justes. C'est ma philosophie.» Il explique ensuite qu'il y a beaucoup d'incertitudes sur les revenus fiscaux de 2014, qui sont provisoires. «Donc, pour déterminer le montant de ceux de l'année prochaine, on se base sur une

perspective inspirée de ceux de 2011-2012. Mais comme l'évolution sur 2013 est encore inconnue et qu'on doit également prévoir celle de 2014, nous avançons avec un grand nombre de données considérablement indéterminées.»

Ok pour le Centre de loisirs

Par ailleurs, le plan d'aménagement local a été accepté à l'unanimité, «sans qu'aucune question n'ait été posée». Idem pour la convention qui lie la commune au Centre de loisirs des Franches-Montagnes dans le but de prendre en charge une partie de son déficit. ● SFR

AMNISTIE FISCALE 200 millions réapparaissent

«La fraude fiscale, un sport national? L'exemple du Jura le laisse penser», commente le magazine économique romand «Bilan».

Dans le Jura, une amnistie fiscale, que le canton a lancée en 2010 et qui court jusqu'à fin 2014, a fait réapparaître 200 millions de fortune, soit quelque 7000 francs par ménage, ou 2857 francs par résident.

A la clé: 18 millions d'impôts encaissés sur trois ans. Pas mal dans une région où la part de PIB par habitant est dans le tiers inférieur de la statistique nationale. ● SFR

JOURNÉES DE SOLEURE Le film «Win Win» parmi les nominés



La 49e édition des Journées de Soleure fera la part belle à la comédie et au thème de la migration du 23 au 30 janvier. Parmi les trois longs métrages romands faisant partie des onze nominés pour le prix du public, figure «Win Win», une fiction de Claude Tonetti, largement inspiré de l'organisation par le maire de Delémont Pierre Kohler (photo Keystone) de la demi-finale de l'élection de Miss Chine dans le Jura. ● RÉD

BRIGANDAGE Un an de prison avec sursis

L'homme qui s'en est pris à la vendeuse de la station-service de Courfaivre, le 5 février dernier, a écopé d'un an de prison avec trois ans de sursis. Le Tribunal de Porrentruy a émis son verdict hier. Le malfrat d'une trentaine d'années avait fait irruption dans le magasin de la station-service armé d'une barre en fer, tôt le matin. Il avait alors exigé que la vendeuse lui donne la caisse, l'avait même poussée avant de prendre la fuite à pied avec un butin de 860 francs. L'employée, qui n'a pas subi de violences, avait été choquée. ● RÉD

JUSTICE Nouveaux présidents élus

Pour 2014, le plénum du Tribunal cantonal a désigné en qualité de président Pierre Broglin, qui succède à Philippe Guélat. C'est Pascal Chappuis qui présidera le collège des juges du Tribunal de première instance. Il sera secondé par la juge Madeleine Poli Fueg, vice-présidente, qui assumera aussi, avec la greffière Laurence Brenilla, la charge du juge Damien Rérat, qui a été nommé au poste de commandant de la police cantonale. La procureure générale sera Geneviève Bugnon et Frédérique Comte sera procureure générale suppléante. ● RÉD

TROIS JOURS DE FESTIVITÉS.

VALABLE DU
19.12 AU
21.12.2013



30%

17.75 au lieu de 25.40
Huile d'olive Monini Classico
en lot de 2
2 x 1 litre



30%

3.70 au lieu de 5.30
Filet d'agneau
Nouvelle-Zélande/Australie, les 100 g



50%

3.25 au lieu de 6.50
Café Espresso M-Classic et Exquisito,
en grains ou moulu, 500 g
p. ex. café Exquisito en grains, 500 g

Actions Migros par SMS: envoyez
«JOIE» au 8080 (service SMS gratuit).

OFFRES VALABLES AUX DATES INDIQUÉES. EN QUANTITÉS POUR
CONSUMATION MÉNAGÈRE ET JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

MIGROS
M comme Magique.



SANTÉ

Tuberculose, un mal persistant

Bien qu'en net recul, la tuberculose continue de frapper, y compris en Suisse, où 550 personnes sont atteintes chaque année. **PAGE 16**

CINÉMA Katell Quillévére raconte 25 années de la vie d'une héroïne ordinaire.

«Suzanne est quelqu'un qu'on pourrait croiser dans la vie»



Suzanne (Sara Forestier) et sa sœur Maria (Adèle Haenel) quand elles sifflaient les garçons. SP

PROPOS RECUEILLIS PAR
RAPHAËL CHEVALLEY

Originaire de Bretagne, née en 1980 à Abidjan, Katell Quillévére est réalisatrice, scénariste et cheffe costumière. Après un premier long-métrage en 2010, «Un poison violent», sur une jeune fille mystique aux prises avec ses premiers émois, elle livre son deuxième film, «Suzanne». Avec le concours de Sara Forestier dans le rôle-titre, Katell Quillévére raconte l'histoire extraordinaire d'une femme ordinaire qui s'amourache d'un truand. Rencontre avec une jeune cinéaste talentueuse.

Pourquoi avoir choisi le cinéma?

Vers l'âge de 14 ans, mon père m'a offert un appareil photo argentique. C'était mon premier rapport à l'image, au cadre. J'avais beaucoup de plaisir à saisir des choses. J'ai commencé à voir des films au hasard de mes amis et du programme TV. J'ai découvert Maurice Pialat à travers un cycle de plusieurs films



KATELL QUILLÉVÉRE RÉALISATRICE

« Nous avons décidé de ne pas focaliser l'histoire sur la cavale amoureuse des couples de bandits. »

qui m'ont beaucoup marquée. J'ai eu envie d'aller vers le cinéma plus que la photographie, parce que je sentais la possibilité de raconter des histoires et d'être dans une expérience collective, moins solitaire que la photo. J'ai suivi des cours de cinéma à Paris 8 et j'ai commencé à faire des courts-métrages, qui ont été sélectionnés à Cannes...

Comment avez-vous imaginé l'histoire de Suzanne?

J'avais lu beaucoup d'autobiographies fascinantes de femmes d'ennemis publics français, notamment le témoignage de Jeanne Schneider, une des fem-

mes de Jacques Mesrine, qui avait fait de la prison pour lui au Canada et qui a aussi eu le courage de le quitter. Ces femmes m'ont inspiré Suzanne. Il n'y a pas de scène dans mon film qui soit tirée directement d'un de ces livres, mais ça a été un point de départ. Assez vite, avec ma coscénariste Mariette Désert, nous avons décidé de ne pas focaliser l'histoire sur la cavale amoureuse des couples de bandits, parce que c'est quelque chose qui revient souvent au cinéma et je ne voyais pas comment le renouveler. Par contre, on a senti qu'il y avait quelque chose de fort dans les parcours de ceux qui les accompagnent.

Suzanne est une femme très forte, une héroïne, pourtant elle disparaît souvent de l'écran...

J'avais envie d'un personnage féminin qui soit une sorte d'héroïne ordinaire. Ce qui était passionnant, c'était d'observer le chemin de cette fille, de l'enfance à la féminité puis à la maternité. J'avais aussi l'ambition de renouveler quelque chose dans la structure du récit, de lui trouver une forme d'originalité pour que ça ne soit pas linéaire. Dans le premier quart d'heure du film, il n'y a ni intrigue, ni personnage principal. C'est vrai qu'à un moment, je m'autorise aussi à faire disparaître Su-

zanne, à traiter sa présence par le négatif. Pour raconter 25 ans d'une vie sur une durée standard, il faut faire des choix. On s'est dit que les ellipses constitueraient la mécanique du récit, qu'on allait les pousser assez loin. Elles permettent de faire appel au vécu et à l'interprétation du spectateur, de le pousser à combler les manques du récit.

Votre film est-il le reflet d'une certaine réalité en France?

Suzanne est quelqu'un qu'on pourrait croiser dans la vie, qui existe, qui est totalement réaliste. Il y a quelques jours, j'ai fait une projection en prison, avec des détenus, notamment des femmes, et j'ai senti l'impact que mon film avait sur elles, sur le fait que je raconte vraiment leur vie. Il y a un ancrage très réaliste dans cette histoire, malgré l'accumulation des difficultés que rencontre Suzanne.

Sara Forestier est habituée à des rôles expansifs. On ne penserait pas forcément à elle pour interpréter Suzanne...

Elle n'a peut-être simplement pas eu l'occasion de montrer autre chose. Là, c'était le moment, par rapport à sa maturité d'actrice. C'est quelqu'un qui a une immense capacité de jeu. Donc ça a été assez simple. On était toutes les deux convaincues que le personnage devait être interprété de manière sobre, afin d'éviter le pathos qui aurait constitué une impasse pour un tel sujet. On a travaillé dans cette direction, en essayant de canaliser vers l'intérieur toute l'intensité qu'elle a en elle. ◉

INFO+

Sur les écrans:
Actuellement à l'Apollo, à Neuchâtel et à l'ABC, à La Chaux-de-Fonds

LES BONNS PLANS DE...

PHILIPPE VILLARD



BANDE DESSINÉE

Ach, Paris, gross malheur!

Explosion finale pour la série de l'année! WW2.2 revisitait depuis six albums le déroulement de la Seconde Guerre mondiale dans une uchronie troublante de maîtrise et de violence. Ce tome 7 se conclut par une apothéose apocalyptique et achève la narration en se collant de nouveau aux bandes molletières du soldat Meunier, personnage central du premier volume. Celui qui fut le héros de la bataille de Paris en 1940, se révèle quatre ans plus tard, un sous-off aguerri et déterminé. Envoyé en mission spéciale, il s'en découvre une autre en chemin, qui le contraint à mettre en balance le sort des armes et le sort des hommes.

◉ «WW2.2 - Paris mon amour», scénario de David Chauvel, dessin d'Hervé Boivin, éditions Dargaud.

ROCKMANIA

Le culte de l'huître bleue

C'est par excellence le groupe de heavy metal pour intellos. Ces ténébreux sous acide, héritiers musicaux des Doors et frangins agressifs de Steppenwolf, écumant la route depuis la fin des sixties. Rendus fameux depuis les «early seventies», le Blue Öyster Cult occupe une place singulière, aux marges d'un univers codé riffs musclés et quinquillerie gothique. Patti Smith ou Michael Moorcock ont écrit pour lui. Inspiré par la SF, l'histoire, la sorcellerie, Joan Crawford ou les Hell's Angels, le BÖC est totalement décodé dans sa vie et son œuvre par les deux auteurs. A bien lire en écoutant bien fort le coffret collector sorti voici un an.

◉ «Blue Öyster Cult, la carrière du mal», par Mathieu Bollon et Aurélien Lemant, édition Camion Blanc, 722 p.

À (RE)VOIR

La comète Christine

Comme une comète, elle a traversé le paysage du cinéma français pour éclairer quelques films de sa fragilité de princesse, de sa beauté romanesque et parfois de sa nudité fascinante. Comme une comète, elle ne fit qu'un trop bref passage pour s'éloigner volontairement dans un autre monde. Il nous reste heureusement sa trace, l'empreinte de son corps dans quelques films, du côté de chez Bertrand Tavernier notamment. Et de l'autre côté de la caméra, elle mit en scène ses impudeurs et ses angoisses à travers cinq films à redécouvrir. Car elle avait du talent, cette reine Christine...

◉ «Hommage à Christine Pascal», du 17 décembre au 24 janvier. Programme: www.cinematheque.ch

NEUCHÂTEL

Du cinéma au théâtre



L'accompagnement «live» des «Temps modernes» a remporté l'adhésion du public, cet été aux Jardins musicaux de Cernier. SP-PIERRE-WILLIAM HENRY

Le théâtre du Passage innove, il accueille, cette année, ses spectateurs à Noël! Et la fête, bien sûr, s'annonce plutôt joyeuse: dans la grande salle, c'est l'indémorable Charlot qui se démènera pour échapper aux rouages impitoyables des «Temps modernes», un monument du cinéma accompagné en direct par l'Orchestre des jardins musicaux. L'occasion de se rattraper, pour celles et ceux qui auraient manqué l'événement cet été dans la Grange aux concerts de Cernier.

Tourné en 1935, au lendemain de la Grande Dépression, «Les

temps modernes» reflète les indignations de Charlie Chaplin face au travail à la chaîne, aux ravages du chômage – une visite des usines Ford l'avait, semble-t-il, profondément choqué. Satire mordante du modèle social et économique qui s'imposait alors aux Etats-Unis, ce chef-d'œuvre – le dernier grand film muet de Charlot – n'en reste pas moins empreint de beaucoup de tendresse et de poésie.

A savourer en famille! ◉ DBO

INFO+

Neuchâtel, théâtre du Passage, sa 21 décembre à 18h, di 22 et me 25 à 17h, ma 24 à 15 heures. Tout public.

Original et prenant

Suzanne vit en province, avec sa sœur et son père, veuf, routier de métier, attentionné mais un brin débordé par sa progéniture. En dépit d'un destin tout tracé, elle s'éloigne peu à peu. Courageuse et paradoxalement soumise, elle tombe enceinte à l'âge de 17 ans et s'amourache follement d'un beau gosse promis à une carrière de criminel...

Présenté à Cannes, porté par les talents et la fraîcheur de Sara Forestier et Adèle Haenel, le deuxième long-métrage de Katell Quillévére raconte 25 années de la vie d'une femme ordinaire, à la faveur d'ellipses d'une grande force évocatrice. De fait, «Suzanne» constitue non seulement le portrait à la fois naturaliste et romanesque d'une femme courageuse, mais aussi un chassé-croisé choral qui fait la place belle aux personnages secondaires. Allant au-delà de la chronique d'ado, la cinéaste se défie de tout déterminisme social, laissant le spectateur libre de ses propres projections. Une réussite originale et prenante! ◉

ing.dipl. **FUST**
Et ça fonctionne.

Service intégral avec garantie de satisfaction

Garantie petit prix de 5 jours

Droit d'échange de 30 jours

Service rapide d'installation et de livraison

Prolongations de garantie

Louez au lieu d'acheter

Service de réparations rapide

Testez avant d'acheter

Nous n'avons pas le produit, pas de souci

Analyse compétente du besoin et excellent conseil

Tous les appareils en comparaison directe

Infos et adresses: 0848 559 111 ou www.fust.ch

★ Votre spécialiste pour tous les appareils électroménagers! ★

Jusqu'à 50% de rabais sur tout Dolce Gusto!



seul. **39.90** au lieu de 79.90
-50%
Système à portions
De'Longhi DolceGusto Picc. bl.
• Rapide et intuitive pour boissons chaudes et froides No art. 370269

Nespresso®



seul. **99.90** au lieu de 129.90
Economisez 23%
RECEVEZ Fr. 100.-
*sur modèles de Fust en magasin

Système à portions
KÖENIG Capri autom. sand
• Déclenchement automatique après 9 minutes d'inactivité No art. 560448

seul. **399.-** au lieu de 699.-
Economisez 43%



Machine à café automatique
Saeco Intuita
• Intensité du café et longueur du café réglables No art. 196098

Cashback Fr. 40.-
assurer Fr. 40.- seul. jusqu'au 15.01.14



RQ 1250 Fr. 279.90
Rabais Fust Fr. 40.-
Cashback de Philips Fr. 40.-
Prix Cashback Fr. 199.90

avec cashback? **199.90** au lieu de 279.90
Economisez 80%

Rasoir pour hommes PHILIPS RQ 1250
• Durée de charge seul. 1 heure
• Easy Grip ergonomique pour un contrôle optimal
No art. 231481



Nouvelles têtes de coupe 3D pour une parfaite adaptation aux contours

seul. **269.90** au lieu de 399.90
Economisez 32%



Aspirateur-robot
SAMSUNG VR 10
• 7 collecteurs anti-collision pour reconnaître les obstacles • Incl. station de charge No art. 155158

Exclusivité Fust

seul. **299.90** au lieu de 449.90
Economisez 33%



Station de repassage
Tefal ProExpress T.Autocle
• Prête en 2 minutes • Système anti-calcaire • Enrouleur du câble automatique No art. 560592



seul. **699.-** Prix démentiel



Séchoir
PRIMOTECQ TW 730 E
• Avec sélecteur rotatif et touches conseil
• Capacité de 7 kg No art. 103051



Lave-vaisselle indépendant
Bauknecht GSF 2501
• Economique, qui se branche partout
• Très simple d'utilisation • Divers programmes
No art. 126321

seul. **149.-** Prix démentiel



Petit réfrigérateur
PRIMOTECQ KS 062.1-IB
• Contenance de 44 litres, dont 4 litres pour le compartiment congélation* No art. 107557

seul. **199.-** au lieu de 399.-
-50%



Box de congélation
NOVAMATIG TF 051.1-IB
• Contenance de 30 litres No art. 107524

Prix choc du n° 1

Prix de lancement **999.-** au lieu de 1999.-
-50%



Lave-linge
NOVAMATIG WA 1497
• Capacité jusqu'à 7 kg • Démarrage différé jusqu'à 24 heures • Label UE: A+++B No art. 107720

seul. **399.-** Prix démentiel



Lave-linge
PRIMOTECQ WA 710 E
• Facile, fonctionnel et fiable
• Maniement simple avec sélecteur rotatif et touches • Label UE A+C
No art. 103001



Echangez maintenant vos superpoints en bons d'achat Fust!

Fust
Fr. 50.- bon d'achat

L'Impartial arc PRESSE

Editeur: Jacques Matthey

Rédacteur en chef (resp.): Nicolas Willemin

RÉCEPTION

14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00

Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 à 17 h 00.

ABONNEMENTS

Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49
Adresse E-mail: clientele@limpartial.ch
Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 103.50 6 mois Fr. 198.- 12 mois Fr. 376.-
Y compris TVA 2,5%.

PUBLICITÉ

Régie des annonces: Publicitas SA - 14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 729 42 62
Fax 032 729 42 59
Ouverture: du lundi au vendredi 8 h à 12 h.
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:
Du lundi au vendredi, les avis susmentionnés sont à remettre à la réception de Publicitas. En dehors des heures d'ouverture (jusqu'à 19 h) ainsi que les dimanches et jours fériés, (de 16h30 à 19 h), ils doivent être communiqués par téléphone au **032 723 53 97**, par fax au **032 723 53 79** ou par e-mail à l'adresse **carnet@limpartial.ch**.

DIVERS

ACHAT DE MONTRES
même défectueuses
au meilleur prix.
 Paiement cash.
Déplacement gratuit
Gérard Gerzner, 079 659 97 92

Avec nous, votre publicité est un succès!

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds
publicitas

Le comité et les bénévoles des Cartons du Cœur du Canton de Neuchâtel remercient très sincèrement toutes les personnes, sociétés et entreprises qui les ont soutenus durant toute l'année 2013.
Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et une excellente année 2014

DIVERS

Pour réussir vos fêtes
Vous trouverez chez **Pisciculture des Enfers**
032 931 45 91

Saumon : frais en escalopes / fumé vendu au détail / mariné / ou en tartare.
Cuisses de grenouilles fraîches.
Foie gras de canard cru ou mi-cuit.
Plat entrée composé de: saumon fumé, mariné, aneth, basilic, truite fumée. Magret fumé.
Filets de perche / Truites du vivier

Jaluse 24, 2400 Le Locle

La chaleur d'un foyer pour chaque enfant

www.sosvillagesdenfants.ch
CP 30-31935-2

SOS VILLAGES D'ENFANTS

AIDEZ DES ENFANTS EN DÉTRESSE. MERCI.





Eden

Rue de la Serre 83, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Le hobbit: la désolation de Smaug - 2D

2e semaine - 12/14

Acteurs: Cate Blanchett, Orlando Bloom, Martin Freeman. Réalisateur: Peter Jackson.

EN DIGITAL 3D & HFR! Les aventures de Bilbon Sacquet, paisible hobbit, qui sera entraîné, lui et une compagnie de Nains, par le magicien Gandalf pour récupérer le trésor détenu par le dragon Smaug. Au cours de ce périple, il mettra la main sur l'anneau de pouvoir que possédait Gollum...

VF JE au LU 20h30

Frozen - La reine des neiges - 2D

3e semaine - 6/8

Réalisateur: Chris Buck.

EN DIGITAL 2D!

VF JE au MA 13h45

Sur la terre des dinosaures - 2D

1re semaine - 6/8

Réalisateur: Neil Nightingale.

PREMIÈRE SUISSE! DIGITAL 2D! Située il y a 70 millions d'années, au temps où les dinosaures régnaient en maîtres sur terre, l'histoire suit les aventures de Patchi, le dernier né de sa famille. Sur le long chemin qui le mènera vers l'âge adulte, il devra survivre dans un monde sauvage et imprévisible, et faire face aux plus dangereux prédateurs...

VF JE au MA 16h

Vergiss mein nicht 1re semaine - 10/12

Réalisateur: David Sieveking.

PREMIÈRE SUISSE! CYCLE PASSION CINÉMA!

David Sieveking découvre au travers la maladie d'Alzheimer de sa mère, la clef de son passé, l'histoire de son mariage et les racines de la famille. Avec une distance affectueuse, il a documenté sa dégradation physique et mentale...

VO all s-t fr JE 18h15

Henri

2e semaine - 16/16

Acteurs: Pippo Delbono, Candy Ming, Jackie Berroyer. Réalisateur: Yolande Moreau.

Henri, la cinquantaine, d'origine italienne, tient avec sa femme Rita un petit restaurant près de Charlevoix, «La Cantina». Une fois les clients partis, Henri retrouve ses copains, Bibi et René, des piliers de comptoirs; ensemble ils tuent le temps devant quelques bières en partageant leur passion commune, les pigeons voyageurs...

VF VE au LU 18h

CINÉ RÉGION

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3

(0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)

The hunger games

Je-lu 20h15. 12 ans. De F. Lawrence

Amazonia - 3D

Je-ma 13h30. Pour tous. De L. Marescot

Frozen - La reine des neiges - 2D

Je-ma 15h30, 17h45. 6 ans. De C. Buck

16 ans ou presque

Je-lu 20h30. Ve-sa 23h15. 14 ans.

De T. Séguéla

Il était une forêt

Di 11h. 6 ans. De L. Jacquet

Le Hobbit - la désolation de Smaug - 3D

Je-lu 20h15. VO. 12 ans. De P. Jackson

Sur la terre des dinosaures - 2D

Je-ma 13h45. 6 ans. De N. Nightingale

Sur la terre des dinosaures - 3D

Je-ma 15h45. 6 ans. De N. Nightingale

All is lost

Je-lu 17h45. VO. 10 ans. De J.-C. Chandor

Gravity - 3D

Ve-sa 23h30. 14 ans. De A. Cuaron

La Vénus à la fourrure

Di 11h. 16 ans. De R. Polanski

Belle et Sébastien

Ma 17h30. 6 ans. De N. Vanier

Loulou, l'incroyable secret

Je-ma 14h. 6 ans. De G. Solotareff

Le tableau noir

Je-lu 15h45. 6 ans. De Y. Yersin

Suzanne

Je-lu 18h15. 16 ans. De K. Quillévéré

The hunger games

Ve-sa 22h30. 12 ans. De F. Lawrence

Henri

Di 10h45. 16 ans. De Y. Moreau

ARCADES

(0900 900 920 du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Le Hobbit - la désolation de Smaug - 3D

Je-ma 16h30. Je-lu 20h. 12 ans. De P. Jackson

Plaza

Rue de la Serre 68, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Le hobbit: la désolation de Smaug - 3D

2e semaine - 12/14

Acteurs: Cate Blanchett, Orlando Bloom, Martin Freeman. Réalisateur: Peter Jackson.

EN DIGITAL 3D & HFR! Les aventures de Bilbon Sacquet, paisible hobbit, qui sera entraîné, lui et une compagnie de Nains, par le magicien Gandalf pour récupérer le trésor détenu par le dragon Smaug. Au cours de ce périple, il mettra la main sur l'anneau de pouvoir que possédait Gollum...

VF JE au MA 16h30, JE au LU 20h

Le hobbit: la désolation de Smaug - 2D

2e semaine - 12/14

Acteurs: Cate Blanchett, Orlando Bloom, Martin Freeman. Réalisateur: Peter Jackson.

EN DIGITAL 2D!

VF SA au MA 13h

Scala 1

Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Mandela - Un long chemin vers la liberté

1re semaine - 12/14

Acteurs: Idris Elba, Naomie Harris.

Réalisateur: Justin Chadwick.

PREMIÈRE SUISSE! MANDELA: UN LONG CHEMIN VERS LA LIBERTÉ retrace le parcours exceptionnel de Nelson Mandela jusqu'à son éléction.

VF JE au LU 20h15

Sur la terre des dinosaures - 3D

1re semaine - 6/8

Réalisateur: Neil Nightingale.

PREMIÈRE SUISSE! EN DIGITAL 3D! Une aventure saisissante en 3D pour toute la famille, qui transporte les spectateurs dans un voyage préhistorique à couper le souffle, à l'époque où les dinosaures régnaient sur la Terre.

VF JE au MA 13h30

Frozen - La reine des neiges - 3D

3e semaine - 6/8

Réalisateur: Chris Buck.

EN DIGITAL 3D!

VF JE au MA 15h45

100% cachemire 2e semaine - 10/16

Acteurs: Valérie Lemerrier, Gilles Lellouche, Marina Fois. Réalisateur: Valérie Lemerrier.

Aleksandra et Cyrille forment un couple de Parisiens très chanceux, très en vue, et très tendance. Dans ce foyer 100% cachemire et sans enfant, va faire irruption Alekseï, un petit garçon russe de sept ans...

VF JE au LU 18h15

16 ans ou presque 1re semaine - 14/14

Acteurs: Laurent Lafitte, Daniel Guillaume, Jonathan Cohen. Réalisateur: Tristan Séguéla.

PREMIÈRE SUISSE! A 34 ans, Arnaud Mustier est un symbole de réussite et d'excellence. Avocat et philosophe hyperactif, il finirait

VF VE et SA 22h30

même par en agacer certains. Pourtant cette apparente perfection va voler en éclats. Quelques boutons d'acné, d'étranges pulsions et le diagnostic tombe. Arnaud souffre de LTCD (Late Teen Crises Disorder), pathologie rare affectant des patients homme qui subissent une crise de puberté tardive. Emporté par un tourbillon hormonal, Arnaud va enfin découvrir la jeunesse qu'il n'a jamais eue.

VF VE et SA 23h15

Et au milieu coule le Doubs

7e semaine - 6/12

Réalisateur: Claude Schauli.

LE GRAND SUCCÈS DE LA RÉGION! Trois ans après «Les 4 saisons du petit train rouge», Claude Schauli revisite le Jura qui le passionne toujours autant! Les horlogers, agriculteurs, artisans, peintres, conteurs, animateurs nature, cochers, pilotes de bateaux qu'il rencontre ont un point commun: l'amour du Doubs. Avec leurs accents jurassiens, neuchâtelois ou franc-comtois, ils nous emmènent dans une région préservée qui sent bon le terroir. Un film plein de saveur et de poésie.

VF DI 10h45

Scala 2

Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

Belle et Sébastien 1re semaine - 6/8

Acteurs: Félix Bossuet, Théky Karyo, Margaux Chatelier. Réalisateur: Nicolas Vanier.

PREMIÈRE SUISSE! Réalisateur aventurier du «Dernier Trappeur» et de «Loup», Nicolas Vanier nous livre la première adaptation au cinéma de «Belle et Sébastien», le fameux duo né de la plume de Cécile Aubry. Jeune orphelin débrouille, Sébastien habite là-haut, sur la montagne, avec le vieux César qui l'a recueilli. Alors que les montagnards et les bergers craignent la «bête» qui rôde dans leurs contrées, Sébastien rencontre une chienne qu'il apprivoise et nomme Belle. Une formidable histoire d'amitié, pleine de suspense, de poésie et d'aventures, pour toute la famille!

VF JE au MA 15h45

JE au LU 17h45, 20h15, DI 1045

Amazonia - 3D

1re semaine - Pour tous/6

Réalisateur: Luc Marescot.

PREMIÈRE SUISSE! DIGITAL 3D! À la suite d'un accident d'avion, un jeune singe capucin né en captivité se retrouve brutalement seul et désespéré au cœur de la forêt amazonienne. Il va devoir apprendre à se protéger et à survivre dans une nature toute puissante...

VF JE au MA 13h45

Le hobbit: la désolation de Smaug - 3D

2e semaine - 12/14

Acteurs: Cate Blanchett, Orlando Bloom, Martin Freeman. Réalisateur: Peter Jackson.

EN DIGITAL 3D & HFR!

VF VE et SA 22h30

TRAMELAN

CINÉMATOGRAFIE (032 487 45 61)

Belle et Sébastien

Ve 20h30. Sa 18h. Di 14h, 17h. Lu 20h. Ma 16h.

6 ans. De N. Vanier

The immigrant

Je 20h. Ve 18h. Sa 21h. Lu 17h. 12 ans.

De J. Gray

Sur la terre des dinosaures

Sa 14h. De N. Nightingale

Henri

Di 20h. Ma 20h. De Y. Moreau

TAVANNES

CINÉMA ROYAL (032 481 43 29h)

Il était une forêt

Sa 17h. Lu 16h. 6 ans. De L. Jacquet

Le hobbit: La désolation de Smaug - 3D

Ve 20h. Sa 21h. Di 16h, 20h. Lu 20h.

De P. Jackson

Le hobbit: La désolation de Smaug - 2D

Je 20h. De P. Jackson

MALLERAY

CINÉMA PALACE (032 492 25 48)

Belle et Sébastien

Je 20h. Ve-sa 20h30. Di 16h, 20h. Lu 20h.

Ma 16h. De N. Vanier

SAINT-IMIER

CINÉMA ESPACE NOIR

Relâche

COUVET

LE COLISÉE (032 863 16 66)

Le Hobbit: la désolation de Smaug

Lu-ma 20h. 12 ans. De P. Jackson

Il était une forêt

Di 15h. Pour tous. De L. Jacquet

Hunger games - L'embrassement

Je 20h. Sa-di 20h30. 14 ans. De F. Lawrence

Au bonheur des ogres

Ve 20h30. Di 17h30. 6 ans. De N. Bary

PUBLICITÉ

Rejoignez-nous sur Facebook

Les artisans de l'évasion

www.croisitour.ch

Neuchâtel - Tél. 032 723 20 40 • La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 910 55 66 • Le Locle - Tél. 032 931 53 31 • St-Imier - Tél. 032 941 45 43

Scala 3

Rue de la Serre 52, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe CHF 0,80/min.)

16 ans ou presque 1re semaine - 14/14

Acteurs: Laurent Lafitte, Daniel Guillaume, Jonathan Cohen. Réalisateur: Tristan Séguéla.

PREMIÈRE SUISSE! A 34 ans, Arnaud Mustier est un symbole de réussite et d'excellence. Avocat et philosophe hyperactif, il finirait même par en agacer certains. Pourtant cette apparente perfection va voler en éclats...

VF JE au MA 16h, JE au LU 20h30

Loulou, l'incroyable secret

1re semaine - 6/8

Réalisateur: Grégoire Solotareff.

PREMIÈRE SUISSE! Loulou est un loup. Tom est un lapin. Étonnamment, Loulou et Tom sont inséparables depuis leur tendre enfance. Aujourd'hui adolescents, ils se la coulent douce au Pays des Lapins...

VF JE au MA 14h

Vergiss mein nicht 1re semaine - 10/12

Réalisateur: David Sieveking.

PREMIÈRE SUISSE! CYCLE PASSION CINÉMA!

David Sieveking découvre au travers la maladie d'Alzheimer de sa mère, la clef de son passé, l'histoire de son mariage et les racines de la famille. Avec une distance affectueuse, il a documenté sa dégradation physique et mentale...

VO all s-t fr VE au LU 18h15

The Hunger Games - Catching Fire

4e semaine - 12/14

Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson, Liam Hemsworth.

Réalisateur: Francis Lawrence.

VF VE et SA 22h30

Le tableau noir

5e semaine - 6/8

Réalisateur: Yves Yersin.

TOURNÉ AU VAL-DE-RUZ! C'est un tableau noir de toutes les couleurs: une pérégrination d'une année dans l'intimité d'une école de montagne. Une classe idéale où les élèves de 6 à 12 ans s'amuse en apprenant, avec leurs succès, leurs échecs, qui appellent tant le rire que les larmes. Un conte dramatique de portée universelle.

VF DI 10h30

ABC

Rue du Coq 11, tél. 032 967 90 42

Suzanne

16/16

Acteurs: Sara Forestier, François Damien, Adèle Haenel, Paul Hamy

Réalisateur: Katell Quillévéré.

Suzanne vit seule avec son père et sa sœur jusqu'à ce quelle tombe enceinte et qu'arrive le petit Charlie. Puis, elle rencontre Julien, un petit voyou, dont elle tombe amoureuse...

VF JE, SA au LU 20h45

2 automnes, 3 hivers

16/16

Acteurs: Vincent Macaigne, Maud Wylar, Bastien Bouillon.

Réalisateur: Sébastien Betbeder.

Arman a décidé de changer de vie et il court. En courant, il tombe sur Amélie. Des vies qui se croisent au fil des rencontres et des accidents... EN PRÉSENCE DE L'ACTRICE MAUD WYLER LE VENDREDI 20 DÉCEMBRE À 18H15.

VF JE et VE 18h15, DI 16h, LU et MA 18h15

La mariée était en noir

16/16

Acteurs: Jeanne Moreau, Michel Bouquet, Jean-Claude Brialy, Michael Lonsdale, Charles Denner.

Réalisateur: François Truffaut.

LE LOCLE

MUSÉE

Musée de l'horlogerie Château des Monts

Collection de montres, pendules et automates, des origines de l'horlogerie à la fin du 20e siècle. Collection Sandoz: automates et montres du 16e au 19e siècle. Exposition des montres ayant participé au Concours international de chronométrie. Jusqu'au 31.12.

Novembre-avril: ma-di 14h-17h.

Mai-octobre: ma-di 10h-17h.

Visites commentées sur rendez-vous.

Moulins souterrains du Col-des-Roches

«Feu et flammes sur nos villages».

Ma-di 14h-17h. Jusqu'au 18.05.2014.

NEUCHÂTEL

SPECTACLE/MUSIQUE

Musique de chambre

Galerie Quint-Essences. Anastasia Volt

LE MAG SANTÉ

EN SUISSE

Près de 550 malades par année

En Suisse, environ 550 personnes sont atteintes chaque année par la tuberculose, le plus souvent par une forme qui se traite bien. Chez 80% des patients, l'affection touche les poumons, mais elle peut atteindre

tous les organes. La vaccination n'est recommandée que dans des cas exceptionnels, le dépistage précoce restant le principal outil de prévention. (Source: Office fédéral de la santé publique, 2013). ● RÈD

POUMONS Bien qu'en net recul, le bacille de Koch fait encore des victimes en Europe.

La tuberculose frappe toujours

PAULINE LÉNA

Le destin du bacille responsable de la tuberculose, *Mycobacterium tuberculosis*, suit celui de l'homme depuis 70 000 ans, date à laquelle il est apparu pour la première fois, selon une étude publiée récemment dans la revue «*Nature Genetics*».

L'analyse du génome de nombreuses souches a permis de reconstituer leur évolution depuis leur apparition en Afrique avec un développement qui suit les migrations humaines jusqu'en Europe, où le plus vieux cas de tuberculose, datant de plus de 7000 ans, vient également d'être identifié par une équipe hongroise.

Ce compagnon de longue date est en recul constant dans les pays occidentaux où les patients bénéficient aujourd'hui d'un réseau de surveillance et de prise en charge particulièrement efficace et réactif dès qu'un cas de tuberculose est soupçonné.

Le bacille de la tuberculose se trans-

met par voie aérienne, transporté d'un humain à l'autre par des gouttelettes issues des bronches lorsque le malade tousse ou crache. C'est la raison pour laquelle seules les formes touchant l'appareil respiratoire, qui représentent plus de 70% des cas, sont contagieuses. L'infection par le bacille ne provoque pas systématiquement une maladie tuberculeuse: l'organisme peut maintenir la bactérie en dormance sans autre conséquence pendant de nombreuses années. On parle alors de tuberculose latente et, dans 90 % des cas d'infection, la maladie ne se développe jamais.

Symptômes peu spécifiques

Lorsque l'organisme ne peut pas ou plus maintenir le bacille de Koch sous contrôle, notamment chez les jeunes enfants et les personnes âgées, ou plus largement en cas d'immunodépression ou de dégradation des conditions de vie, le germe s'installe et se multiplie dans les poumons et/ou dans d'autres organes. Une inflammation se déve-

«**Toute toux qui dure plusieurs semaines, associée à des signes comme l'amaigrissement, doit conduire chez le médecin**»

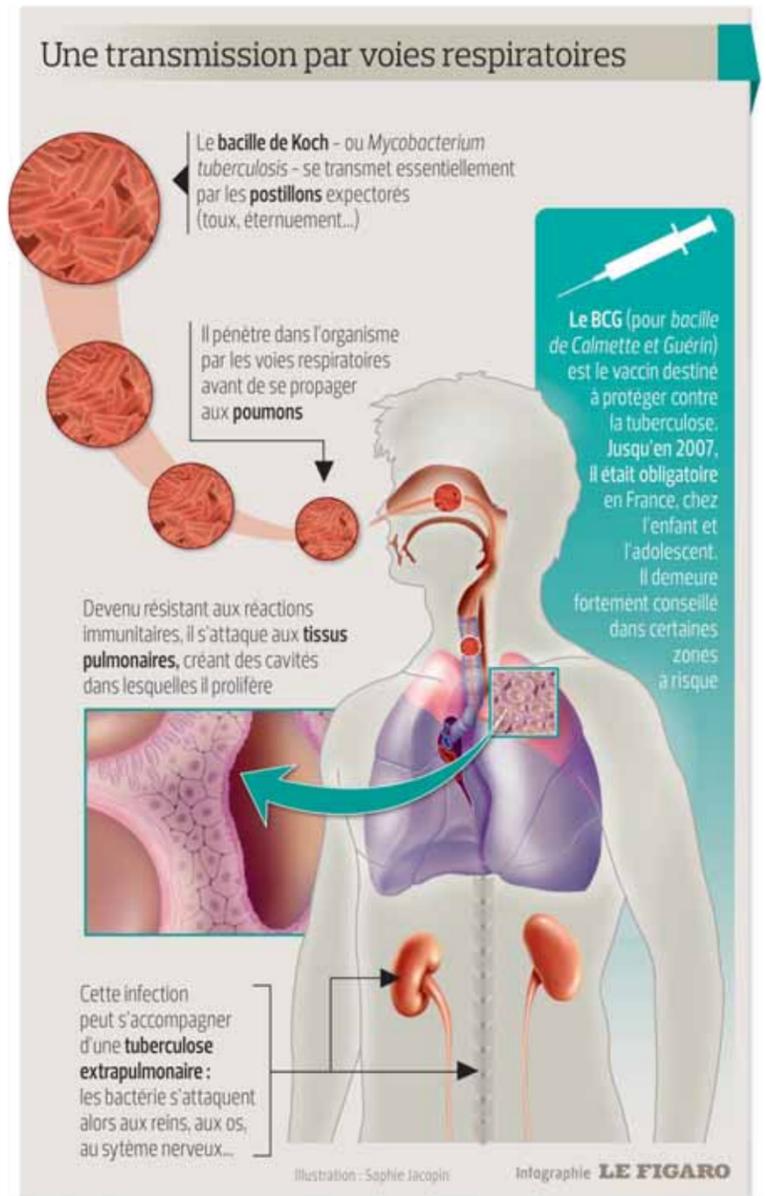
PR CHRISTIAN PERRONNE
INFECTIOLOGUE

loppe alors localement et conduit à une nécrose des tissus qui, dans le poumon, se traduit à terme par un creusement en «caverne» visible par radiographie.

Les symptômes liés à la maladie tuberculeuse sont peu spécifiques: une toux persistante pour les formes pulmonaires et des signes de dégradation de l'état général comme un amaigrissement inexplicable, une grande fatigue, des sueurs nocturnes. «*Toute toux qui dure plusieurs semaines, associée à des signes comme l'amaigrissement, doit conduire chez le médecin*», souligne le Pr Christian Perronne, responsable du service des maladies infectieuses de l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches. «*De son côté, face à ce type de signes, le médecin doit évoquer une tuberculose, même s'il n'en rencontre que très rarement.*»

Six mois de traitement

L'hémoptysie, le fait de cracher du sang, est désormais très rare car les tuberculoses sont dépistées de plus en plus tôt. Dès qu'il soupçonne un cas de tuberculose, le médecin effectue des prélèvements pour rechercher le bacille de Koch et confirmer son diagnostic. L'imagerie médicale est également utile et en particulier la radiographie des poumons pour les formes respiratoires. Il doit immédiatement isoler le patient pour éviter toute contagion et déclarer ce cas pour déclencher le processus de surveillance et de prise en charge. Plus les patients sont identifiés et traités rapidement et moins ils risquent de contaminer leur entourage, à la fois parce qu'ils sont moins contagieux au début de leur maladie mais également parce qu'ils auront eu moins



Le cas des enfants

«*La vigilance doit rester sévère pour dépister les cas de tuberculose chez les jeunes enfants, chez qui le risque de formes méningées graves est particulièrement élevé*», rappelle le Dr Agathe de Lauzanne, responsable de la consultation tuberculose dans le service de pédiatrie générale de l'hôpital Robert-Debré, à Paris. C'est le plus souvent par le biais de l'enquête préliminaire, à la suite d'un cas dans son entourage, que le diagnostic de tuberculose est fait chez le tout-petit. Les symptômes sont en effet peu spécifiques chez l'enfant: une recherche très systématique est faite, par le biais de nombreux examens nécessaires pour ne pas passer à côté d'une éventuelle infection par le bacille tuberculeux. Les formes diffuses, qui touchent déjà vertigineusement plusieurs organes, sont en effet plus fréquentes chez les jeunes enfants, avec un risque plus important de formes méningées et méningées qui peuvent laisser des séquelles neurologiques graves mais restent rares.

Une radio prise de profil pour observer les formes ganglionnaires, parfois un scanner ainsi que des pré-

lèvements par tubage gastrique ou parfois par ponction lombaire sont pratiqués très rapidement, en particulier chez le nouveau-né.

Face à une suspicion de tuberculose, les jeunes enfants sont le plus souvent hospitalisés et doivent être isolés pendant toute la durée des examens puis, comme chez l'adulte, pendant les premières semaines de traitement, pour éviter toute contagion. «*Le traitement est le même que pour l'adulte, mais il est parfois plus difficile à appliquer chez l'enfant, notamment parce que nous n'avons que très peu de médicaments sous des formes adaptées à l'enfant*», explique le Dr de Lauzanne. «*Certains doivent être administrés à jeun, en attendant 30 minutes avant de nourrir l'enfant. Pas toujours facile à assumer face à un bébé affamé.*»

Dans les milieux où les enfants sont le plus à risque, la vaccination reste un outil essentiel. Si, comme la plupart des vaccins contre des infections à bactérie, son taux de protection n'est pas très élevé chez l'adulte, elle a démontré son efficacité contre les formes les plus graves chez l'enfant. ●

NEUROSCIENCES Des chercheurs américains notent une baisse de la fréquence de la démence dans les pays développés.

Une bonne hygiène de vie protège contre l'Alzheimer

Aujourd'hui, 44 millions de personnes dans le monde souffrent de démence, et dans sept cas sur dix la maladie d'Alzheimer en est la cause. Selon l'OMS, ce nombre déjà vertigineux pourrait tripler d'ici à 2050 sous les effets combinés de l'allongement de la durée de vie et de l'arrivée dans le grand âge de la vague des baby-boomers.

Des chercheurs américains viennent cependant de glisser une note d'optimisme dans ces sombres perspectives. Après avoir analysé cinq études récentes sur le sujet, l'équipe du Pr

Eric B. Larson, directeur exécutif du Group Health Research Institute, constate dans le «*New England Journal of Medicine*» qu'une proportion non négligeable des démences semble se développer à un âge plus avancé qu'il y a vingt ans et que la durée de vie sans démence semble augmenter, l'apparition de la maladie se rapprochant du décès.

Cette baisse de la fréquence des démences pourrait s'expliquer par une meilleure prise en charge des risques cardio-vasculaires et par une augmentation

du niveau général d'éducation. On sait que certains facteurs de risques, notamment vasculaires, favorisent les démences et notamment Alzheimer, même s'ils n'en sont pas la cause. Bien prendre en charge une hypertension, un diabète, arrêter de fumer, faire de l'exercice auraient un effet protecteur sur les méninges. Une étude galloise publiée la semaine dernière allait dans le même sens.

Autre facteur favorable, le niveau d'éducation. «*Le cerveau est un réseau de neurones qui n'attend qu'une chose, c'est de se déve-*

lopper au maximum. Nous avons 100 milliards de neurones dans le cerveau, dont chacun peut potentiellement créer 100 000 connexions avec les autres, ce qu'on appelle la réserve cognitive. Elle se développe avec l'éducation», explique le Pr Bruno Dubois, neurologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Cette réserve cognitive qui se construit dans l'enfance freinera, des années plus tard, l'apparition de la maladie.

C'est ce que vient de rappeler l'article du «*New England Journal of Medicine*»: le niveau

d'éducation général ayant augmenté, les démences se déclarent à un âge plus avancé.

En combinant tous ces facteurs de risques et de protection, une étude publiée en 2011 dans la revue «*Lancet Neurology*» estimait qu'une diminution de 25% des facteurs de risques pourrait diminuer le nombre de malades d'Alzheimer dans le monde de 3 millions.

Bruno Dubois reste cependant très prudent. «*La maladie d'Alzheimer ne peut se résumer uniquement à une problématique d'hygiène de vie*», met-il en

longer jusqu'à 18 mois ou plus lorsque le bacille est résistant à un ou plusieurs antibiotiques. La bonne application du traitement, parfois difficile à suivre par les patients durant ces longs mois, est le principal facteur de guérison.

La bonne observance jusqu'à la fin du traitement protège également contre le développement de résistances qui représentent aujourd'hui, avec les formes infantiles graves, le principal point d'inquiétude face à la tuberculose. ● *Le Figaro*

«*Dans la maladie d'Alzheimer, il existe des lésions spécifiques du cerveau avant même que les symptômes n'apparaissent. Et nous devons trouver des moyens thérapeutiques de nous attaquer à la maladie.*»

En attendant de trouver les armes thérapeutiques efficaces pour combattre cette redoutable maladie neurodégénérative, mettre tout en œuvre pour se préserver des maladies vasculaires et continuer à faire travailler ses méninges n'est peut-être pas la panacée mais reste indispensable. ● ANNE PRIGENT-*Le Figaro*



CONSEIL FÉDÉRAL

Mandats de négociation avec Bruxelles adoptés

Les discussions avec l'Union européenne seront intenses l'an prochain. Le Conseil fédéral a adopté hier plusieurs mandats de négociation.

PAGE 18

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

RUSSIE Le parlement russe a voté une loi d'amnistie, qui devrait bénéficier aux membres de Greenpeace ainsi qu'aux Pussy Riot.

Geste de Moscou envers l'Occident

MOSCOU
PIERRE AVRIL

Des symboles, aux yeux de l'Occident, de la «*dérive autoritaire du régime*» russe devraient bientôt retrouver la liberté. Hier, à une écrasante majorité, la Douma a voté une loi d'amnistie qui devrait bénéficier aux deux Pussy Riot, aux 30 membres d'un commando écologique de Greenpeace, dont le Suisse **Marco Weber**, ainsi qu'aux participants d'une manifestation anti-Poutine, en mai.



Au total, 25 000 personnes, notamment arrêtées ou emprisonnées pour «*hooliganisme*», devraient retrouver la liberté. Une catégorie judiciaire dans laquelle figurent les jeunes femmes, protagonistes, en février 2012, d'une «*performance*» contestée à la basilique moscovite du Christ-Sauveur, ainsi que les preneurs d'assaut de la plate-forme arctique appartenant à Gazprom.

Militante homosexuelle

Tout en coïncidant avec les 20 ans de la Constitution russe, cette initiative est interprétée comme un signe de bienveillance adressé par Moscou à ses partenaires occidentaux, à la veille des Jeux olympiques d'hiver de Sochi. Un moyen pour le régime, déjà critiqué pour ses entorses aux droits de l'homme, de tenter de limiter les angles d'attaque et d'*«améliorer son image»*, affirme le politologue Konstantin Kalatchev.

Mardi, justement, Barack



Greenpeace s'est déclarée soulagée hier à l'annonce de la nouvelle. Greenpeace Suisse se réjouit pour l'activiste Marco Weber et sa famille et espère un retour rapide en Suisse. KEYSTONE

Obama annonçait qu'aucun membre de son cabinet ministériel n'assisterait à la cérémonie d'ouverture des JO, le 7 février prochain, alors qu'en 2010 le vice-président américain, Joe Biden, avait été dépêché aux Jeux de Vancouver. Pire, en guise de pied de nez, le chef de la Maison-Blanche a décidé d'envoyer dans la délégation officielle américaine une militante de la cause homosexuelle, l'an-

cienne championne de tennis Billie Jean King.

Quelques jours plus tôt, outre François Hollande, plusieurs dirigeants européens, dont le président polonais, Bronislaw Komorowski, faisaient part de leur future absence à Sochi. La cause de leur mauvaise humeur: une loi russe visant à punir la «*propagande*» homosexuelle auprès des mineurs, perçue comme «*discriminatoire*».

L'ambiance diffère de celle de 1980, année où près de 50 nations, dont les Etats-Unis, avaient boycotté les épreuves pour protester contre l'invasion soviétique en Afghanistan. Mais, au regard de l'investissement personnel de Vladimir Poutine dans l'organisation des JO 2014, le geste d'Obama a néanmoins des relents de guerre froide. C'est la présence personnelle du président russe, en 2007, à la réunion

du CIO au Guatemala qui, selon les experts, avait permis à la Russie de décrocher les JO 2014.

Sur les épaules de Poutine

Depuis, le chef du Kremlin inspecte minutieusement l'avancée du chantier olympique, démet les responsables défaillants, laissant reposer la réussite ou l'échec de Sochi sur ses seules épaules. Le simple cheminement de la flamme olympique «*montre à*

«*Le signal émis en direction de l'Occident est bien faible.*»

MARIA LIPMAN
ANALYSTE AU CENTRE CARNEGIE

tous les accomplissements de notre peuple, uni par des objectifs communs et la fierté de leur grande patrie», déclarait Vladimir Poutine en octobre.

Désormais, le pouvoir russe tente de minimiser la portée diplomatique de ses JO. «*Il s'agit d'un événement sportif, pas davantage*», souligne un proche conseiller du Kremlin, tout en précisant que la puissance invitante des chefs d'Etat étrangers n'est pas le gouvernement russe mais le CIO.

Quant à la loi d'amnistie, «*le signal émis en direction de l'Occident est bien faible*», estime Maria Lipman, analyste au centre Carnegie. Exemple, l'ancien oligarque Mikhaïl Khodorkovski n'est pas inclus dans la liste. Les politologues russes notent que l'actuel président, «*conservateur et soupçonneux*», diffère beaucoup du chef du Kremlin de 2007, qui, grâce à Sochi, voulait «*surprendre le monde entier*».

Vladimir Poutine devrait continuer à serrer la vis à l'opposition, quand bien même sa politique irriterait l'Ouest. ● *Le Figaro*

EUROPE Les images diffusées par la RAI ont provoqué un tollé à travers le Vieux Continent. Enquête promise.

Le traitement infligé aux migrants à Lampedusa choque

Le traitement choc infligé aux migrants à leur arrivée dans le centre d'accueil de Lampedusa a suscité hier une vague d'indignation en Italie et en Europe. Cela moins de trois mois après les naufrages qui ont coûté la vie à des centaines d'étrangers.

Dans un reportage diffusé par TG2, le journal de la deuxième chaîne de la télévision publique italienne lundi soir, on voit des réfugiés se mettre à nu dans un espace qui semble en plein air, avant d'être soumis devant les autres à des jets d'un traitement contre la gale.

Ces images, apparemment tournées avec un téléphone portable, ont été prises par un certain Khalid, un réfugié présent au centre depuis 65 jours. «*On est traités comme des chiens*», commente-t-il en affirmant que le même traite-

ment est infligé aux femmes. Alors que le monde célèbre mercredi «*la journée internationale des migrants*», la maire de l'île, Giusi Nicolini, a comparé la structure à un «*camp de concentration*». «*Les images du centre de Lampedusa sont épouvantables et inacceptables*», a pour sa part commenté la commissaire européenne aux Affaires intérieures Cecilia Malmström, en menaçant Rome de sanctions.

Améliorer l'accueil

Le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a demandé au gouvernement italien «*des solutions urgentes pour améliorer l'accueil à Lampedusa*». Il a rappelé que les nouveaux arrivants sont censés passer un maximum de 48 heures dans ce centre de premier secours, avant de regagner d'au-

tres structures dans le pays. Promettant une enquête «*approfondie*» et «*des sanctions contre les responsables*», le premier ministre italien Enrico Letta s'est dit «*choqué*». La présidente de la chambre des Députés, Laura Boldrini, ex-porte-parole du HCR, a jugé ces conditions «*indignes d'un pays civilisé*».

Interrogé à la radio, l'administrateur de la coopérative gérant depuis cinq ans la structure d'accueil de Lampedusa, Cono Galipo, s'est défendu en expliquant qu'il fallait remettre ces images «*dans leur contexte*».

Selon lui, le traitement administré aux réfugiés a duré une heure et demie. «*A un moment, des réfugiés se sont impatientés et ont commencé à se déshabiller. Ils ont clairement mis en scène ce qu'on a vu ensuite à la télévision*», a-t-il ajouté.

Les drames de l'immigration

ont été inscrits à l'ordre du jour du sommet des dirigeants de l'UE aujourd'hui et demain à Bruxelles. Ils examineront les actions possibles pour lutter contre le trafic des réfugiés et éviter de nouvelles tragédies.

Début octobre, au moins 400 personnes, dont beaucoup de femmes et d'enfants, ont trouvé la mort dans deux naufrages dans la zone de Lampedusa, première porte d'entrée européenne pour les

migrants qui traversent la Méditerranée au péril de leur vie.

Plus de 14 000 migrants ont débarqué à Lampedusa entre le 1er janvier et le 30 novembre. ● *ATS*



SUISSE-EUROPE Berne s'apprête à négocier la rénovation de la voie bilatérale. Pour autant que le peuple ne lui mette pas les bâtons dans les roues le 9 février...

Les urnes en épée de Damoclès



Les conseillers fédéraux Eveline Widmer-Schlumpf, Didier Burkhalter, Alain Berset et le porte-parole du Conseil fédéral André Simonazzi ont lancé les débats autour du mandat de négociation visant à rénover la voie bilatérale avec l'Union européenne. KEYSTONE

BERNE
BERTRAND FISCHER

Cette fois-ci, les choses sont clairement dites. Si le peuple et les cantons acceptent l'initiative de l'UDC «Contre l'immigration de masse» le 9 février, «cela change tout, les bilatérales n'auront plus d'avenir». C'est Didier Burkhalter qui l'affirme.

Devant les médias, hier à Berne, les conseillers fédéraux se sont mis à trois – Eveline Widmer-Schlumpf et Alain Berset entourent le futur président de la Confédération – pour donner le feu vert au mandat de négociation visant à rénover la voie bilatérale avec l'Union européenne (UE).

Visiblement, le Conseil fédéral se serre les coudes. «Nous entrons dans une phase qui exige encore davantage de coordination entre les départements», explique Didier Burkhalter. Preuve en est la diversité des mandats approu-

vés hier. Après consultation des cantons et des commissions parlementaires concernées, des négociations vont pouvoir s'ouvrir dans les domaines des institutions, de la fiscalité et de la culture.

Le peuple en décidera

Mais avant cela, il faut que l'Union approuve son propre mandat de négociation. Qu'attend-elle pour le faire? A Bruxelles, «le mandat doit encore être peaufiné. Cela n'a rien à voir avec la votation suisse de février», assure Didier Burkhalter.

Si un oui sort des urnes, le chef de la diplomatie ne se fait toutefois guère d'illusions: le rejet de la libre circulation des personnes risque d'entraîner les autres accords dans sa chute. Le peuple pourrait avoir une deuxième occasion de se prononcer sur la politique européenne: la rénovation de la voie bilatérale sera en effet soumise au référendum facultatif.

Le principal chantier vise à remédier au blocage institutionnel qui pourrit les relations bilatérales de la Suisse avec l'UE. Didier Burkhalter en rappelle les grandes lignes: pas de reprise automatique du droit européen au détriment de la démocratie directe helvétique (le référendum reste possible), pas de nouvelle autorité de surveillance, ni même de juges étrangers. Certes, un recours à la Cour européenne de justice est prévu en cas de différend. «Mais si aucune solution n'est trouvée, cela peut aller jusqu'à la suspension de l'accord concerné», insiste le Neuchâtelois.

Yves Rossier au front

La mise en œuvre des négociations institutionnelles a été confiée au secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Le Fribourgeois Yves Rossier dirigera un groupe de coordination composé de représentants des

six départements fédéraux concernés.

Les négociations sur l'imposition des entreprises seront menées en parallèle. La ministre des Finances Eveline Widmer-Schlumpf doit communiquer aujourd'hui à ce sujet. Hier, le Conseil fédéral a adopté le mandat visant à réviser l'accord sur la fiscalité de l'épargne. L'objectif est d'empêcher que des particuliers recourent à des sociétés-écrans ou à d'autres artifices financiers pour échapper à l'imposition des intérêts.

UDC courroucé

Dans un communiqué, l'UDC rejette «avec détermination» le mandat de négociation sur les questions institutionnelles. Le parti dénonce la reprise «dynamique et contraignante» du droit européen, ainsi que la «soumission de la Suisse» à la juridiction de la Cour européenne de justice, qui «ouvrent la voie à l'intégration dans l'UE». ●

L'enthousiasme feint de l'Union européenne

L'Union européenne a réagi, hier, avec un enthousiasme feint à l'adoption par le Conseil fédéral des mandats de négociations sur la fiscalité de l'épargne et les questions institutionnelles.

Emer Traynor, la porte-parole du commissaire européen à la fiscalité, Algirdas Semeta, a «salué» le fait que Berne soit désormais en mesure de négocier un accord «plus fort et plus ambitieux» sur la fiscalité avec l'UE, qui devra, selon elle, reposer sur un principe clé: une généralisation de l'application du système de l'échange automatique d'informations.

Le hic, c'est que les conditions auxquelles Berne soumet la signature d'un nouvel accord – le règlement du problème de l'accès au marché européen des services financiers

(Mifid II), en particulier – vont bouleverser l'agenda européen.

Luxembourg et Autriche concernés

Demain, les leaders des Vingt-Huit réclameront une «accélération» des négociations avec la Suisse avant leur prochaine réunion, le 20 mars 2014. Ils espèrent ainsi convaincre le Luxembourg et l'Autriche, qui veulent être mis sur un strict pied d'égalité avec Berne, d'assouplir immédiatement leur position sur l'extension du champ d'application de la réglementation européenne.

C'est mal parti, car ni Berne, ni Luxembourg, ni Vienne n'obtiendront sans doute satisfaction d'ici là – Bruxelles refuse catégoriquement d'établir un lien entre les dossiers de la fiscalité et des services financiers.

Maja Kocijancic, la porte-parole de la cheffe de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a quant à elle «félicité» le Conseil fédéral, après qu'il a obtenu le soutien des cantons, du Parlement et des partenaires sociaux pour ouvrir des négociations dans le domaine institutionnel.

L'UE n'en est pas encore là: Bruxelles n'obtiendra qu'en janvier 2014 le feu vert des Vingt-Huit pour lancer les pourparlers – à moins qu'ils patientent jusqu'à février, lorsque sera connu le résultat de la périlleuse votation «Contre l'immigration de masse».

En attendant, certains se montrent déjà dubitatifs, à Bruxelles, en raison d'évidentes divergences sur la place que devront tenir la Commission européenne et la Cour de justice de l'Union sur l'échiquier institutionnel. ● BRUXELLES, TANGUY VERHOOSSEL

TWEET ISLAMOPHOBE

Ancien UDC inculpé pour discrimination raciale

L'ancien politicien local de l'UDC zurichois qui s'était fait l'auteur d'un tweet islamophobe en juin 2012 est désormais inculpé pour discrimination raciale. Il risque une peine pécuniaire avec sursis et une amende.

Agé de 37 ans et membre de la commission scolaire d'un arrondissement de la ville de Zurich au moment des faits, Alexandre Müller avait twitté: «Peut-être avons-nous à nouveau besoin d'une Nuit de cristal... Cette fois-ci contre les mosquées».

Il faisait ainsi allusion à l'incendie de 200 synagogues, à la destruction de commerces juifs et à l'assassinat de centaines de juifs en une nuit. Une action meurtrière orchestrée par le régime nazi de l'Allemagne du troisième Reich.

Le politicien réagissait ainsi à l'acquiescement d'un islamiste qui avait qualifié d'«ok» l'utilisation de la violence contre les épouses refusant l'acte sexuel. Il a également

publié d'autres commentaires islamophobes sur le réseau social Twitter.

Il abaisse les musulmans et justifie l'Holocauste

Ce faisant, Alexandre Müller «a abaissé les musulmans et la communauté religieuse islamique d'une manière qui porte atteinte à la dignité humaine», estimait, hier, le ministère public zurichois. Il a du même coup «justifié» le génocide contre les juifs européens.

Le procureur inculpe donc le principal intéressé de discrimination raciale multiple. Il réclame une peine de 90 jours-amendes à 120 francs avec sursis et une amende de 2000 francs.

Quelques jours après la révélation de l'affaire par le journal gratuit «20 Minuten», le politicien s'était excusé pour ses propos lors d'une conférence de presse. Il a aussi été forcé de quitter l'UDC et la commission scolaire d'un quartier résidentiel de Zurich. Son employeur l'avait en outre licencié. ● ATS

NUCLÉAIRE IRANIEN

Négociations relancées

Les discussions entre des experts des grandes puissances et de l'Iran reprendront aujourd'hui à Genève, a annoncé l'Union européenne hier. Les débats portent sur l'application de l'accord de Genève conclu le 24 novembre sur le programme nucléaire iranien.

«Les discussions techniques se poursuivront vendredi (réd: demain)», a déclaré le porte-parole du chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton. Les négociations «longues et détaillées» entre les puissances du groupe des «5+1» (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne et Allemagne) et l'Iran avaient débuté le 9 décembre à Vienne.

Liste noire

Washington avait annoncé, le 12 décembre, avoir ajouté à sa liste noire une dizaine d'entreprises et d'individus soupçonnés de contourner le programme de sanctions internationales contre l'Iran, provoquant ainsi le retour prématuré des experts iraniens.

Lors d'une avancée diplomatique majeure conclue le 24 novembre à Genève, les «5+1» et l'Iran avaient conclu un accord qui prévoit l'absence de nouvelles sanctions contre Téhéran durant la période intérimaire de six mois pendant laquelle l'Iran a accepté de geler le développement de son programme nucléaire.



La cheffe de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a promis à l'Iran que les puissances mondiales feraient preuve de «bonne volonté». KEYSTONE

Abbas Araqchi, vice-ministre des Affaires étrangères et membre de l'équipe des négociateurs, a affirmé que Téhéran était prêt à reprendre les discussions après avoir reçu de la part de Catherine Ashton «l'assurance que les puissances mondiales, en particulier les Etats-Unis, poursuivraient les pourparlers avec une bonne volonté et qu'ils seraient sérieux à propos de l'application de l'accord».

Une source proche de l'équipe de négociateurs iraniens a pour sa part déclaré que des experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea) pourraient «prendre part aux discussions si nécessaire». ● ATS

VISAS SCHENGEN

Nouvelle banque de données

La Suisse exploitera une nouvelle banque de données nationale sur les visas, appelée Orbis, à partir de janvier. Le Conseil fédéral a adopté l'ordonnance. Orbis fournira aux autorités compétentes toutes les données sur les visas, y compris la photographie du demandeur. ● ATS

INCIDENT MARITIME Après une collision évitée avec un navire américain, il y a deux semaines, Pékin défend sa marine et tente d'apaiser les tensions avec Washington.

Jeux de guerre froide en mer de Chine

PÉKIN
PATRICK SAINT-PAUL

Pékin tente de calmer le jeu alors que le ton monte avec les Etats-Unis dans les eaux disputées de la mer de Chine. Le ministère chinois de la Défense a confirmé, hier, un incident entre un navire de guerre américain et un bâtiment de la marine chinoise survenu le 5 décembre, tout en soulignant les possibilités de «coopération» avec l'US Navy. Selon des experts, l'«USS Cowpens», un porte-avions lanceur de missiles, a frôlé la collision avec une frégate escortant le porte-avions chinois «Liaoning». C'est l'incident maritime le plus sérieux entre les deux pays depuis 2009.

Le ministère chinois de la Défense affirme que son vaisseau conduisait des «patrouilles normales» lorsque les deux navires se sont «rencontrés». «Pendant la rencontre, le navire chinois a traité l'affaire strictement en accord avec le protocole. Les deux départements de la Défense ont été tenus informés de la situation à travers les canaux appropriés et ont conduit une communication efficace», souligne le communiqué chinois.



Selon des experts, l'«USS Cowpens», un porte-avions lanceur de missiles, a frôlé la collision avec une frégate escortant le porte-avions chinois «Liaoning». SP

«L'«USS Cowpens» filait et harcelait la formation du «Liaoning».»

«GLOBAL TIMES» TABLOÏD CHINOIS

Sud a instauré quelques jours plus tard sa propre zone d'identification.

Révlant les détails de l'affaire, le tabloïd officiel chinois «Global Times» affirme que l'«USS Cowpens» avait suivi de trop près un exercice naval impliquant le tout nouveau porte-avions chinois et des sous-marins nucléaires. Celui-ci était escorté notamment par deux frégates et deux destroyers. «L'USS Cowpens» filait et harcelait la formation du «Liaoning»,

affirme le «Global Times». «Il a entrepris en premier des actions offensives contre la formation du «Liaoning».

«Un coup de feu pourrait être tiré par exaspération»

Selon plusieurs experts, y compris chinois, l'incident serait survenu dans les eaux internationales. Cependant Pékin est de plus en plus irrité par la surveillance très active menée par la flotte américaine du Pacifique en mer de Chine. A plus forte raison

lorsque des bâtiments américains jaugent le matériel militaire chinois de dernière génération, comme ce fut le cas avec le premier porte-avions de la République populaire, qui effectuait sa sortie inaugurale. «Si la marine et l'armée de l'air américaines empiètent en permanence sur le pas de porte de la Chine, la confrontation est inévitable», prévient le «Global Times». En 2001, un avion espion américain et un chasseur chinois étaient entrés en collision. En 2009, une confrontation tendue avait impliqué un navire de surveillance américain, l'«Impeccable», et cinq bâtiments chinois en mer de Chine.

Les experts estiment que l'incident du 5 décembre est une illustration des tensions croissantes dans la région entre les deux puissances. Celles-ci ont été exacerbées par le «pivot» sur

l'Asie décidé par l'Administration Obama, alors que la Chine se sent concurrencée dans ce qu'elle considère comme sa zone d'influence naturelle. Les rivalités entre les États-Unis, puissance maritime dominante dans la région, et la Chine, puissance en développement rapide, sont de plus en plus aiguës.

Le Japon, la Corée du Sud et les Philippines, alliés traditionnels des États-Unis dans la région, se sentent de plus en plus menacés par les ambitions territoriales de la Chine. Cependant, «le risque d'incident armé le plus sérieux concerne la Chine et le Vietnam, explique un expert du dossier. La marine vietnamienne est usée par le harcèlement chinois. Sa fatigue est telle qu'un coup de feu pourrait être tiré par exaspération lors d'une simple confrontation». ● Le Figaro

GRÈCE Financement suspendu pour Aube dorée

Le parlement grec a voté, hier soir, la suspension effective de l'aide de l'État au parti néonazi Aube dorée. Il en avait adopté le principe il y a deux mois, en réaction au meurtre d'un rappeur antifasciste par un militant du parti.

La mesure a été votée par une large majorité de 241 députés contre 26. Fin octobre, le Parlement avait adopté le principe de cette suspension à travers un texte organisant «la suspension de toute aide de l'Etat à un parti dont le dirigeant ou un dixième des élus sont poursuivis pour constitution ou participation à une organisation criminelle», ce qui est le cas d'Aube dorée.

Car six députés de ce parti, dont son leader, Nikos Michaloliakos, sont depuis début octobre sous le coup d'une inculpation pour leur implication dans une «organisation criminelle».

Parmi les exactions imputées au parti figure le meurtre d'un Pakistanais de 27 ans, Shehzad Luqman, en janvier dans une rue d'Athènes. Le procès de ses deux assassins présumés, soupçonnés d'être membres d'Aube dorée, s'est ouvert hier.

L'aide de l'Etat aux partis est proportionnelle à leur score électoral. Aube dorée a déjà encaissé 1,2 million d'euros, selon la presse grecque. ● ATS-AFP

ÉTATS-UNIS La Fed réduit son soutien à l'économie

La Réserve fédérale américaine (Fed) a décidé, hier, de limiter son aide à l'économie en réduisant «modestement» le montant de ses injections de liquidités, sur fond d'amélioration de la conjoncture dans le pays. Ses taux directeurs demeurent toutefois inchangés.

A l'issue de deux jours de réunion de son comité monétaire (Fomc), à Washington, la Fed a indiqué qu'elle réduisait de 85 à 75 milliards de dollars le montant de ses rachats d'actifs mensuels, auxquels elle procède depuis janvier pour desserrer l'état du crédit et soutenir l'activité. ● ATS-AFP

FRANCE DSK inculpé pour proxénétisme aggravé

La justice française a confirmé mercredi que l'ancien patron du FMI Dominique Strauss-Kahn sera jugé en correctionnelle et non devant les assises. Il est inculpé pour «proxénétisme aggravé en réunion» dans l'affaire dite du Carlton de Lille. ● ATS

NEW YORK Collectionneur coupable de contrefaçon de vin

Le collectionneur et marchand de vins indonésien Rudy Kurniawan a été reconnu coupable hier à New York de contrefaçons de grands vins français. Après moins de deux heures de délibération, les 12 jurés l'ont reconnu coupable des deux chefs d'accusation retenus contre lui. ● ATS

JUSTICE Berlusconi bloqué en Italie faute de passeport

Silvio Berlusconi a vu sa demande de restitution de son passeport rejetée par la justice italienne. Il n'a donc pas pu se rendre avec ses alliés politiques en Belgique à une réunion de responsables conservateurs européens, a-t-on déclaré hier de source judiciaire. Le passeport de l'ex-président du Conseil lui a été confisqué lorsqu'il a été reconnu coupable de fraude fiscale en août et condamné à une peine de quatre ans de prison. Celle-ci a été ramenée par la suite à un an de résidence surveillée ou de travaux d'intérêt général. ● ATS

AFRIQUE Les affrontements entre factions rivales font craindre un embrasement.

Près de 500 victimes au Soudan du Sud

Des affrontements ont éclaté hier entre factions rivales de l'armée aux abords de la ville de Bor, au Soudan du Sud. Les Nations unies font état d'un bilan d'un demi-millier de morts depuis le début de la semaine.

Signe de la gravité de la situation: les Etats-Unis ont décidé d'évacuer le personnel non essentiel de leur ambassade ainsi que leurs ressortissants à Juba, la capitale.

Ces affrontements, qui ont éclaté dimanche soir aux abords de deux casernes des environs de Juba, font craindre un conflit généralisé dans le dernier Etat indépendant en date du continent. Celui-ci est né du divorce en 2011 entre le nord du Soudan, arabe et musulman, et le



Les civils cherchent à se réfugier. KEYSTONE

Sud, animiste et chrétien. Les violences, qui recouvrent aussi les divisions ethniques entre la majorité Dinka et la minorité Nuer, font suite, selon la version du gouvernement du

président Salva Kiir, à une tentative de coup d'Etat.

A Bor, à quelque 150 km au nord de Juba, un responsable a déclaré que des militaires s'affrontaient dans deux casernes

de la ville. Un journaliste a rapporté que des soldats fidèles au vice-président déchu avaient le contrôle de ces casernes.

Un millier de civils se sont réfugiés dans le complexe des Nations unies à Bor. L'ONU fait aussi état de combats dans une base militaire de Torit, à 120 km au sud-est de Juba.

«Il est à craindre qu'une fois que ce conflit gagne le reste du pays, il prenne une tournure plus ethnique et on pourrait assister alors à une remobilisation des milices», met en garde un diplomate occidental. «Dans ce cas de figure, le conflit aura des conséquences pour un grand nombre de pays des alentours, qui ne sont pas, loin de là, des parangons de stabilité». ● ATS

Les rendez-vous de l'immobilier

Chaque jeudi dans

L'EXPRESS

L'Impartial



PILOTE.CH

naef

la tradition immobilière

ACHAT, VENTE, GÉRANCE, EXPERTISE, PROMOTION... une vue professionnelle sur le marché immobilier local!

Naef Immobilier Neuchâtel SA

Av. Léopold-Robert 60 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 032 911 23 23
www.naef.ch · courtage.ne@naef.ch

Av. Ed.-Dubois 20 Neuchâtel
Tél. +41 032 737 27 27

FINANCEMENT Etape importante pour tout salarié qui possède un bien (1/3).

Etre propriétaire à la retraite

En tant que propriétaire, la retraite n'est pas à considérer comme une échéance mais plutôt comme une étape importante qu'il convient de planifier. En effet, tout propriétaire salarié qui arrive à l'âge de la retraite ordinaire sait qu'il va toucher une rente de la part de l'AVS et le choix entre une rente ou un capital de la prévoyance professionnelle (2e pilier). Viendront s'ajouter les avoirs des prévoyances privées et le patrimoine personnel (immobilier, titres, placements, etc.).

Ces éléments cumulés permettront de connaître les revenus, mais encore faut-il connaître les dépenses. Le budget sera déterminant pour une bonne planification financière de la retraite et sera établi sur la base de données précises comme le calcul des rentes AVS/LPP, les coûts pour une couverture santé ou les dépenses pour l'alimentation sans oublier les impôts. D'autres critères plus subjectifs: voyages, véhicules, loisirs seront à inclure dans la réflexion, car même si subjectifs ils n'en restent pas moins importants.

dra-t-il connaître les dépenses. Le budget sera déterminant pour une bonne planification financière de la retraite et sera établi sur la base de données précises comme le calcul des rentes AVS/LPP, les coûts pour une couverture santé ou les dépenses pour l'alimentation sans oublier les impôts. D'autres critères plus subjectifs: voyages, véhicules, loisirs seront à inclure dans la réflexion, car même si subjectifs ils n'en restent pas moins importants.

Ratio charges/revenu

Pour ce qui est d'un bien immobilier nous savons que l'une des règles du financement hypothécaire est de rester dans un ratio charges/revenu n'excédant pas 33%. Ce rapport devra bien entendu être maintenu à la retraite.

Ensuite, trois autres facteurs déterminants sont à relever: l'épargne disponible, le ratio d'endettement ou taux d'avance et la fiscalité. Le premier point étant facilement connu voici quelques précisions sur les deux autres:

Le taux d'avance initialement octroyé, tenant compte d'un apport de fonds propres standard de 20%, est de 80% de la valeur du bien. L'organisme en charge du financement effectue ensuite une répartition de 65% (premier rang) et le solde, ici 15% (deuxième rang). Cette pratique a pour but d'évaluer les risques et de déterminer les conditions cadres du prêt. En effet, le

premier rang pourra être conservé sans obligation d'amortissement la vie durant et même au-delà par succession.

A contrario, le deuxième rang est considéré comme plus risqué pour le créancier hypothécaire (possibilité de ne pas récupérer l'entier du prêt en cas de vente forcée par exemple), les conditions qui lui seront appliquées seront donc plus restrictives et il devra être amorti à terme.

Avec les années la répartition sera toujours la même, sauf que la banque prendra comme référence non pas la valeur du bien lors de l'achat mais la valeur vénale. Donc si votre logement prend de la valeur avec les années, il se peut qu'à la retraite votre deuxième rang soit fortement réduit voir «effacé» et ainsi l'obligation d'amortir remise en question. Pour mieux comprendre le tout voici un exemple:

1985	100%	Prix achat d'une villa:	800 000 fr.
	20%	Fonds propres:	160 000 fr.
	80%	Prêt hypothécaire:	640 000 fr.
	65%	1er Rang	520 000 fr.
	15%	2e Rang	120 000 fr.
2013	100%	Valeur retenue par la banque:	1 400 000 fr.
	65%	Prêt hypothécaire:	640 000 fr.
		1er Rang	910 000 fr.
		Marges disponibles en 1er Rang	270 000 fr.

La valeur de premier rang, à savoir 65%, couvre en 2013 l'entier du prêt avec, en plus, la possibilité d'envisager une augmentation. Nous voyons donc qu'avec le temps, l'obligation d'amortir diminue voir disparaît.

Ceci mène à se poser la question: est-ce plus judicieux d'amortir ou au contraire maintenir, voire augmenter son prêt? Comme évoqué précédemment les revenus attendus à la retraite seront déterminants ainsi que la fortune disponible.

La suite logique sera d'effectuer des calculs fiscaux, ce que nous traiterons dans notre prochaine chronique.

MICHELE CALABRESE
DEFFERRARD & LANZ SA
CONSEILLER FINANCIER -
FONDÉ DE POUVOIR
NEUCHÂTEL
TÉL. 032 858 10 13



Les logements prennent de la valeur avec les années. ARCHIVES DAVID MARCHON

Evolution des taux d'intérêt hypothécaires

Type de taux	18.11.2013	16.12.2013	Tendance
Construction	1.80	1.80	-
Variable	2.50	2.50	-
Libor 3 mois	0.92	0.92	-
1 an	1.01	1.00	▼
2 ans	0.96	0.97	▲
3 ans	1.08	1.08	-
4 ans	1.26	1.28	▲
5 ans	1.47	1.51	▲
6 ans	1.65	1.70	▲
7 ans	1.81	1.87	▲
8 ans	1.96	2.02	▲
9 ans	2.08	2.14	▲
10 ans	2.17	2.23	▲
15 ans	2.85	3.07	▲
20 ans	3.00	3.17	▲

Source: www.d-l.ch

IMMOBILIER

À LOUER

jouval
Régie immobilière Jouval SA

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Fiaz

Vous souhaitez bénéficier d'un loyer avantageux?

NOUS VOUS PROPOSONS DES APPARTEMENTS DE 3.5 A 4.5 PIECES

Proche de toutes commodités.
Libre de suite ou pour date à convenir

Pour tout renseignement complémentaire ou visite:
Tél. 032 723 08 86 | www.jouval.ch
Raffinerie 1 | 2004 Neuchâtel

à louer

GÉNÉRATION HABITATION SA
Le temps de construire

A Louer Mars 2014 Cortailod
Route de l'Areuse
Bureaux de 100 à 500 m2
CHF 90.- m2 (brut)
Tél. 032 721 12 07
Rue du Concert 6 - 2001 Neuchâtel
E-mail: info@genhab.ch

Trouvé appartement & déménageurs

Pour vos offres privées, touchez votre public comme les grandes marques: une petite annonce dans le journal suffit. En plus concis. Publiez votre petite annonce en ligne. Très vite, à bon prix, vous touchez une multitude d'intéressés.

Faire de la pub comme les grands. Par une petite annonce.
www.publicitas.ch

publicitas

A LOUER

Géranzia & Bolliger SA

PROCHE DE TOUTES COMMODITES
4 PIECES

Numa-Droz 53 - 4ème Est
2300 La Chaux-de-Fonds

Cuisine, salle de bains/WC, hall avec armoires, séjour et 2 chambres avec parquet, buanderie, dépendance, 2 pièces réunies!

Libre tout de suite

CHF 750.00 + charges

032 911 90 90
Av. L.-Robert 12 • 2302 La Chaux-de-Fonds
www.gerancia-bolliger.ch

A LOUER

Géranzia & Bolliger SA

APPARTEMENT DE 4 PIECES

Charles-Naine 14 - 1er Ouest
2300 La Chaux-de-Fonds

Cuisine agencée avec lave-vaisselle, hall avec armoires, salle de bains/WC, séjour et 3 chambres, jardin commun, dépendance, chauffage central.

Libre tout de suite

CHF 750.00 + charges

032 911 90 90
Av. L.-Robert 12 • 2302 La Chaux-de-Fonds
www.gerancia-bolliger.ch

À VENDRE

GÉNÉRATION HABITATION SA
Le temps de construire

A vendre Bevaix
Sortie autoroute ouest
Terrain industriel
2'800 m2.
Densité 4,2 m3 par m2
Tél. 032 721 12 07
Rue du Concert 6 - 2001 Neuchâtel
E-mail: info@genhab.ch

EN VACANCES?

FAITES SUIVRE VOTRE JOURNAL!

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance:
- par internet: www.arcinfo.ch rubrique «services abonnés»
- par courrier: SNP, Service clientèle, rue Neuve 14, Case postale, 2302 La Chaux-de-Fonds

Nous n'effectuons pas de changement d'adresse ou d'interruption pour une période inférieure à 4 jours.

L'Impartial Adresse de vacances

LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

ADRESSE ACTUELLE:
Nom: _____ Prénom: _____
Rue et No: _____
NPA/Localité: _____
No d'abonné: _____

ADRESSE DE VACANCES:
Nom: _____ Prénom: _____
Hôtel/Location/Chez: _____
Du: _____ au (inclus): _____
Rue et No: _____
NPA/Localité: _____
Pays: _____ Province: _____
No de dossier (pour les clients Croisitour Voyages): _____

INTERRUPTION MOMENTANÉE:
Du: _____ au (inclus): _____

Lieu, date et signature: _____

Les suspensions d'abonnement dès 10 jours prolongent l'abonnement
A découper et à retourner à: SNP Société Neuchâtoise de Presse SA; Service clientèle;
Rue Neuve 14; Case postale 2184; 2302 La Chaux-de-Fonds

Croisitour offre à ses clients L'Impartial ou L'Express sur leur lieu de vacances... évidemment ça donne le sourire!

La Chaux-de-Fonds 032 910 55 66 • Neuchâtel 032 723 20 40 • Le Locle 032 931 53 31 • St-Imier 032 32 941 45 43

www.arcinfo.ch

croisitour
Les artisans de l'évasion

L'Impartial
LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

Le chiffre du jour
115 milliards de francs: les dommages occasionnés par les catastrophes naturelles cette année dans le monde, selon Swiss Re.

ÉLECTRICITÉ Le groupe énergétique zurichois souffre du subventionnement massif accordé aux filières éolienne et solaire en Allemagne.

Axpo a vu son bénéfice fondre de près d'un quart sur un an

Le groupe d'électricité zurichois Axpo, un des acteurs majeurs de la branche en Suisse, a vu son bénéfice fondre de 24,5% sur un an à 213 millions de francs durant l'exercice 2012/13 (clos fin septembre). A l'instar de la concurrence, l'entreprise montre du doigt le subventionnement massif des filières éolienne et solaire, en particulier en Allemagne, qui pèse sur les centrales électriques conventionnelles.

Le groupe énergétique zurichois estime avoir bouclé un exercice satisfaisant compte tenu d'un environnement difficile, marqué par les prix en chute libre. Au cours de l'année écoulée, les tarifs ont reculé de près d'un quart, et sont pour l'heure, partiellement sous les coûts de production du parc de centrales, a indiqué hier Axpo. Dans ce contexte, la rentabilité a pu être maintenue, notamment grâce au plan d'économies en cours, a souligné Heinz Karrer à Zurich, lors de sa dernière présentation devant la presse en tant que patron du groupe. Elu à la présidence d'Economiesuisse, Heinz Karrer sera remplacé en février 2014 par Andrew Walo, actuel patron des Forces motrices de Suisse centrale (CKW), filiale d'Axpo.

Sous l'effet d'importants amortissements toutefois, le résultat avant intérêts et impôts (Ebit) a reculé de 5,2% à 312 millions de francs. Résultat des distorsions du marché de l'électricité, le groupe a procédé à une correction de valeur à hauteur de -760 millions sur les participations, le parc de centrales et les contrats de fourniture.

BONHÔTE

	dernier	%1.13
B.Alt. M-Arb. CL (CHF)	9977.00	-1.5
B.Alt. M-Perf. CL (CHF)	13932.00	-4.0
B.Sel-BRIC M-Fonds (CHF)	112.36	-5.9
B.Sel-O. HR M-Fonds (CHF)	101.24	-3.3
B.Str.-Monde (CHF)	139.47	-6.0
B.Str.-Obligations (CHF)	99.55	-1.6
Bonhôte-Immobilier	119.00	-3.0



Heinz Karre (gauche) occupe la position de directeur général et Robert Lombardini est chargé de la présidence du groupe zurichois Axpo. KEYSTONE

LE CHIFFRE

200 millions: le projet d'économies supplémentaire qu'effectuera le groupe zurichois Axpo, d'ici 2016.

La baisse de la demande liée à la morosité conjoncturelle en Europe a également grevé le chiffre d'affaires, qui s'est contracté de 4,4% à 7,02 milliards de francs. Néanmoins, dans l'activité internationale de négoce d'énergie, le groupe a quasi doublé son résultat commercial à 276 millions, en particulier grâce à la fourniture de services dans le domaine de l'éolien terrestre en Europe.

En revanche, dans sa propre zone de desserte, en Suisse centrale et Suisse du Nord-Est, Axpo pâtit d'un recul de la consommation. En effet, les bas prix proposés sur le marché ont incité un nombre croissant de clients à délaissier l'approvisionnement en électricité par les entreprises cantonales en faveur du marché libre,

souligne la société. En Suisse, le groupe a d'ailleurs bifé 62 postes au cours de l'exercice 2012/13, une baisse compensée par la création d'emplois à l'étranger consacrés au développement des activités de commerce et d'origination. Au final, l'effectif global a diminué de 13 personnes à 4355 emplois à temps plein au 30 septembre 2013.

Pari sur les énergies renouvelables

Autre conséquence de l'environnement incertain, les investissements ont été réduits pendant l'année sous revue à 182 millions, contre 226 millions un an plus tôt. Les fonds ont notamment été affectés à la centrale nucléaire de Beznau (AG), à la construction de la centrale hydraulique de Rütli à Aarau (AG), ainsi qu'à l'acquisition de deux parcs éoliens dans le nord de la France.

Axpo continue d'investir à grande échelle dans les énergies renouvelables. Le groupe détient d'importantes participations dans

un parc éolien off-shore en mer du Nord allemande, ainsi que dans un projet de géothermie en Bavière.

Du côté des grands projets, en juin dernier, le consortium Shah Deniz a choisi le projet TAP (Trans Adriatic Pipeline) pour assurer l'exportation vers l'Europe du gaz naturel du gisement Shah Deniz II, en Azerbaïdjan. Pour rappel, la décision d'investissement définitive a été prise par le consortium mardi. Axpo, qui détient actuellement 5% des parts, prévoit la première livraison de gaz pour 2019. Au chapitre des prévisions, Axpo anticipe que les prix de gros de l'électricité en Europe se maintiendront à un bas niveau durant les années à venir. Le groupe entend continuer à comprimer ses coûts, avec un objectif visé de 200 millions d'économies supplémentaires d'ici 2016. Il continuera à investir avec circonspection tout en exploitant de nouvelles pistes de revenus. **ATS**

INDICATEURS
Source THOMSON REUTERS
Cours sans garantie

INDICES	DJ Euro Stoxx 50
SLI	2975.0 +1.1%
12093.0 +0.7%	FTSE 100
Nasdaq	6492.0 +0.0%
Comp.	SPI
4070.0 +1.1%	7535.1 +0.6%
DAX 30	Dow Jones
9181.7 +1.0%	161679 +1.8%
SMI	CAC 40
7881.2 +0.6%	41095 +1.0%
SMIM	Nikkei 225
1533.6 +1.1%	155878 +2.0%

Change	DEVICES		BILLETS		avec CHF 1 j'achète
	achat	vente	achat	vente	
Euro (1)	1.2071	1.2377	1.194	1.256	0.796 EUR
Dollar US (1)	0.8775	0.8998	0.848	0.932	1.073 USD
Livre sterling (1)	1.4378	1.4742	1.385	1.507	0.663 GBP
Dollar canadien (1)	0.8242	0.8451	0.7995	0.8755	1.142 CAD
Yens (100)	0.8507	0.8722	0.8135	0.9155	109.22 JPY
Cour. suédoises (100)	13.3973	13.7777	13.04	14.26	701 SEK

Métaux	OR		ARGENT		PLATINE	
	achat	vente	achat	vente	achat	vente
Once/USD	12334	12494	1945	1995	1321	1346
Kg/CHF	35315	35815	556.9	571.9	37829	38579
Vreneli 20.-	200	225	-	-	-	-

MARCHÉ SUISSE (cours en CHF)

SMI	18/12	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)	AUTRES VALEURS	18/12	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
ABB Ltd N	22.29	21.96	23.49	18.72	Alpiq Holding N	122.00	122.40	133.30	104.50
Actelion N	71.90	72.00	7765	43.53	BC Bernoise N	208.80	202.70	264.75	190.60
Adecco N	66.60	64.75	71.15	42.77	BC du Jura P	63.55	64.80	68.55	59.50
CS Group N	25.98	25.94	30.54	21.73	BKW N	28.05	28.00	34.15	27.75
Geberit N	256.10	251.80	272.80	196.10	Cicor Tech N	35.95	34.65	36.30	25.55
Givaudan N	1236.00	1213.00	1369.00	956.50	Clariant N	15.40	15.33	16.55	11.62
Holcim N	64.25	64.55	79.10	62.70	Feintool N	70.05	70.80	77.00	51.75
Julius Baer N	40.69	40.90	45.14	31.61	Komax	135.30	131.70	138.60	68.10
Nestlé N	63.30	63.50	70.00	59.20	Meyer Burger N	9.30	8.81	11.75	5.20
Novartis N	68.45	67.80	74.25	57.45	Mikron N	6.25	6.20	6.42	5.02
Richemont P	85.30	85.10	96.15	67.60	OC Oerlikon N	12.70	12.55	13.70	9.91
Roche BJ	236.60	233.40	258.60	184.00	PubliGroup N	88.50	88.85	153.00	85.00
SGS N	1985.00	1977.00	2450.00	1952.00	Schweiter P	65.10	65.20	65.50	51.00
Swatch Grp P	579.50	572.00	606.50	455.30	Straumann N	159.00	158.40	182.60	109.60
Swiss Re N	79.35	77.50	84.75	65.20	Swatch Grp N	98.65	97.85	104.40	77.70
Swisscom N	458.50	457.30	475.50	390.20	Swissmetal P	0.80	0.81	2.10	0.24
Syngenta N	345.10	344.30	416.00	335.30	Tornos Hold. N	4.71	4.69	7.05	3.90
Transocean N	42.10	42.36	54.70	40.09	Valiant N	75.35	75.80	93.50	74.75
UBS N	16.25	16.17	19.60	14.09	Von Roll P	1.47	1.47	2.20	1.30
Zurich FS N	249.10	248.00	270.90	225.60	Ypsomed	63.50	63.80	69.00	51.00

MARCHÉS ÉTRANGERS

	18/12	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)		18/12	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
Autodesk (\$)	48.27	47.50	47.74	27.97	L.V.M.H (\$)	129.25	129.00	150.05	117.80
Baxter (\$)	67.24	65.55	74.59	62.80	Movado (\$)	113.79	112.40	114.55	90.78
Celgene (\$)	162.48	160.79	170.77	58.53	Nexans (\$)	33.38	33.13	43.27	28.78
Fiat (€)	5.32	5.43	6.53	3.83	Philipp Morris (\$)	85.48	84.65	96.72	82.46
Johnson & J. (\$)	92.64	90.66	95.98	69.18	Stryker (\$)	87.76	71.65	75.45	54.07
Keiretsu (\$)	150.15	150.65	185.15	137.09					

Cours sans garantie
 B = bon de jouissance P = action au porteur N = Action nominative
 d = cours demandé o = cours offert

AÉRONAUTIQUE RUAG

Vente de dix Dornier 228 au Venezuela

Le groupe d'armement et d'aéronautique Ruag a vendu dix exemplaires de son avion Dornier 228 au gouvernement vénézuélien, a-t-il annoncé hier. Le montant de la transaction n'a pas été rendu public. Dans le détail, il s'agit de huit appareils neufs Dornier 228 New Generation (NG) et de deux Dornier 228-12 d'occasion, précise le groupe entièrement en mains de la Confédération. Ces avions bi-turbopropulseurs à même d'utiliser des pistes relativement sommaires sont destinés au transport de passagers entre des villages isolés et des centres régionaux au Venezuela, selon Ruag. Le contrat comprend aussi la formation des personnels, ainsi que la fourniture de pièces détachées et d'équipements de soutien au sol. **ATS**

ALIMENTATION

Bruxelles propose d'interdire le clonage à but alimentaire dans l'Europe

La Commission européenne a proposé hier d'interdire le clonage animal à but alimentaire dans l'UE. Mais elle a renoncé à bannir la vente de viande ou de lait des descendants des animaux clonés pour ne pas indisposer ses partenaires commerciaux, notamment américains. «La Commission propose d'interdire la technique du clonage pour les animaux d'élevage et d'interdire l'importation d'animaux clonés vers l'UE», a annoncé le commissaire européen chargé de la Santé, Tonio Borg, au cours d'une conférence de presse. «Nous proposons d'interdire la technique du clonage à des fins alimentaires et les importations d'animaux clonés», a-t-il insisté. «Mais nous ne faisons pas de proposition sur l'étiquetage» pour la viande de bovins descendants d'animaux clonés, a-t-il ajouté. «Cela ne veut pas dire que nous n'en avons pas parlé pendant la réunion» de la Commission. Au sein de l'Union européenne, le clonage animal à but alimentaire ne se pratique qu'au Danemark. L'UE importe chaque année entre 300 000 et 500 000 tonnes de viande bovine des Etats-Unis et d'Argentine, pays qui ont autorisé le clonage à des fins commerciales, mais n'ont aucun système de traçabilité. **ATS-AFP**



KEYSTONE

CHINE

Les ventes de montres de luxe ont chuté

Les ventes de montres de valeur ont sévèrement trébuché en Chine cette année. Elles ont été victimes d'un net effritement du marché du luxe sur fond de campagne gouvernementale contre la corruption. L'horlogerie, qui compte pour plus d'un cinquième du marché chinois du luxe, a vu ses ventes chuter de 11% dans le pays en 2013, à 27 milliards de yuans (3,9 milliards d'euros), a estimé un rapport du cabinet Bain & Company. Xi Jinping, arrivé à la tête du Parti il y a un peu plus d'un an et président du pays depuis mars, a mis l'accent sur la lutte contre la corruption au sein de l'appareil politique. Les achats d'articles de luxe par des responsables politiques sont traqués par les internautes, et peuvent ouvrir la voie à des enquêtes pour corruption. **ATS-AFP**

AUGMENTER VOTRE ÉPARGNE 3 DIMINUER VOS IMPÔTS

BCN PLUS FORTS ENSEMBLE

Profitez des dernières semaines pour effectuer un versement en 2013

FONDS/FONDATION DE PLACEMENT SWISSCANTO

	dernier	%1.13		dernier	%1.13
(CH) BF CHF	94.73	-0.06	(LU) EF Climate B	6.792	-18.8
(CH) BF Conv. Intl	97.02	-0.73	(LU) EF Innov Ldrs B	197.56	-21.6
(CH) BF Corp H CHF	104.22	-0.1	(LU) EF Sel Energy B	793.76	-9.3
(CH) BF Corp EUR	112.86	-2.2	(LU) EF Sel HealthC	360.99	-
(CH) BF Intl	73.32	-8.1	(LU) EF Sel Intl B	1194.3	-19.5
(CH) Commodity A	79.01	-3.7	(LU) EF S&M&C Jap.	2526.900	60.3
(CH) EF Asia A	88.08	-7.9	(LU) EF S&M&C NAm.	76.25	-11.8
(CH) EF EmerMkts A	176.26	-7.3	(LU) EF Water B	123.48	-1.76
(CH) EF Euroland A	112.90	-1.75	(LU) MM Fd AUD	243.77	2.3
(CH) EF Europe	134.87	18.4	(LU) MM Fd CAD	191.36	0.4
(CH) EF Green Inv A	94.66	20.0	(LU) MM Fd CHF	148.36	-0.2
(CH) EF Gold	473.60	-52.4	(LU) MM Fd EUR	105.41	-0.1
(CH) EF Intl	148.94	19.2	(LU) MM Fd GBP	130.62	0.0
(CH) EF Japan	381.20	2.8	(LU) MM Fd USD	194.67	-0.0
(CH) EF N-America	325.80	26.1	(LU) Sic II Bd CHF	104.11	-1.0
(CH) EF S&M&C Swi.	442.53	22.3	(LU) Sic II Bd EUR	104.92	-1.4
(CH) EF Switzerland	325.33	18.5	(LU) Sic II Bd USD	112.71	-3.6
(CH) EF Tiger A	96.55	3.1	Eq. Top Div Europe	118.70	16.2
(CH) EF Value Switz	156.38	20.8	Eq Sel N-America B	163.33	27.2
(CH) SMI Index Fd	84.23	-	Eq Sel Europe B	61.64	-
(CH) SPI Index Fd	107.81	18.4	Bond Inv. AUD B	197.85	-0.1
(LU) BI Med-Ter CHF	117.56	-0.4	Bond Inv. CAD B	184.20	-3.1
(LU) BI Med-Ter EUR	134.32	-0.6	Bond Inv. CHF B	128.90	-1.0
(LU) BI Med-Ter USD	145.03	-0.3	Bond Inv. EUR B	89.56	-1.4
			Bond Inv. GBP B	99.98	-3.7
			Bond Inv. JPY B	11018.00	-
			Bond Inv. USD B	160.82	-3.7
			Bond Inv. Intl B	99.26	-8.6
			lifa	111.00	-9.3
			Pf Income A	107.16	-1.7
			Pf Income B	134.94	-1.7
			Pf Yield A	135.19	-1.8
			Pf Yield B	162.65	-1.8
			Pf Yield EUR A	106.80	-1.2
			Pf Yield EUR B	140.82	-1.2
			Pf Balanced A	161.83	-4.4
			Pf Balanced B	188.48	-4.4
			Pf Bal. EUR A	111.00	-3.8
			Pf Bal. EUR B	137.19	-3.8
			Pf Bal. A	92.53	-8.9
			Pf Bal. B	101.61	-8.9
			Pf Growth A	210.73	-7.6
			Pf Growth B	235.44	-7.6
			Pf Growth A EUR	108.13	-7.4
			Pf Growth B EUR	127.49	-7.4
			Pf Equity A	243.49	-13.8
			Pf Equity B	261.09	-13.8
			Pf Gl Eq. A EUR	102.45	-18.3
			Pf Gl Eq. B EUR	103.52	-18.3
			Valca	300.50	-11.7
			LPP 3 Portfolio 10	170.43	-1.3
			LPP 3 Portfolio 25	161.28	-4.9
			LPP 3 Portfolio 45	185.61	-8.9
			LPP 3 Oeko 45	132.13	-7.1

MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril)	9740	9745
Huile de chauffage par 100 litres	102.10	102.80

Margot Mazout
 Huile de chauffage
0844 844 644
 E-mail: info@margotmazout.ch
 Internet: www.margotmazout.ch

PRÉVENTION L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches renouvelle son matériel d'instruction pour que les aventuriers du froid sachent se prémunir contre la mort blanche.

Apprivoiser l'avalanche, c'est possible

LUC-OLIVIER ERARD

Vous prévoyez de chausser vos skis de randonnée prochainement? Vous n'avez pas l'intention de rester entre le tire-moufle et la buvette lors de votre prochaine semaine blanche? Alors l'Institut d'étude de la neige et des avalanches (SLF) vous a préparé un peu de travail.

Car oui, sortir dans la neige en dehors des pistes balisées demande des connaissances et une bonne préparation.

Chaque année, en moyenne, 25 Suisses périssent avalés par une coulée de neige. Dans 90% des cas, ils l'ont déclenchée eux-mêmes. Au total, 2000 personnes ont été prises dans une avalanche au cours des 10 dernières années. Le danger de se retrouver dans une avalanche est donc bien réel. Et le temps de survie sous la neige est court: seule une personne sur deux survit à plus de 30 minutes d'ensevelissement complet dans la neige.

La neige arrive!

Des précipitations sont attendues en montagne juste à temps pour le week-end, c'est donc le moment pour faire le point sur ce que vous devez savoir avant de jouer les Freeriders du dimanche.

Pour vous aider dans vos préparatifs, les spécialistes de l'avalanche du SLF et la Caisse nationale d'assurance accident Suva ont renouvelé la plateforme WhiteRisk.

Car enfilez un airbag dernier cri et jeter un œil distrait au bulletin d'avalanche ne suffit pas pour se protéger: seulement 8% des victimes des vingt dernières années sont décédées alors que le danger était évalué à «très fort». 57% d'entre elles ont péri lors de période de danger «marqué», et près d'un tiers se sont faites surprendre dans un contexte de danger «limité», selon les statistiques fournies par le SLF.



Bien se préparer à sortir des pistes peut permettre de limiter les risques du ski hors piste. Connaître l'environnement et les conditions de neige aux endroits où l'on pense se rendre est essentiel. KEYSTONE



«**Trop de gens se décident à sortir des pistes sur un coup de tête. Il faut se préparer!**»

SAMULI AEGERTER CHEF DE PROJET «SPORTS DE NEIGE», SUVA

Samuli Aegerter, chef de projet pour les «sports de neige» auprès de Suva, explique que l'impréparation est un souci: «Trop de gens se décident à sortir des pistes sur un coup de tête. Arrivés en haut des installations, ils voient une pente vierge et se disent, c'est beau, je veux y aller! Il faut se préparer quand on veut s'aventurer hors pistes».

Loin de vouloir décourager les envies de grands espaces («c'est inutile») les agents fédéraux de la poudreuse ont préparé un outil didactique et facile d'accès disponible sur internet et sur des applications pour smartphone.

On peut y acquérir des connaissances complètes en avalanche, mais aussi préparer ses sorties. Et là, ça se corse:

première étape, définir votre parcours. Vous pouvez définir un itinéraire sur les cartes de Swisstopo, et introduire des variantes. Ensuite, on peut noter les passages critiques, par exemple où la pente est forte (ce qui entraîne des dangers d'avalanche d'autant plus importants).

Bulletin météo

Ensuite, place aux conditions actuelles. Les bulletins météo et les conditions d'enneigement sont à portée de mains sur la plateforme. Vous pouvez les utiliser pour noter dans votre fiche de sortie la visibilité, la neige, les précipitations prévues, les vents et les températures.

Enfin, un espace est consacré à l'enregistrement des participants. Vous pouvez noter avec

qui vous partez, les objectifs visés, et toutes les notes que vous souhaitez. Ensuite, partagez votre fiche avec toutes les personnes concernées et informez vos proches de votre parcours. Une check-list finale permet de vous assurer que vous avez clairement défini le but de la balade avec vos amis, vérifié que tout le monde dispose du matériel adéquat, et se sent capable d'effectuer la sortie. Il vous est aussi rappelé qu'il ne faut pas entrer dans les zones de protection de la faune et de la flore, qui sont répertoriées. ●

INFO

WhiteRisk

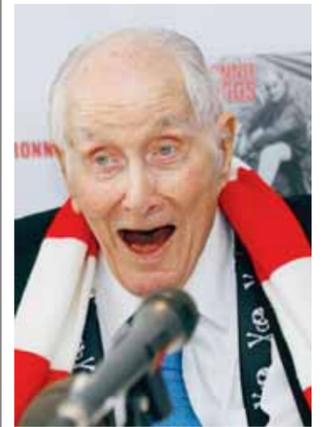
La plateforme pour tout savoir sur la neige et préparer ses sorties, et l'appli smartphone pour embarquer les cartes: www.whiterisk.ch

GRANDE-BRETAGNE Ronnie Biggs, mort d'un gangster de légende

L'Angleterre a perdu l'un de ses gangsters légendaire. Connue pour être l'un des auteurs d'un casse entré dans l'histoire, celui du train postal Glasgow-Londres en août 1963, Ronnie Biggs est mort hier à l'âge de 84 ans. Depuis sa remise en liberté en 2009 en raison de son état de santé fragile, il se déplaçait en fauteuil roulant et vivait dans une maison de retraite dans le nord de Londres.

Biggs était le membre le plus célèbre d'un gang de onze hommes, qui, dans la nuit du 7 au 8 août 1963, était parvenu à arrêter un convoi ferroviaire en trafiquant la signalisation. Après avoir blessé grièvement le conducteur du train, ils s'étaient emparés de 120 sacs de billets de banque, se partageant la somme record pour l'époque de 2,6 millions de livres. Plusieurs livres et plusieurs films ont été inspirés de ce braquage audacieux surnommé «The Great Train Robbery». Arrêté après l'attaque comme la plupart de ses complices, Ronnie Biggs avait été condamné à 30 ans de réclusion. Mais il était parvenu à s'évader après quinze mois derrière les barreaux.

Après un bref stop à Paris, où il a changé d'apparence grâce à la chirurgie esthétique, il s'était enfui en Espagne puis en Australie. Repéré par Scotland Yard, il avait rejoint l'Amérique latine avant de s'établir au Brésil. Malade et ruiné, il était finalement rentré en Grande-Bretagne en 2001 pour purger sa peine avant d'être libéré huit ans plus tard pour des raisons de santé. ● lefigaro.fr



Ronald Biggs en 2011. KEYSTONE

VALAIS La fusillade avait fait trois morts au-dessus de Conthey en janvier.

Le tireur de Daillon était ivre

En détention provisoire depuis près d'un an, l'auteur présumé de la fusillade qui a fait trois morts et deux blessés le 2 janvier dernier à Daillon, au-dessus de Conthey (VS), était ivre au moment des faits. Son alcoolémie était alors de 1,75 pour mille au moins, a écrit hier le Ministère public valaisan.

En faisant le point sur l'avancement de l'instruction près d'un an après les faits, le procureur Catherine Seppey précise que, le jour du drame survenu en début de soirée, l'assassin présumé avait passé la majeure partie de sa journée dans des établissements publics de la région où il avait consommé de l'alcool. En droit, un état d'ivresse, qui réduit la capacité



La police avait dû ouvrir le feu. KEYSTONE

de discernement, peut constituer une circonstance atténuante.

Dans le cadre de son instruction, le Ministère public s'est également attaché à cerner la

personnalité de cet habitant de Daillon, célibataire, âgé de 33 ans. Le prévenu souffre de troubles psychologiques depuis de nombreuses années et vivait marginalisé alors qu'il avait fait l'objet d'une décision de mise sous tutelle depuis février 2009. Il bénéficiait d'une rente de l'assurance invalidité.

Expertise psychiatrique

Une expertise psychiatrique a été effectuée, ajoute le procureur. Elle doit encore faire l'objet d'un rapport complémentaire, voire d'une éventuelle contre-expertise. Un autre rapport d'expert est encore attendu afin d'établir précisément la configuration des lieux, les trajectoires des projectiles, les angles de

tir et la position du tireur. L'instruction, durant laquelle plus d'une trentaine de personnes ont été auditionnées, a déjà pu établir que la trentaine de projectiles tirés l'ont été au moyen de deux armes, un mousqueton 31 et un fusil de chasse à grenaille. Mais c'est tout un arsenal qui a été découvert au domicile du prévenu.

Durant ses interrogatoires, le prévenu a déclaré avoir voulu régler un problème familial de longue date. Trois femmes avaient été tuées, dont deux âgées de 55 et 79 ans, ainsi qu'une mère de famille de 32 ans. Deux hommes avaient été blessés, dont un de ses oncles. La police avait dû ouvrir le feu pour l'arrêter. ● [ATS](http://ats)

MONACO

Un fils pour Gad Elmaleh et Charlotte

La nièce du prince Albert II de Monaco, Charlotte Casiraghi, a donné naissance mardi à un fils prénommé Raphaël. Le père est son compagnon l'humoriste et comédien français Gad Elmaleh. ● [ATS](http://ats)

ASTROPHYSIQUE

Le Suisse Michel Mayor honoré par «Nature»

L'astrophysicien suisse Michel Mayor est l'un des dix scientifiques de l'année 2013 pour la revue britannique «Nature». Ce Vaudois de 71 ans, membre de l'observatoire de Genève, a découvert une planète semblable à la Terre en dehors de notre système solaire. ● [ATS](http://ats)

LAUSANNE

Un pas vers la résistance à l'obésité

Des scientifiques de l'Université de Lausanne ont mis en évidence un gène qui permet à des souris de résister à l'obésité. Leur découverte est le fruit de 15 ans de recherche. ● [ATS](http://ats)

ÉTATS-UNIS

Une fusillade dans un hôpital fait deux morts

Une fusillade a éclaté mardi dans un hôpital de Reno. Bilan deux morts, dont le tireur, et au moins deux blessés. ● [RED](http://red)

C'EST NOËL AU RAYON BOUCHERIE jusqu'au 24 décembre 2013

Destination

Val de Morteau

A 30 minutes de La Chaux-de-Fonds
A 18 minutes du Locle

Volaille de Noël

Chapon (Château d'Uzel)
origine Franche-Comté

les 100g **2.00** CHF soit 15.80€/kg

Dinde fermière (Château d'Uzel)
origine Franche-Comté

les 100g **1.70** CHF soit 13.50€/kg

Poularde (Château d'Uzel)
origine Franche-Comté

les 100g **1.75** CHF soit 13.92€/kg

Gibier

Gigue de chevreuil
origine UE

les 100g **2.85** CHF soit 22.50€/kg

Cuisse de lièvre
origine UE

les 100g **2.00** CHF soit 15.90€/kg

Ouverture exceptionnelle dimanche 22 décembre de 8h45 à 18h



Intermarché
SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Carte de fidélité



demandez-la,
elle est gratuite!

25500 LES FINS - MORTEAU
Tél. 0033 381 676 840

LU	8.45-19.30
MA	8.45-19.30
ME	8.45-19.30
JE	8.45-19.30
VE	8.45-19.30
SA	8.30-19.30

Prix TTC en FS sur une base de change à 0,793 à titre indicatif

DETAXE*:

Cat. A: Viandes et abats comestibles 0,5kg au total par personne/jour
Cat. B: 3,5 kg au total par personne/jour

* Pour tout renseignement, voir les modalités à l'accueil

Avis aux annonceurs

En raison des Fêtes de Noël
L'Impartial ne paraîtra pas
mercredi 25 décembre 2013
ni jeudi 26 décembre 2013.

Pendant cette période, les délais de remise des annonces sont les suivants:

Editions	Délais
Mardi 24 décembre	Vendredi 20 décembre à 12h
Vendredi 27 décembre	Lundi 23 décembre à 12h
Samedi 28 décembre	Mardi 24 décembre à 10h
Lundi 30 décembre	Mardi 24 décembre à 10h

Les annonces reçues hors délai pour les éditions prescrites sont déplacées d'une édition.

Nos bureaux seront fermés comme suit:

- La Chaux-de-Fonds du mardi 24 décembre à 17 h au vendredi 27 décembre à 8h.
- Neuchâtel du mardi 24 décembre à 12h au vendredi 27 décembre à 8h.

Durant cette période, les avis mortuaires et tardifs sont à communiquer jusqu'à 19h à la rédaction par téléphone au 032 723 53 00 ou par fax au 032 723 53 09 ou par e-mail à l'adresse: carnet@limpartial.ch

www.publicitas.ch

publicitas
Une société de PUBLIGroupe



Chaque vendredi dans **L'Impartial**

Renseignements et réservations:

publicitas

Tél. 032 729 42 62
Fax 032 729 42 59

Lire le journal est le passe-temps favori de 73% des Suissesses et des Suisses.

Nous connaissons les titres lus par votre groupe cible pendant son temps libre. Voilà pourquoi nous plaçons toujours votre annonce là où elle est la plus efficace. Appelez-nous: 032 729 42 62. Les médias – notre métier.

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

GASTRONOMIE

Restaurant Maharajah

Spécialités indo-pakistanaïses
Service traiteur

Nouveau au Maharajah:
Au rez-de-chaussée
et à l'étage
Fondue indienne à volonté

Fondue chinoise à volonté

Viandes sur ardoise

Balance 15 – La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 03 40 - www.maharajah.ch

NOUVEAU:

Tous les jeudis dès 17h00
« FONDUE AU FROMAGE »
(de chez Sterchi) frs. 19.50 par personne
En découplant cette annonce,
vous recevrez avec votre fondue:
« 1 thé ou 1 kirsch gratuit »



RESTAURANT « LE METRO »
METROPOLE-CENTRE

Galerie 1
2300 La Chaux-de-Fonds

Bon valable jusqu'au 23 janvier 2014

L'EXPRESS L'Impartial

CONCOURS DE L'AVENT

COMMENT PARTICIPER ?

PAR SMS

Envoyez **DUO AVENT19** au 363
(Fr. 1.-/SMS)

PAR INTERNET: ARCINFO.CH rubrique **CONCOURS**

EXCLUSIF!

Sur votre mobile via l'appli ARCINFO.CH,
rubrique **Plus**, choisissez **Concours**, le tour est joué.

Télécharger l'application sur



AUJOURD'HUI, UN CADEAU EXCEPTIONNEL A GAGNER

1 BROSE À DENTS
Oral-B Professional Care

EN COLLABORATION AVEC
MIGROS
comme Magique.



Liste des gagnants sur arcinfo.ch, rubrique Concours

Conditions de participation: ce concours est ouvert à tous à l'exception des collaborateurs de la Société Neuchâtoise de Presse SA ainsi que leur famille proche et toutes personnes liées professionnellement à l'organisation du concours. Tout recours juridique est exclu. Les prix ne peuvent pas être convertis en espèces. Les gagnants seront désignés par tirage au sort et avertis personnellement. Les gains seront remis auprès des succursales Migros (de Marin Centre Neuchâtel et Métropole Centre La Chaux-de-Fonds). Une seule participation par personne par jour. Les informations personnelles du participant seront conservées et utilisées par l'organisateur selon l'article 5.2 de la protection des données. Plus d'informations sur www.arcinfo.ch/fr/services/conditions-generales

SPORTS

Le HCC se qualifiera-t-il pour les play-off de LNB?

LA QUESTION DU JOUR

Votez par SMS en envoyant **DUO QUAL OUI** ou **DUO QUAL NON** au numéro 363 (FR. 0,30/SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch

HOCKEY SUR GLACE Les dirigeants de LNB croient à la montée en puissance du HCC.

Le vent tournera en janvier

EMILE PERRIN

«On aurait préféré que l'enjeu de ce derby soit une place parmi le quatuor de tête et pas un match entre deux équipes qui luttent autour de la barre. Ce sera plus tendu que d'habitude.» Président d'Ajoie, Patrick Hauert connaît les mêmes tourments que son homologue chaux-de-fonnier Marius Meijer alors que le troisième tour touche à sa fin.

Toutefois, c'est bien le HCC qui pointe actuellement sous la barre. Une situation qui a de quoi surprendre dans le petit monde de la LNB. «C'est avec beaucoup de solidarité que nous observons la position du HCC», plaisante Sébastien Pico. «La Chaux-de-Fonds a changé d'entraîneur, son noyau de joueur est aussi en phase de renouvellement. Ce processus ne se fait pas en une année», relance le directeur général d'un Viège longtemps à la traîne.

La surprise Thurgovie

«J'ai été plus surpris par le changement d'entraîneur», glisse, de son côté Simon Schenk. «Mais, je ne connais pas les raisons de ce choix. La Chaux-de-Fonds paie aussi le fait que Damiano Ciaccio n'a pas retrouvé son niveau de la saison dernière. Par ailleurs, les départs de Jason, le jeune talentueux, et Régis, l'expérimenté, Fuchs n'ont peut-être pas été compensés. Ce n'est pas facile d'intégrer de nouveaux joueurs», analyse le directeur sportif des GCK Lions.

«Nous n'avons rien à envier ni à critiquer chez les Chaux-de-Fonniens. Comme le HCC, nous nous sommes fait surprendre par la qualité des autres équipes», relance Patrick Hauert, dont le HCA avait remporté le tour qualificatif la saison dernière et qui pointe au septième rang. «Thurgovie est la grande surprise de ce championnat. Au même titre que le début de saison fulgurant des GCK Lions. Les blessures et autres circonstances ont fait le reste.

Mais il faut voir les choses en face, les autres équipes se sont nettement renforcées.»

Le fouet ou les bonbons

Et peuvent aussi miser sur une certaine continuité, qui fait défaut aux Mélézes. Du coup, les dirigeants prônent la patience, même si Viège a remplacé Michel Zeiter par Kim Collins. «Nous avons trouvé un peu plus de constance, mais c'est avant tout l'attitude des joueurs qui est déterminante dans ce genre de situation», continue Sébastien Pico.

«Je ne suis pas inquiet pour La Chaux-de-Fonds. Le HCC va effectuer un pas en avant. A partir de janvier, c'est un autre championnat qui commence», promet Simon Schenk. «Il reste encore deux tours. Il ne faut pas paniquer. Les difficultés d'un club ne sont pas le fait d'un seul homme», enchaîne Patrick Hauert, pour couper court aux velléités de coupage de tête. «Il faut trouver le juste milieu entre le fouet et les bonbons», image Sébastien Pico quand on lui parle de secouer le cocotier.

Si, vu de l'extérieur, ils ne connaissent pas les maux chaux-de-fonniens, les dirigeants des autres clubs n'imaginent pas un instant des play-off sans le HCC. «Je suis persuadé qu'il en sera. La Chaux-de-Fonds a de bons joueurs, de bons étrangers, tout pour bien faire», glisse Simon Schenk. «Le HCC a toujours des standards élevés, l'équipe est solide depuis des années. Elle a tout en main pour bien négocier la dernière ligne droite», assure Sébastien Pico.

Le mot de la fin à Patrick Hauert. «Bien sûr qu'Ajoie et le HCC seront en play-off. Mais, juste avant Noël, une victoire aux Mélézes serait un beau cadeau.»

Père Noël, choisis ton camp! ○

LIVE



En direct sur les applications iPhone et Android d'arcinfo.ch



A l'instar de Michael Neiningger face au Thurgovien Luca Gianinazzi, le HCC vit une saison mouvementée. Mais personne n' imagine des play-off sans les Chaux-de-Fonniens. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

LE COUP DE FIL À... KEVIN PRIMEAU

La Chaux-de-Fonds - Ajoie, ce soir, à 19h45 aux Mélézes

L'enjeu Douze points au premier tour, onze lors du deuxième et dix actuellement. A l'heure de mettre un terme à la troisième ronde, le HCC ronronne toujours. Mais, il doit surtout l'emporter pour oublier la mortifiante défaite concédée samedi devant Thurgovie (2-3) et repasser du bon côté de la barre. «Notre dernier match fut un flop complet», convient Kevin Primeau. «Nous avons offert trop de revirements dans notre zone et fait preuve de trop de nervosité. Nous devons retrouver nos fondamentaux et soigner les détails.» Et pourtant, les Chaux-de-Fonniens sortaient d'un match solide à Martigny (victoire 2-0). «Il s'agira de donner la même intensité physique, tout en chassant ces mauvaises habitudes qui nous coûtent toujours autant cher», re-

lance le boss des Mélézes, qui ne veut pas focaliser sur l'actuel neuvième rang. «Il est évident que nous avons besoin de points. Mais il ne faut pas s'occuper du classement. L'an passé, deux équipes étaient à la traîne et n'avaient pas atteint 30 points sur l'ensemble du tour qualificatif. Cette saison, tout le monde a déjà franchi ce cap. Il faut oublier notre position pour nous concentrer sur ce que nous avons à faire et signer une série de victoires. Mais une série commence par un succès, que nous obtiendrons grâce à une concentration et une discipline à toute épreuve.»

L'effectif «Pour la première fois de la saison, je dispose de 13 attaquants valides», se félicite Kevin Primeau. Comprenez que Benoît Mondou, absent samedi, et Lee

Jinman, touché samedi, sont d'attaque. «L'alignement dépendra du nom du joueur que je laisserai en tribunes», relance le coach, qui mène la même réflexion avec sa défense. «La présence d'Anthony Huguenin constitue évidemment un plus. Il connaît la maison et va nous amener de la vitesse et de la sûreté dans la première passe», assure l'Albertain, qui pourra également compter sur Eigenmann et Julien Bonnet. Valentin Borlat (blessé) sera donc accompagné d'un autre défenseur dans la tribune.

Gardien Après deux matches sur le banc, Damiano Ciaccio retrouvera sa place devant le filet.

Retour Côté ajolot, Keven Cloutier fera son retour au jeu après une absence de plus d'un mois. ○

FOOTBALL Le Real Madrid, le FC Barcelone, l'Athletic Bilbao, Osasuna, Valence, Hercules et Elche auraient reçu des aides étatiques illégales.

Sept clubs espagnols mis sous enquête par Bruxelles

La Commission européenne a annoncé hier l'ouverture d'une «enquête approfondie» à l'encontre de sept clubs espagnols, dont les prestigieux Real Madrid et FC Barcelone. Les organisations sont soupçonnées d'avoir bénéficié d'aides d'Etat illégales.

«Les clubs de football professionnels doivent être bien gérés et ne pas faire appel au contribuable», a affirmé le commissaire chargé de la concurrence, l'Espagnol Joaquín Almunia. «Les Etats membres et les pouvoirs publics doivent se conformer aux règles de l'Union européenne relatives aux aides d'Etat dans ce secteur comme dans tous les secteurs économiques», insiste-t-il.

Outre le Real Madrid et le Barça, l'Athletic Bilbao, Osasuna, Valence, Hercules et Elche sont dans le collimateur de la Commission européenne. Bruxelles cherche à déterminer si le Real, Barcelone, Bilbao et Osasuna ont bénéficié indûment d'exonérations de charges sociales et de dettes fiscales. Bruxelles veut également vérifier la compatibilité des prêts accordés par la Communauté de Valence aux clubs de Valence, Hercules et Elche.

Revalorisation suspecte

La Commission va se pencher sur les opérations immobilières autour des terrains du Real Ma-



Joaquín Almunia va devenir très populaire dans son pays. KEYSTONE

drid. Le club de la capitale avait revalorisé, avec l'accord de la Municipalité, les terrains de son ancienne cité sportif. Leur valeur était passée de 595 000 euros à 22 millions d'euros en onze ans!

Dès lundi, le ministre espagnol des Affaires étrangères José Manuel García-Margallo avait fait part de sa préoccupation sur les conséquences de cette décision d'enquête approfondie. «De ce que je sais, il n'y a rien eu d'illégal (...) mais je m'inquiète du préjudice qui peut être causé aux clubs», avait-il dit à Bruxelles en marge d'une réunion avec ses homologues euro-

péens. «Le gouvernement entend défendre les clubs jusqu'au bout», avait-il insisté.

Dettes colossales

Miguel Cardenal, le président du Conseil supérieur des sports espagnol a quant à lui rappelé mardi que «la fiscalité que supportent les clubs de football espagnols est beaucoup plus lourde et sensiblement plus importante que celle de ses homologues, par exemple allemands, anglais, français ou italiens». «Nous parlons de sociétés qui paient, dans certains cas, j'ai un chiffre récent, plus de 170 millions d'euros», par an, a-t-il dit.

Si, au terme de son enquête, la Commission déclarait les aides incompatibles avec le droit de l'UE, elle pourrait en exiger le remboursement. Les clubs espagnols croulent déjà sous des dettes colossales (plus de 3,6 milliards d'euros). La Commission européenne a déjà ouvert des enquêtes à l'encontre de clubs britannique et néerlandais. «Et nous en ouvrirons certainement encore d'autres», menace Joaquín Almunia.

La Commission européenne pourrait aussi obliger des clubs comme le Barça et le Real Madrid à se transformer en société anonyme. ○ SI-AFP

TENNIS Le légendaire joueur suédois pourrait conseiller le Bâlois à l'avenir.

Stefan Edberg a été invité par Roger Federer à Dubaï

Roger Federer a convié Stefan Edberg à venir passer une semaine chez lui à Dubaï pour avoir «un regard extérieur», apprend-on sur le site internet du «Matin». L'expérience pourrait bien se renouveler entre le Bâlois et le Suédois, ancien no 1 mondial et vainqueur de six tournois du Grand Chelem durant sa carrière achevée en 1996.

«Il est reparti lundi», confie le Bâlois au «Matin». «Je l'avais contacté il y a quelques semaines pour lui demander s'il pouvait envisager de passer un peu de temps avec nous. C'était mon idole, et j'avais envie d'avoir son regard. Il n'est pas coach, il a fait tout autre chose ces 15 dernières années. Mais il joue quand même trois fois par semaine. (...) C'était intéressant pour moi et pour Seve (réd: Severin Lüthi), pour qui c'était aussi une idole. Et pour Michael Lammer, qui est là aussi avec nous.»

Enthousiasmé par cette semaine, Roger Federer n'exclut pas de consulter Stefan Edberg, ancien maître du service-volée, durant la saison 2014. «Je ne sais pas... Pour l'inspiration peut-être. Seve est mon coach et fait super bien son boulot. Il passe 35 semaines avec moi. Presque plus qu'un entraîneur à plein temps. Je suis très content de lui. Mais si on peut ajouter un petit quelque chose. Pourquoi pas?»

En plus de sa collaboration avec Severin Lüthi, par ailleurs capitaine de l'équipe de Suisse de Coupe Davis, Federer travaillait également avec l'Américain Paul Annacone jusqu'en octobre dernier. Les deux hommes ont décidé de se séparer «pour ouvrir un nouveau chapitre dans nos vies professionnelles», expliquait alors le Bâlois de 32 ans.

Roger Federer, recordman de victoires en Grand Chelem (17 titres) et du temps passé à la première place du classement ATP (302 semaines), a terminé l'exercice 2013 au sixième rang de la hiérarchie, n'ayant remporté qu'un seul (modeste) tournoi,



Stefan Edberg, avec son formidable revers, peut apporter de précieux conseils à Roger Federer. KEYSTONE

sur le gazon de Halle, en seulement trois finales disputées.

Becker avec Djokovic

Boris Becker, sextuple vainqueur de tournois du Grand Chelem dont trois Wimbledon, est devenu le nouvel entraîneur du no 2 mondial Novak Djokovic. Avant l'Allemand, la charge était occupée depuis 2006 par le Slovaque Marjan Vajda, lequel restera dans l'encadrement du Serbe.

«Je suis ravi d'avoir l'occasion de travailler avec Boris. Il est une véritable légende, quelqu'un qui a une grande expérience et qui va m'aider à remporter de nouveaux trophées», déclare Djokovic sur son site interne. **SI**

BELINDA BENCIC ÉLUE JUNIOR DE L'ANNÉE

La Suisse peut obtenir des lauriers même sans Roger Federer. La Fédération internationale a en effet élu Belinda Bencic (16 an) joueuse de l'année chez les juniors. La Schwytzsoise, désignée lors des Sports Awards nationaux meilleur espoir 2013, a fait parler d'elle en remportant Roland-Garros et Wimbledon, ce qui lui a permis de terminer l'année à la première place du classement mondial en juniors. «Pour moi, cette récompense est quelque chose de spécial», commente la joueuse de Wollerau, qui inscrit donc son nom au palmarès d'une distinction que seuls deux Suisses avaient reçue avant elle: Roger Federer et Martina Hingis.

L'ITF a par ailleurs élu Novak Djokovic (ATP 2) et Serena Williams (WTA 1) joueur et joueuse de l'année 2013. Le Serbe, qui est distingué pour la troisième fois, a remporté durant la saison le titre à l'Open d'Australie et au Masters. Préféré au no 1 mondial Rafael Nadal, «Nole» doit cet honneur à sa participation à l'épopée de la Serbie en Coupe Davis (défaite en finale), compétition organisée par... l'ITF. Le choix de Serena Williams ne se conteste pas. L'Américaine, élue pour la quatrième fois, a remporté onze titres en 2013, dont le Masters, Roland-Garros et l'US Open, portant son total à 17 titres en Grand Chelem. **SI**

SKI ALPIN

Silvan Zurbriggen crée une première surprise

Personne n'attendait Silvan Zurbriggen, 50e et 51e à Lake Louise et Beaver Creek, à la troisième place du classement du premier entraînement en vue de la descente Coupe du monde de Val Gardena (It). Le Valaisan, dossard 47, s'est invité dans le trio de tête, uniquement battu par Aksel Lund Svindal (No) et Erik Guay (Can). Zurbriggen a concédé 77 centièmes au meilleur temps du jour, faisant mieux que Patrick Küng (6e) et que Didier Défago (7e). Lors de cet entraînement, Dominik Paris s'est blessé à la cuisse gauche (déchirure). La participation de l'Italien aux JO de Sotchi est compromise. **SI**

Maria Höfl-Riech devant à Val d'Isère

Le premier entraînement en vue de la descente Coupe du monde de Val d'Isère (samedi) a été remporté par Maria Höfl-Riesch. Dominique Gisin a été la Suisse la plus rapide avec son neuvième rang, à 1'15 de l'Allemande. Leader du général et lauréate l'an dernier sur cette même piste, Lara Gut s'est classée treizième, juste derrière l'Américain Lindsey Vonn, laquelle dispute sa première course en Europe de la saison. **SI**

FOOTBALL

Un but pour Haris Seferovic en Coupe

Haris Seferovic a marqué un but en seizièmes de finale retour de la Coupe d'Espagne. La Real Sociedad a battu Algeciras 4-0, le Suisse signant le deuxième but à la 67e (match aller 1-1). **SI**

EN VRAC

FOOTBALL

COUPE DU MONDE DES CLUBS

Demi-finale

Raja Casablanca (Mar) - Atletico Mineiro . 3-1
Finlae: Casablanca - Bayern Munich samedi.

ANGLETERRE

Coupe de la Ligue, quarts de finale

Sunderland - Chelsea 2-1 ap
Stoke - Manchester United 0-2
Tottenham - West Ham 1-2

FRANCE

Coupe de la Ligue, huitièmes de finale

Nantes - Auxerre (2e division) 1-0
Lyon - Reims 3-2
Nice - Sochaux 3-0
Paris SG - Saint-Etienne hors délais
Troyes (2e division) - Tours (2) 2-1
Marseille - Toulouse 3-2
Evian TG - Bastia 2-1
Rennes - Bordeaux 1-2

ITALIE

Coupe, huitièmes de finale

Juventus - Avellino 3-0

ESPAGNE

Coupe, 16e de finale, retour

Cartagena - Barcelone 0-3 (1-4 à l'aller)
Real Sociedad - Algeciras (3e) 4-0 (1-1)
Atletico Madrid - Sant-Andreu 2-1 (4-0)

HOCKEY SUR GLACE

LNB

Ce soir

19h45 La Chaux-de-Fonds - Ajoie
(en direct sur Teleclub)

1. Olten	27	16	3	3	5	100-71	57
2. Langenthal	27	13	3	3	8	88-70	48
3. Langnau	27	14	1	2	10	92-79	46
4. Bâle	27	10	4	2	11	92-99	40
5. Martigny	27	11	3	1	12	77-71	40
6. Viège	27	9	3	3	12	91-105	36
7. Ajoie	26	8	3	5	10	71-83	35
8. Thurgovie	27	8	3	5	11	85-96	35
9. Chx-de-Fds	26	7	5	2	12	91-95	33
10. GCK Lions	27	7	3	5	12	64-82	32

Samedi 21 décembre. 17h: GCK Lions - Langnau. 17h30: Langenthal - Martigny. 17h45: Viège - Olten. 20h: Ajoie - Thurgovie. Bâle - La Chaux-de-Fonds.

DEUXIÈME LIGUE

TRAMELAN - LE LOCLE 8-3 (3-2 4-0 1-1)

ArtCad Arena: 128 spectateurs.

Arbitres: Houllmann et Gandolfo.

Buts: 3e (25'1") Fourel (Loichat, à 4 contre 5) 0-1. 4e (33'3") Malkov (Vuilleumier) 1-1. 9e Loichat (Müller) 1-2. 11e Berlincourt (Berthoud, Choffat) 2-2. 18e Choffat (Augsburger, Berthoud, à 5 contre 4) 3-2. 24e Augsburger (Choffat, à 4 contre 5) 4-2. 27e Kocher (Burri, à 5 contre 4) 5-2. 36e Salvisberg (Augsburger, Berthoud) 6-2. 40e (39'18") Y. Vallat (Kocher, Malkov, à 5 contre 4) 7-2. 46e Y. Vallat (Grabner) 8-2. 52e Martinelli (Aebischer) 8-3.

Pénalités: 8 x 2' + 10' (Boillat) contre Tramelan; 10 x 2' contre Le Locle.

Tramelan: Hirschi; Burri, Boillat; Berlincourt, Salvisberg; Kevin Vallat, Jeanrenaud; Graber; Kocher, Y. Vallat, Malkov; Choffat, Augsburger; Berthoud; Vuilleumier, Thomet, Gerber; Habegger, M. Sartori, Y. Sartori.

Le Locle: Hohermuth (41e Basset); Lanz, F. Tschantz; Pasquini, Mermillon; L. Müller; Aebischer, Martinelli, Fourel; Mayor, Juvet, Pahu; Vuillemez, Loichat, S. Tschantz; Boss.

Notes: Tramelan joue sans Bregnard (blessé) ni Lüthi (armée); Le Locle sans Dubey, Baumberger, Kaufmann, Feller (blessés) ni Patrice Müller (raisons professionnelles). Tir sur la transversaire de Fourel (7e). **JDJ**

STAR CHAUX-DE-FONDS - FLEURIER 4-1 (1-0 2-0 1-1)

Méliezes: 76 spectateurs.

Arbitres: Souane et Vial.

Buts: 17e Meier (Raya) 1-0. 30e Dubois (Raya, à 5 contre 3) 2-0. 31e Houriet (à 5 contre 4) 3-0. 46e (45'21") Turler (Pochon) 4-0. 46e (45'32") S. Kisslig (J. Kisslig) 4-1.

Pénalités: 6 x 2' contre Star Chaux-de-Fonds; 13 x 2' + 10' (Droz) contre Fleurier.

Star Chaux-de-Fonds: Lüthi; Bättscher, Richard, Aeschlimann, Ott; Dubois, Schneiter, Reymond, Houriet, Yerly, Wälti, Meier, Raya, Turler, Pochon.

Fleurier: Rochat; Barroso, Moret, Fatton, Pipoz, Droz, Jean-Mairet; Colo, S. Kisslig, J. Kisslig, Krügel, Marthaler, Wyss, Jeanneret, Benoit, Rota, Huguenin. **RÉD**

LES PONTS-DE-MARTEL - MOUTIER 0-0 (0-1 0-2 0-6)

Bugnon: 39 spectateurs.

Arbitres: Werro et Bovet.

Buts: 17e Kunz (D. Sauvain) 0-1. 28e (27'11") Blanchard (Bleuer, à 5 contre 4) 0-2. 29e (28'26") A. Weiss (D. Sauvain) 0-3. 43e Blanchard (Méroz) 0-4. 52e Chételat (Jé. Péteut) 0-5. 55e Jo. Houriet (Chételat) 0-6. 57e (56'13")

Blanchard (à 5 contre 4) 0-7. 58e (57'13") Blanchard (M. Péteut) 0-8. 58e (57'59") Chételat (Struchen, Jé. Péteut) 0-9.

Pénalités: 5 x 2' contre chaque équipe.

Les Ponts-de-Martel: M. Matthey; Terrapon, Germain; Slavkovsky, Benoit; Balimann, Sébastien Jelmi, Ludovic Jelmi; Brechbühler, Tschanz, Dubois; Boiteux, B. Matthey, Finger.

Moutier: Gilles Weiss; Bourgnon, Jo. Houriet; Buchmüller, Rossé; Blanchard, Méroz; Jé. Péteut, Chételat, Struchen; Kunz, D. Sauvain, A. Weiss; Fluri, M. Péteut, Bleuer.

Notes: Les Ponts-de-Martel joue sans Derendinger (militaire) ni Enderli (blessé); Moutier sans Gygax (malade), R. Sauvain (blessé), Deboeuf ni Chételat (études). **JDJ**

Vallorbe - Sensee 4-3 ap

1. Serrières-P.	13	9	2	1	1	70-44	32
2. Moutier	12	10	0	0	2	81-26	30
3. Star CDF	13	10	0	0	3	73-36	30
4. Tramelan	13	7	0	1	5	51-42	22
5. SenSee	13	5	2	0	6	57-42	20
6. Fr-Mont. II	13	5	1	2	5	60-52	19
7. Fleurier	13	6	0	1	6	53-50	19
8. Sarine	12	5	1	0	6	47-61	17
9. Le Locle	13	3	0	2	8	55-70	11
10. Vallorbe	12	1	2	0	9	39-81	7
11. Pts-Martel	13	1	0	0	12	30-112	3

Vendredi 20 décembre. 20h15: Fleurier - Franches-Montagnes II. Samedi 21 décembre. 17h15: Sarine - Vallorbe. 17h30: Sensee - Star Chaux-de-Fonds. Moutier - Tramelan. 20h: Serrières-Peseux - Les Ponts-de-Martel.

TROISIÈME LIGUE, GROUPE 9b

Ce soir

20h15 Corgémont - Gurmels

NHL

Mardi: Detroit Red Wings - Anaheim Ducks 2-5 (avec Hiller, 16 arrêts). Canadien de Montréal (avec Diaz) - Phoenix Coyotes 3-1. Philadelphia Flyers - Washington Capitals 5-2. Nashville Predators (avec Josi, un assist) - Chicago Blackhawks 1-3. Minnesota Wild (avec Niederreiter) - Vancouver Canucks (avec Weber, un assist) 3-2 tab. Boston Bruins (avec Berra, 29 arrêts) - Calgary Flames 2-0. Buffalo Sabres - Winnipeg Jets 4-2. Toronto Maple Leafs - Florida Panthers 1-3. New York Islanders - Tampa Bay Lightning 2-3 tab. Saint-Louis Blues - San Jose Sharks 2-4. Dallas Stars - Colorado Avalanche 3-2. Los Angeles Kings - Edmonton Oilers 3-0.

BASKETBALL

NBA

Mardi: Denver Nuggets - Oklahoma City Thunder (Sefoloscha 23, 2 points, 4 rebonds) 93-105. Charlotte Bobcats - Sacramento Kings 95-87. Cleveland Cavaliers - Portland Trail Blazers 116-119. Memphis Grizzlies - Los Angeles Lakers 92-96. Golden State Warriors - New Orleans Pelicans 104-93.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE MESSIEURS

Val Gardena (It). Premier entraînement en vue de la descente de samedi: 1. Aksel Lund Svindal (No) 1'58"07. 2. Erik Guay (Can) à 0"41. 3. Silvan Zurbriggen (S) à 0"77. 4. Kjetil Jansrud (No) à 0"82. 5. Hans Olsson (Su) à 0"97. 6. Patrick Küng (S) à 1"17. 7. Didier Défago (S) à 1"26. 8. Carlo Janka (S) à 1"29. 9. Sandro Viletta (S) à 1"31. 10. Beat Feuz (S) à 1"34. 11. Marc Berthod (S) à 1"59.

COUPE DU MONDE DAMES

Val d'Isère (Fr). Premier entraînement en vue de la descente de samedi: 1. Maria Höfl-Riesch (Aut) 1'49"30. 2. Anna Fenninger (Aut) à 0"17. 3. Carolina Ruiz Castillo (Esp) à 0"26. 4. Tina Weirather (Lie) à 0"41. 5. Stefanie Moser (Aut) à 0"83. 6. Marie Marchand-Arvier (Fr) à 0"96. 7. Dominique Gisin (S) à 1"15. 8. Tina Maze (S) à 1"20. 9. Lindsey Vonn (EU) à 1"23. 10. Lara Gut (S) à 1"29. 11. Fabienne Suter (S) à 1"74. 12. Nadja Inglin-Kamer (S) à 2"14. 13. Marianne Kaufmann-Abderhalden (S) à 2"21. 14. Franziska Aufdenblatten (S) à 2"30. 15. Andrea Dettling (S) à 2"34. 16. Priska Nufer (S) à 2"39. 17. Joana Hähnel (S) à 4"20.

VOLLEYBALL

COUPES D'EUROPE

Messieurs. Ligue des champions. Phase de poules. Groupe D: Arkas Izmir - Lugano 2-3. Classement final (6 m): 1. Trentino 15 (15-4). 2. Berlin 15 (16-5). 3. Lugano 4. 4. Arkas Izmir 2. Trentino et Berlin sont qualifiés pour les play-off, Lugano est éliminé.

Dames. Challenge Cup. 16e de finale retour: Schönenwerd - Hot Volleys Vienna 3-2; aller: 0-3. Schönenwerd est éliminé.

Dames. Challenge Cup. 16e de finale retour: Kanti Schaffhouse - Vasas Budapest 3-0; aller: 3-1. Kanti Schaffhouse est qualifié pour les 8es de finale, où il affrontera Besiktas Istanbul.

CYCLISME

Le clenbutérol contamine aussi Michael Rogers

Triple champion du monde du contre-la-montre (2003, 2004, 2005), Michael Rogers (Saxo-Tinkoff) a été contrôlé positif au clenbutérol le 20 octobre lors de la Japan Cup. Le cycliste australien de 33 ans risque d'être privé de compétition pendant deux ans si l'échantillon B confirme le test positif à cet anabolisant. Il a été suspendu provisoirement par l'UCI dans un premier temps.

Michael Rogers, qui a joué un rôle majeur dans le sacre de Bradley Wiggins au Tour de France 2012 alors qu'il portait le maillot de l'équipe Sky, a fêté son unique succès de l'année 2013 à l'occasion de cette Japan Cup.

La formation Saxo-Tinkoff a publié un communiqué dans lequel

Michael Rogers nie s'être dopé. «(Il) a expliqué au management de l'équipe n'avoir jamais absorbé cette substance sciemment ou délibérément et il craint qu'une contamination alimentaire ne soit à l'origine de ces résultats.»

L'Espagnol Alberto Contador avait adopté le même mode de défense après son contrôle positif au clenbutérol pendant le Tour de France 2010. L'actuel leader de Saxo-Tinkoff avait été suspendu pendant deux ans et privé de sa victoire dans cette Grande Boucle.

L'UCI a aussi suspendu le Belge Jonathan Breynne (22 ans) suite à la détection de clenbutérol dans un échantillon sanguin prélevé lors d'une épreuve en Chine, dont il avait remporté une étape. **SI-RÉD**

VOLLEYBALL Déception et incompréhension au lendemain de l'élimination en Coupe d'Europe.

«Terriblement frustrant» pour le NUC

BRCKO
PATRICK TURUVANI

Il y a des lendemains qui chantent, et d'autres, comme celui d'hier, beaucoup plus ternes et silencieux. Une bonne nuit de sommeil – «Non, pas vraiment...» – n'a pas suffi à dissiper la tristesse et l'incompréhension après l'élimination du NUC en Coupe d'Europe, mardi soir à Brcko.

«Le sentiment qui reste, c'est clairement la déception», souffle Mandy Wigger. «En Suisse, tout le monde pensait que c'était tout bon, que ce match retour ne serait qu'une formalité. Mais moi, honnêtement, je ne pensais pas comme ça. Après l'entraînement du matin, qui n'était pas super, j'ai d'ailleurs dit à l'équipe qu'il faudrait que chacune se donne vraiment à fond, que ce ne serait pas un match facile...»

«Inacceptable»

Et pourtant, le NUC est parti complètement à rebours (25-9). «C'est inacceptable de commencer un match de cette manière, et c'est pareil pour le troisième set», relance la capitaine. «On a trop de hauts et de bas. C'est terriblement frustrant, car je suis sûre que l'on avait la possibilité de passer ce tour. Perdre de cette manière, cela fait mal.»

Visiblement, toutes les Neuchâtelaises n'étaient pas prêtes, dans leur tête, à devoir batailler aussi dur, trompées par un match aller qui n'était finalement qu'un leurre. «Des filles disaient qu'elles voulaient aller jouer à Paris en huitièmes de finale, d'autres qu'elles préféraient la Norvège... Moi aussi, je l'ai dit, mais plus en rigolant», poursuit l'internationale suisse. «Je connais notre équipe, et j'étais sûre que cela se passerait comme ça. Après le premier set, je n'étais même pas stressée, tellement ce début de rencontre correspondait au scénario que j'avais imaginé.



Ashley Lee, Lorena Zuleta et Mandy Wigger (de gauche à droite) ainsi que leurs coéquipières doivent serrer les rangs. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

Tout le monde gueulait sur le terrain, alors qu'il fallait juste se calmer et commencer à jouer.»

L'exemple de la capitaine

La belle réaction du deuxième set (13-25) fut du genre feu de paille. «On a bien repris confiance, mais derrière, on repart direct avec un 5-0 dans le troisième... Je suis déçue que l'on n'ait pas plus de caractère, on a pourtant des joueuses plus expérimentées que de l'autre côté. C'est clair, elles ont deux bonnes joueuses, que l'on n'a pas su maîtriser. A Neuchâtel, elles avaient très mal joué, elles n'avaient aucune récep-

tion et les attaquantes n'étaient pas là. Mais on aurait dû pouvoir surmonter tout ça.»

En bonne capitaine, Mandy Wigger n'a pas seulement parlé, elle a aussi – et surtout – montré l'exemple pendant la rencontre avec ses 29 points et de l'énergie à revendre. «Je fais mon match, le meilleur avec Neuchâtel depuis le début de la saison», acquiesce la Jurassienne bernoise. «Mais une seule attaquante, cela ne suffit pas. Et j'ai également commis des fautes à la fin, j'aurais pu et dû apporter encore plus durant le «golden set». Au final, peu importe ma propre performance. Le volley est un

sport d'équipe, et une défaite reste une défaite.» Certaines sont juste plus amères que les autres.

Joueuse mal évaluée

«La grosse frustration, c'est que l'on savait exactement quelles allaient principalement jouer avec deux attaquantes (réd: la No 13 Simic, 29 points, et la No 11 Vidovic, 19), et on n'a pas réussi à les arrêter», analyse le coach Philipp Schütz. «Avec le staff, on n'a jamais pensé que la No 13 pourrait devenir une autre joueuse en cinq jours (réd: 4 points à l'aller). On n'a pas donné suffisamment d'informations sur elles aux filles, et j'en

prends la responsabilité. On a certes essayé de changer deux ou trois choses au bloc, en défense et au service, pour que la No 13 reçoive moins de ballons, mais cela n'a eu aucun effet. Même sur les balles très hautes, loin du filet, sa force de frappe, sa précision et sa variation la rendaient inarrêtable...»

Dans le camp neuchâtelois, l'Américaine Tiffany Owens (très attendue au bloc) et la Colombienne Lorena Zuleta sont passées à travers, rendant l'absence de l'Italienne Lara Lugli (entorse à la cheville, au moins six semaines d'absence) encore plus handicapante. ●

«Pas assez stable»

La défaite de mardi révèle davantage qu'un jour sans. «L'équipe n'est pas assez stable, à tous les niveaux», constate Philipp Schütz. «Cela se voit sur le terrain, qui est le reflet de la vie d'une équipe. Il n'y a pas de cohésion. Je ne dis pas qu'il faut être les meilleures copines du monde pour gagner des matches. Mais il faut avoir un projet commun. Chaque joueuse doit pouvoir – avec son caractère, sa mentalité, sa culture, sa vision du sport... – apporter quelque chose de positif au groupe.»

Le Fribourgeois entend (re) lancer la discussion pour provoquer une réaction. «Il y a trop de choses que l'on sent et qui ne sont pas dites, il faut tout mettre à plat sur la table. Je crois que personne ne triche, que tout le monde désire progresser et faire mieux. La question n'est pas de savoir si les filles ont envie de réussir avec Neuchâtel, mais de savoir comment on peut les aider à grandir ensemble.»

Il y a des groupes, qu'il faut rassembler autour du même feu de camp. «Certaines filles sont persuadées qu'il faut une alliance forte entre les joueuses, sur et en dehors du terrain, pour obtenir des résultats», relance Philipp Schütz. «D'autres pensent que cela vient d'abord par le travail à l'entraînement et le repos à la maison. D'autres encore ont besoin de plus de sévérité, et il y a les jeunes qui sont là pour trouver leur place et gagner du temps de jeu... Pour s'en sortir, il faut que tout le monde accepte de faire un pas vers l'autre.»

Car le potentiel est là, c'est évident. «Si chacune est dans un bon jour, impliquée à fond et de bonne humeur, cette équipe peut réaliser de belles choses», conclut le coach, qui assure l'intérim jusqu'au mois de janvier. «Mon objectif personnel, c'est de lancer cette indispensable réflexion d'équipe. Le staff peut les aider, les guider, mais le vrai travail doit être fait par les joueuses.»

Au boulot! ●

SPORTS DE COMBAT

Un titre national pour Dzevad Alic

Dzevad Alic a remporté samedi à Zurich un titre de champion suisse de MMA amateur au Shooto. Le combattant neuchâtelois de la Fight Move Academy s'est défait de son adversaire par KO dans le premier round. Baptiste Donzé, lui, obtient un titre de vice-champion suisse amateur au terme d'un combat très serré. ● COMM

HOCKEY SUR GLACE

Grégory Hofmann pour Dario Bührler

Nouveau changement au sein de l'équipe de Suisse pour l'Arosa Challenge, dans lequel la troupe de Sean Simpson affrontera la Norvège demain puis la Biélorussie ou la Slovaquie samedi. Blessé, l'attaquant de Davos Dario Bührler est remplacé par son coéquipier Grégory Hofmann (21 ans). Le Jurassien bernois faisait déjà partie de la sélection helvétique à l'occasion de la Deutschland Cup en novembre. Sa nomination intervient au lendemain de celles de Patrick Geering, Tim Ramholt et Thomas Rüfenacht. ● SI

TENNIS

Conny Perrin passe un tour en Turquie

Au premier tour du tournoi ITF 10 000 dollars à Antalya (Turquie), Conny Perrin (WTA 411) s'est imposée face à la Bulgare Vivian Zlatanova (WTA 797) sur le score de 6-2 6-0. ● CPE

FOOTBALL

Fabian Schär opéré avec succès

Fabian Schär est passé sur le billard. Le défenseur du FC Bâle a été opéré avec succès d'une inflammation chronique du tendon rotulien du genou gauche. Fabian Schär, qui fêtera demain son 22e anniversaire, souffrait depuis longtemps de ce genou. Selon le FCB, tout porte à croire que le défenseur international sera opérationnel dès février 2014. ● SI

La justice examine le transfert de Neymar

La justice espagnole a demandé au FC Barcelone de lui fournir des précisions au sujet du transfert de l'attaquant brésilien Neymar. Elle veut étudier la possible ouverture d'une procédure pour détournement de fonds. Le Barça dit avoir payé 57 millions d'euros, dont 17 sont allés à Santos, l'ancien club de Neymar au Brésil, et 40 millions à une entreprise baptisée, selon certains médias, Neymar & Neymar. ● SI

UNIVERSIADE

Deuxième médaille pour la Suisse

La Suisse a conquis sa deuxième médaille dans l'Universiade d'hiver organisée dans le Trentin, la deuxième en deux jours après six journées de disette initiale. La Zougoise Fabienne Werder a conquis l'argent dans l'épreuve de slopestyle de ski freestyle, 24 heures après la troisième place décrochée par le snowboarder valaisan Rafael Imhof. ● SI

TROIS QUESTIONS À...



ARCHIVES GUILLAUME PERRET

JO GUTKNECHT
PRÉSIDENTE DU NUC

«Un gros point d'interrogation»

Quel est votre sentiment après cette cruelle désillusion?

Je suis déçue de cette non-qualification. Même si j'étais parfaitement consciente que le match en Suisse n'était pas du tout représentatif de ce qui nous attendrait en Bosnie. J'ai quand même de la peine à expliquer un début de match aussi catastrophique sans tomber dans la mauvaise préparation personnelle et l'excès de confiance. En même temps, j'ai de la peine à y croire, tant le staff a dit et répété aux joueuses que rien ne serait simple... Comment peut-on commencer aussi mal un match aussi important, et se liquéfier aussi vite? Cela reste pour moi un gros point d'interrogation.

Quel est votre plus grand regret après ce match en Bosnie?

Après la perte de la première manche, il nous restait trois sets pour nous qualifier. Nous remportons le deuxième, et nous étions tout près dans le quatrième (25-22) et dans le «golden set» (15-13). Globalement, je regrette le manque de réaction et d'orgueil d'une partie de l'équipe, peut-être parce que moi je fonctionne

comme ça. Cela va au moins nous permettre de nous concentrer sur les deux compétitions qui nous restent, à savoir le championnat et la Coupe de Suisse. S'il faut vraiment trouver un point positif, c'est celui-là. Pour un club comme le nôtre, avec un contingent aussi limité en nombre, cela reste un rythme infernal de jouer la Coupe d'Europe.

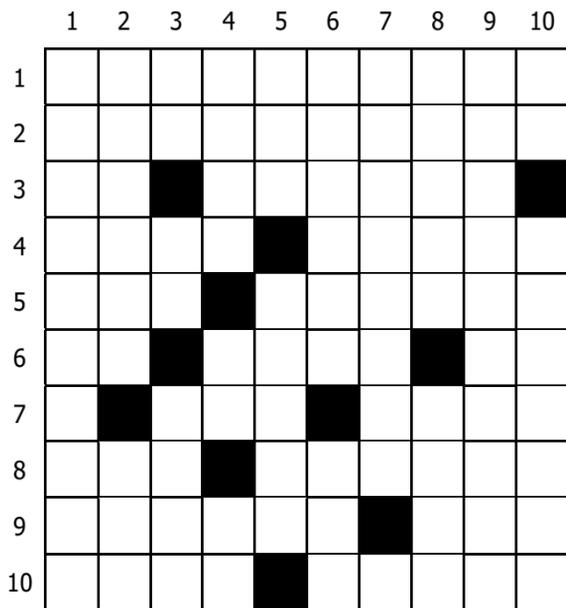
Et maintenant?

Notre cadeau de Noël, c'est de gérer la recherche d'un nouvel entraîneur et la blessure de Lara Lugli... Avec le rythme des dernières semaines, nous n'avons fait que régler les problèmes les uns après les autres. Il va falloir discuter avec le médecin, mais également avec Lara pour mesurer sa détermination à revenir au plus vite, à transformer les six semaines d'absence prévues en quatre ou cinq semaines. Pour l'instant, la seule démarche que nous avons entreprise, c'est d'approcher quelques anciennes joueuses du club, pour voir si elles ne pourraient pas venir nous donner un coup de main pendant quelques matches. Ce serait, à mes yeux, la meilleure solution. ●

28 DIVERTISSEMENTS

MOTS CROISÉS

N° 2871



Horizontalement
 1. Drôle de tête. 2. A nulle autre pareilles. 3. Mot de môme. Pièce de charpente. 4. Espère obtenir un bon classement. Prendre soin de ses pieds. 5. A un poil près. Fièvre de sa tour, à juste titre. 6. L'astate. Élément de test. Travaux pratiques. 7. Divinité grecque. Souci de grand-papa. 8. Nouvelle reprise. Sportif expérimenté. 9. Surpris et admiratifs. Porteur tête. 10. Le droit peut y triompher. Croise ses fils au travail.

Verticalement
 1. Attraper une maladie. 2. Noé y débarqua. Rebelle en tête. 3. Gai participe. Escalier bourguignonne. Riche en or noir. 4. Tout feu, tout flamme. Précède le format. Thurgovie. 5. Ses jeux sont de véritables machines à sous. Mauvaise chute. 6. Arrêt pipi! Il rougit dès le matin. 7. Censé porte-bonheur. 8. Docteur religieusement écouté. Vallées noyées par la mer. 9. Arrêts des mictions. 10. Préposition savante. Prête à reprendre la route.

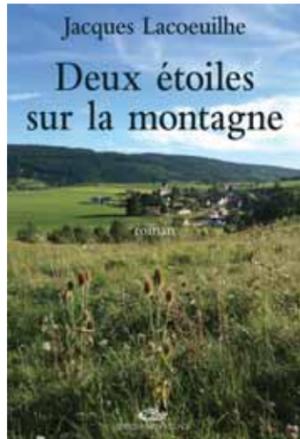
Solutions du n° 2870

Horizontalement 1. Libéralité. 2. Unanimité. 3. Ment. Irène. 4. Ignorée. Dm. 5. Naine. Sari. 6. Olenek. Gel. 7. Sise. Epate. 8. IT. Rapace. 9. Ténacité. 10. Esaie. Eros.

Verticalement 1. Luminosité. 2. Inégalités. 3. Bannies. Na. 4. Entonnerai. 5. Ri. Ré. Ace. 6. Amie. Képi. 7. Lires. Pâté. 8. Ite. Agacer. 9. Tendreté. 10. Emile. As.

FEUILLETON

N° 16



Editions Mon Village SA

Découragé, harassé, tremblant de tous ses membres, il s'assit sur une souche et se mit à pleurer, appelant comme au dernier jour sa maman et ce de toute la force de ses jeunes poumons. Son imagination, déjà fertile en temps normal, lui offrait le tableau de ses parents retrouvant le corps sans vie de leur progéniture et l'idée de leur douleur redoubla ses sanglots: «Perdu, je suis perdu!»

De l'autre côté du bois, l'inquiétude n'était pas moins grande. Cela faisait une bonne demi-heure qu'on n'avait pas revu Jacques-Emmanuel. Quelques vains appels avaient rapidement fait monter la pression. Comme d'habitude dans un cas de ce genre, René commença par disputer sa femme et son fils aimé, manière comme une autre d'exprimer son malaise, mais bientôt l'anxiété effaça la colère et il fallut s'organiser, manœuvre difficile, car il ne fallait pas qu'un deuxième membre de la famille s'égaré lui aussi. – On s'enfonça dans la forêt, mais surtout on ne se perd pas de vue, ordonna René. Et crions pour le ramener vers nous.

– Jacques-Emmanuel! Frisepoulet! Reviens par ici, en lisière de la forêt!
 Mais cris et recherches s'avèrent vains.
 «Perdu, il est perdu!» répétait inlassablement Violette. Aux larmes de l'égaré répondaient celles de sa mère, mais cette réponse était inaudible, jalousement gardée par l'implacable forêt. Quittant un instant le sous-bois,

René envoya Lucien donner l'alarme au village. On sonna le tocsin, la gendarmerie de Montbenoit fut prévenue, mais les battues organisées avec l'aide des villageois ne donnèrent aucun résultat et furent interrompues à la nuit tombante. Violette ne voulait pas quitter l'orée du bois et il fallut toute la persuasion de son mari et des gendarmes pour la convaincre de regagner le village, où une nuit d'angoisse et d'insomnie l'attendait.

Quelque vieux paysan à la psychologie douteuse eut le mot de la fin:
 – Si les renards ne l'mangent point, on l'r'trouva d'main matin d'l'aut' côté d' la forêt.

Ces fines paroles eurent le pouvoir de faire éclater en sanglots Lucien, lui qui, jusqu'à cet instant, s'était montré courageux et organisé.
 – Papa, dis, c'est pas vrai, les renards ne mangent pas les enfants?

– Mais non, mon grand, ce sont les divagations d'un vieux fou. Rassure-toi, on retrouvera ton

frère sain et sauf. Il en sera quitte pour une bonne frousse. Et justement, le petit garçon que devenait-il? Au fur et à mesure que la lumière baissait, son angoisse suivait le chemin inverse et visiblement, il n'était pas prêt comme Jean-Jacques Rousseau à passer une nuit à la belle étoile. (A suivre)

PMU On parie que vous allez gagner www.pmur.ch

Aujourd'hui à Cabourg. Prix des Muffiers
 (trot attelé, réunion I, course 1, 2850 mètres, départ à 13h50)

No	Cheval	Distance	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.
1.	Sacré Look	2850	B. Piton	N. Baumard	35/1	0m0a0a
2.	Tsar De Blay	2850	B. Le Beller	B. Le Beller	23/1	DaDa1m
3.	Rodéo De Chenu	2850	A. Dubert	A. Dubert	69/1	0a0a0a
4.	Sire De Ver	2850	A. Desmottes	A. Desmottes	7/1	1a3aDa
5.	Trézor De Quesny	2850	B. Marie	B. Marie	29/1	6a2a4a
6.	Titeuf Des Monts	2850	F. Collette	PM Enault	20/1	1a2a9a
7.	Ralph De Breteil	2850	G. Gelormini	B. Goetz	17/1	7aDaDm
8.	Tsunami	2850	E. Raffin	S. Guarato	2/1	2a4aDa
9.	Smile	2875	JF Popot	JF Popot	27/1	0a0a0a
10.	Tonnerre De Lnam	2875	AH Post	AH Post	28/1	7a0a5a
11.	Saint Gaudens	2875	AG Maillard	AG Maillard	22/1	Dm5a4a
12.	Térato D'Isques	2875	A. Berhault	G. Nion	11/1	1a1a7a
13.	Rêve De L'odon	2875	F. Nivard	MA Goetz	13/1	8a4m8a
14.	Tarquain Du Bois	2875	D. Brohier	D. Brohier	6/1	1a9aDa
15.	Tennessee Go	2875	E. Szirmay	E. Szirmay	10/1	3a7a8a
16.	Secret De Chenu	2875	A. Abrivard	JM Bazire	19/1	DaDa2a

Notre jeu: 8*-12*-4*-14-15-6-7-13 (*Bases)
Coup de poker: 13
Au 2/4: 8-12
Au tiercé pour 14 fr.: 8-X-12
Le gros lot: 8-12-16-5-7-13-4-14
Les rapports
Hier à Vincennes, Prix Pas D'Enfants Sans Noël
Tiercé: 11-3-14
Quarté: 11-3-14-1
Quinté: 11-3-14-1-10
Rapport pour 1 franc:
 Tiercé dans l'ordre: Fr. 65980
 Dans un ordre différent: Fr. 92-
Rapport pour 150 francs:
 Quarté dans l'ordre: Fr. 651495
 Dans un ordre différent: Fr. 44760
 Trio/Bonus: Fr. 3345
Rapport pour 250 francs:
 Quinté dans l'ordre: Fr. 36326.25
 Dans un ordre différent: Fr. 559-
 Bonus 4 sur 5: Fr. 52.25
 Bonus 3 sur 5: Fr. 15.-
Rapport pour 5 francs (2 sur 4): Fr. 65.-

Notre opinion: 8 – C'est la nouvelle vague. 12 – Dans une forme euphorique. 4 – Visera également la victoire. 14 – Difficile de ne pas l'élire. 15 – Sa régularité est parfaite. 6 – La forme prime souvent la classe. 7 – On le dit sur la montante. 13 – Mérite un peu de considération.
Remplaçants: 16 – Sage, il peut prendre une allocation. 5 – Il monte de catégorie mais est en confiance.

ARCINFO.ch L'INFO EN CONTINU 7 JOURS SUR 7 GRATUITEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

LE SITE INTERNET DE L'EXPRESS L'Impartial

A télécharger sur App Store Google play

LOTERIES

Tirages du 17 décembre 2013

EURO MILLIONS

6 8 27 37 41 7 10

No.	Etoiles	Nbre gagnants	Gains (Fr.)
5	★	0	-
5	★	5	382'486.10
5	★	3	157'325.55
4	★	32	7'374.60
4	★	696	400.70
4	★	1'507	185.05
3	★	1'403	142.00
2	★	21'886	41.85
3	★	32'195	27.25
3	★	69'142	21.30
1	★	116'134	22.30
2	★	497'873	14.10
2	★	1'059'837	6.75

Prochain jackpot : Fr. 77'000'000.-

SUPER-STAR A488Y

Rang	Gagnants	Gains (Fr.)
1	★	0
2	★	2 7'162.35
3	★	4 2'984.30
4	★	10 1'671.20
5	★	51 280.90
6	★	145 53.50
7	★	272 19.75
8	★	1'520 10.20
9	★	14'349 4.15

LOTERIES

Tirages du 18 décembre 2013

SWISS LOTO

6 8 18 30 32 39

Prochain jackpot* Fr. 5'600'000.-

Rang	N° + chance	Nb gagnants	Gains (Fr.)
1	6+1	0	-
2	6+0	0	-
3	5+1	8	5'347.00
4	5+0	44	1'000.00
5	4+1	425	131.00
6	4+0	1'720	80.85
7	3+1	6'797	20.65
8	3+0	26'605	10.55

Prochain jackpot* Fr. 820'000.-

JOKER

9 1 9 5 2 6

N°	Nb gagnants	Gains (Fr.)
6/6	0	-
5/6	2	10'000.00
4/6	10	1'000.00
3/6	127	100.00
2/6	1'295	10.00

* Montants estimés en francs, non garantis. A partager entre les gagnants du 1^{er} rang.

BANCO

3 4 7 8 11 13 18

27 28 31 32 37 40 48

49 52 54 56 57 61

Prochain jackpot* Fr. 497.70

TRIO MAGIC 7 2 5

ORDRE EXACT: Fr. 497.70
 TOUS LES ORDRES: Fr. 83.00
 MILIEU: Fr. 5.00

LES RÉSULTATS SONT DISPONIBLES SUR WWW.LORO.CH

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi. www.loro.ch

HOROSCOPE

BÉLIER (21.3 - 20.4)
Amour : vous trouverez plus facilement votre place au sein de votre couple. Vous vous sentirez mieux compris et mieux aimé. **Travail-Argent** : il y aura un risque de querelles autour de vous. Restez zen et évitez de prendre parti pour l'un ou l'autre de vos collègues. Un imprévu vous obligera à faire des frais. **Santé** : ne faites pas d'excès si vous voulez rester en bonne forme.

CANCER (22.6 - 22.7)
Amour : vous refuserez de faire des concessions et votre vie de couple risque d'en souffrir. Seul un dialogue sincère vous permettra d'éclaircir la situation ! **Travail-Argent** : il pourrait y avoir des tensions ou des conflits d'autorité avec les collègues ou confrères. Agissez avec optimisme et bienveillance. **Santé** : bon moral, le physique suit.

BALANCE (23.9 - 22.10)
Amour : un bel enthousiasme amoureux vous animera mais vos idées romantiques peuvent vous empêcher de voir un détail important. **Travail-Argent** : vous serez écrasé par de lourdes responsabilités professionnelles. Heureusement, votre ambition se réveillera. Vous montrerez de quoi vous êtes capable. **Santé** : essayez de vous ménager.

CAPRICORNE (23.12 - 20.01)
Amour : pensez à prendre conseil auprès de votre entourage. Des avis différents pourront toujours vous aider. Ne vous enfermez pas dans votre coquille. **Travail-Argent** : vous vous acquitterez avec succès de certaines missions. Vous les mènerez judicieusement. Vous savez y faire et travailler avec efficacité pour arriver à vos fins. **Santé** : bon moral.

TAUREAU (21.4 - 21.5)
Amour : vous présentez les choses de façon désarmante, le succès est facilité, ainsi que les nouvelles conquêtes. Le naturel sera votre atout ! **Travail-Argent** : vous n'aurez aucune difficulté à vous consacrer à un travail de longue haleine. Vos ambitions sont à portée de main. **Santé** : sortez, aérez-vous au maximum et pratiquez un sport extérieur.

LION (23.7 - 22.8)
Amour : vous direz sans détour ce que vous avez sur le cœur même si ce n'est pas toujours agréable à entendre. **Travail-Argent** : ne mettez pas votre grain de sel dans des histoires qui ne vous concernent pas. **Santé** : faites du yoga.

ARC automobiles

Garage - Carrosserie Location

Tél. 032 847 08 47

www.arcautomobiles.ch
 votre concessionnaire à BEVAIX
 CITROËN PEUGEOT

VERSEAU (21.1 - 19.2)
Amour : n'asticotez plus votre partenaire en revenant sans cesse sur les mêmes sujets de désaccord. Tenez un raisonnement positif et constructif. **Travail-Argent** : vous saurez lutter avec plus d'efficacité contre votre susceptibilité naturelle. Vous bénéficiez d'une période d'expansion plus personnelle que professionnelle. **Santé** : tension nerveuse assez forte.

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)
Amour : ne tirez pas la sonnette d'alarme sans avoir vérifié vos sources. Vous vous faites peut-être de fausses idées sur votre situation sentimentale. **Travail-Argent** : de nouvelles perspectives professionnelles sont en vue. Soyez réceptif à ce qui se trame autour de vous mais n'essayez pas d'anticiper. **Santé** : des douleurs dorsales risquent de vous gêner la vie.

VIERGE (23.8 - 22.9)
Amour : c'est au sein de votre famille que vous irez chercher chaleur et tendresse. Vous saurez apprécier et favoriser la tendresse et la complicité. **Travail-Argent** : vous êtes sur votre lancée ! Ne perdez pas votre élan, ni votre enthousiasme. Il serait grand temps d'assainir votre budget. **Santé** : la fatigue disparaîtra rapidement si vous prenez le temps de vous reposer.

SAGITTAIRE (23.11 - 22.12)
Amour : vous éprouvez un intense besoin de sécurité affective. Ne prenez pas de chemins détournés pour le faire comprendre à votre partenaire. **Travail-Argent** : les petits déplacements vous seront favorables. Vous avez besoin de prendre de nouveaux contacts. Les projets seront d'actualité mais les discussions ne pourront pas aboutir aujourd'hui. **Santé** : insomnies possibles.

POISSONS (20.2 - 20.3)
Amour : des remous agiteront votre vie familiale. Si vous voulez ramener le calme, commencez par vous montrer beaucoup plus tolérant. **Travail-Argent** : pourquoi ne pas tout mettre en œuvre pour enfin vous attaquer au projet ambitieux que vous avez en tête depuis plusieurs jours ? **Santé** : vous bénéficierez d'excellentes défenses immunitaires.

PEOPLE

FRANCE 2

Une saison 2 pour «Déetectives»

Le département de la fiction de France 2 aura, en 2013, fait l'expérience intéressante de deux nouvelles séries fort bien écrites, prenant pour cadre le monde de l'espionnage. La première, «Déetectives», plutôt légère et familiale, avec **Sara Martins** (photo Chris Kennedy-BBC/Red Pla), a fait mouche et aura bientôt sa saison 2. Le projet est en fin d'écriture. Le tournage devrait bientôt redémarrer. La seconde, «La source», plus sombre, plus distanciée, n'a pas rencontré son public malgré la présence au générique de Clotilde Coureau, Christophe Lambert et Édouard Montoute. Elle ne sera donc vraisemblablement pas renouvelée.



FRANCE 3

De drôles d'enquêtrices

En apparence, elles ont tout des Anglaises au foyer des années 50. En vérité, les héroïnes d'«Enquêtes codées», diffusée sur France 3 le 29 décembre, ont des qualités particulières: une mémoire et un sens de la déduction spécifiques qui, pendant la guerre de 1939-1945, les ont amenées à décrypter les messages codés. Lorsqu'un tueur en série sévit dans Londres, ces quatre drôles de dames font alliance en secret pour le débusquer. Diffusés en rafale à partir de 20h45, ces trois épisodes sont écrits par l'un des scénaristes de la série «The Borgias».

«TOP CHEF»

Les nouveautés de la saison 5

C'est la grande nouveauté: dix anciens candidats tenteront d'intégrer le concours «Top chef» pour défier ceux de la saison 5. Pierre et Yoaké (2010), Tiffany et Alexis (2011), Noémie et Ruben (2012), Latifa, Étienne, Julien et Quentin (2013) se départageront lors de la première émission, la deuxième étant réservée aux nouveaux. La réunification n'aura lieu qu'au troisième rendez-vous. Les participants relèveront ensuite des défis: cuisiner au-dessus du vide, dans un voilier ou lors d'un dîner de solidarité. Pour la première fois, huit inspecteurs du Guide Michelin jugeront les candidats sur une épreuve. À découvrir début 2014.

RTS Un

- 8.50 Top Models
- 9.10 Affaires étrangères : Cuba
- Film TV. Avec S. Markovic.
- 10.45 Quel temps fait-il ?
- 11.05 Les feux de l'amour
- 11.45 Scènes de ménages
- 12.10 Plus belle la vie
- 12.45 Le journal
- 13.25 Toute une histoire
- 14.55 Rien ne sert de courir
- Film TV. Avec Yvonne Catterfeld.
- 16.40 Malcolm
- 17.05 The Closer : LA. Enquêtes prioritaires
- 17.50 Le court du jour
- 18.00 Télé la question !
- 18.25 Top Models
- 18.50 Météo régionale
- 18.55 Couleurs locales
- 19.30 Le journal
- 20.15 Temps présent

21.15 SÉRIE



Elementary

Série. Policière. EU. 2012. Saison 1. Avec Lucy Liu. 2 épisodes. Inédits. Atteint de démence, un philanthrope est persuadé que quelqu'un lui a inoculé sa maladie.

- 22.50 La puce à l'oreille Magazine. Présentation : Iris Jimenez. 0h55.
- Lens. Fondation Pierre Arnaud. Au vernissage du nouveau centre d'art de la Fondation Pierre Arnaud, à Lens, près de Grans-Montana.
- 23.45 Concerto pour piano et orchestre No 4 Concert. Ludwig van Beethoven.
- 0.35 Smash

RTS Deux

- 6.30 Mabule
- 10.05 Minimabule
- 10.55 Quel temps fait-il ?
- 11.35 RTSinfo
- 12.50 Quel temps fait-il ?
- 13.20 Le journal
- 13.55 Nouvo
- 14.10 RTSinfo
- 14.50 À bon entendeur
- Magazine. Quand petit crédit rime avec gros ennuis.
- 15.35 T.T.C. (Toutes taxes comprises)
- 16.00 Spécimen
- 17.10 90210 Beverly Hills, nouvelle génération
- 17.55 Covert affairs Série. 2 épisodes.
- 19.30 Le journal signé
- 20.00 Trio Magic & Banco
- 20.10 Bébés du froid
- Documentaire.

21.05 FILM



Comme les 5 doigts de la main

Film. Policier. Fra. 2009. Réalisation : Alexandre Arcady. 1h52. Avec Patrick Bruel. Ils sont cinq frères semblables et pourtant différents. L'un d'eux s'était éloigné.

- 23.00 Le court du jour
- 23.05 Trio Magic & Banco
- 23.10 True Blood Série. Drame. EU. 2013. Saison 6. Avec Anna Paquin, Stephen Moyer. 2 épisodes. Inédits. Sookie refuse absolument que Bill ramène Warlow du royaume des fées.
- 0.55 Cinémaniak
- 1.20 Temps présent

TF1

- 6.15 Voici Timmy
- 6.25 Les petites crapules
- 6.30 Bob l'éponge
- 6.45 Tfou
- 8.30 Téléshopping
- 9.25 Petits secrets entre voisins
- 10.25 Au nom de la vérité
- 12.00 Les 12 coups de midi !
- 13.00 Journal
- 13.55 Les feux de l'amour
- 14.55 Le bonheur en cadeau
- Film TV. Avec J. Van Der Beek.
- 16.35 Quatre mariages pour une lune de miel
- 17.25 Bienvenue chez nous
- 18.20 Une famille en or
- 19.05 Le juste prix
- 20.00 Journal
- 20.10 Nos chers voisins
- 20.45 C'est Canteloup

20.50 SÉRIE



Section de recherches

Série. Policière. Fra. 2010. Saison 5. Accident de parcours. Avec Xavier Deluc. Un témoin a assisté à l'enlèvement d'un petit garçon... Plus tard, la ravisseuse est retrouvée morte.

- 21.50 Section de recherches Série. Policière. Fra. Avec Xavier Deluc, Virginie Calari. 2 épisodes. Cinq spéléologues sont prisonniers sous terre à la suite d'un éboulement. Parmi eux se trouve Luc.
- 0.10 Les experts : Miami
- 2.45 Shakespeare in Love
- Film. Avec Joseph Fiennes.

France 2

- 6.00 Les z'amours
- 6.30 Télématin
- 9.10 Des jours et des vies
- 9.30 Amour, gloire et beauté
- 9.55 C'est au programme
- 11.00 Motus
- 11.30 Les z'amours
- 12.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 13.00 Journal
- 13.50 Vestiaires Série. Dévoitée.
- 14.05 Toute une histoire
- 15.45 Comment ça va bien !
- 16.50 Dans la peau d'un chef
- 17.45 Jusqu'ici tout va bien
- 18.50 N'oubliez pas les paroles !
- 19.45 Parents mode d'emploi
- 20.00 Journal

20.45 MAGAZINE



Envoyé spécial

Magazine. Présentation : Guilaine Chenu, Françoise Joly. 1h35. Inédit. Au sommaire : «Ma vie en location». Enquête sur l'essor de la location - «Le sexe des jouets»

- 22.20 Complément d'enquête Magazine. Présentation : Benoît Duquesne. 1h05. Inédit. Médias : la dictature du rire. Au sommaire : «La politique du rire» - «Quenelle et bananes : l'indigestion».
- 23.25 Marc Lavoine
- 0.40 W. - L'improbable Président
- Film. Biographie. Avec J. Brolin.

France 3

- 6.00 Euronews
- 6.45 Ludo
- 8.45 Des histoires et des vies
- 10.35 Édition de l'outre-mer
- 10.50 Midi en France Magazine. À Strasbourg.
- 12.00 12/13
- 12.55 Météo à la carte
- 13.45 Keno
- 13.55 Un cas pour deux Série. Une histoire mortelle - Mauvaises cartes pour Grabowski.
- 16.10 Des chiffres et des lettres
- 16.50 Harry
- 17.30 Slam
- 18.10 Questions pour un champion
- 19.00 19/20
- 20.00 Tout le sport
- 20.15 Plus belle la vie

20.45 FILM



Titanic

Film. Catastrophe. EU. 1997. Réalisation : J. Cameron. 3h14. Avec Kate Winslet. En 1912, à bord du Titanic, une jeune fille riche s'éprend d'un homme voyageant en 3^e classe.

- 23.55 Grand Soir/3
- 0.20 L'ombre d'un doute Magazine. Présentation : Franck Ferrand. 1h55. Fontainebleau, la demeure des rois. Franck Ferrand dévoile les mystères et l'histoire du château de Fontainebleau à travers huit dates.
- 2.15 Midi en France Magazine. À Strasbourg.
- 3.10 Plus belle la vie

M6

- 6.00 M6 Music
- 7.10 Disney Kid Club
- 8.10 M6 Kid
- 9.00 M6 boutique
- 10.10 Glee Série. Ce que la vie nous réserve.
- 11.00 Drop Dead Diva Série. Médiéval Mania - À cœurs perdus.
- 12.45 Le 1245
- 13.05 Scènes de ménages
- 13.45 Un souhait pour Noël Film TV. Comédie dramatique. Avec Kristy Swanson.
- 15.40 Un fiancé pour Noël Film TV. Avec Kelli Williams.
- 17.30 Un dîner presque parfait Jeu. Spéciale Séduction.
- 18.40 100 % mag
- 19.45 Le 1945
- 20.05 Scènes de ménages

20.50 FILM



L'apprenti sorcier

Film. Fantastique. EU. 2009. VM. Inédit. 1h50. Avec Nicolas Cage. Pour défendre Manhattan d'un maître de la magie noire, un sorcier prend comme apprenti un étudiant.

- 23.05 Michael Jackson's This is It Film. Documentaire. EU. 2009. Réalisation : Kenny Ortega. 1h51. Quelques semaines avant sa mort, Michael Jackson préparait son grand retour sur scène. Ce document présente les images de la préparation du spectacle qui devait voir le jour à Londres en 2009.
- 1.10 Les nuits de M6

ARTE

- 9.00 Chers ennemis : les Français et les Allemands
- 10.25 Expédition 50°
- 11.10 Ports d'attache
- 12.00 Escapade gourmande
- 12.30 Arte journal
- 12.40 Champagne, les bulles du désir
- 13.35 Duel au soleil
- Film. Avec Jennifer Jones.
- 15.50 Les nouveaux paradis
- 16.20 Chachapoyas, guerriers des nuages
- 17.10 Xenius
- 17.35 Enquête d'ailleurs
- 18.05 Les chemins de la beauté
- 19.00 Méditerranée sauvage
- 19.45 Arte journal
- 20.05 28 minutes
- 20.45 Silex and the City

20.50 SÉRIE



Dostoïevski

Série. Historique. Russie. 2011. Saison 1. Avec Evgueny Mironov. 2 épisodes. Inédits. Dostoïevski réussit à respecter la date de remise du manuscrit du «Joueur».

- 22.45 Voyage au centre de la mer Doc Science et technique. Fra. 2013. Réalisation : Marc Jampolsky. 0h55. Inédit. Comment fonctionne l'océan ? Pour le savoir, il faut suivre le parcours d'une goutte d'eau portée par les courants.
- 23.40 Le monde est un village
- 0.35 Les herbes folles
- Film. Avec André Dussollier.

RTL 9

- 13.55 Amour et préméditation Film TV 15.30 Cinézoom 15.35 Melrose Place 17.15 7 à la maison 18.05 Top Models 18.55 L'agence tous risques 20.45 Honey 2 (Dance battle) Film 22.45 The Punisher Film 1.15 Libertinages

TV5MONDE

- 19.35 Tout le monde veut prendre sa place 20.30 Le journal de France 21.00 Le clan des Lanzac Film TV. (1/2) 22.35 Le journal de la RTS 23.05 Le grand ménage Film TV. Comédie. 0.45 TV5 monde, le journal - Afrique

FRANCE 5

- 19.00 C à vous 20.00 C à vous, la suite 20.15 Entrée libre
- 20.35 Les caméts de route de François Busnel
- 21.40 Les grandes questions
- 22.40 C dans l'air
- 23.50 Entrée libre
- 0.10 François Pinault n'a pas le temps

ARD

- 19.55 Börse vor acht 20.00 Tagesschau 20.15 Schon wieder Henriette Film TV 21.45 Panorama 22.15 Tagesthemn 22.45 Beckmann 0.00 Nachtmagazin 0.20 Schon wieder Henriette Film TV 1.55 Die Bounty Film.

SRF ZWEI

- 19.30 Science oder Fiction? 20.00 Im Land der Frauen Film. Drame. 21.45 Stotternde Liebe 22.05 Yuri 22.20 sportaktuell 22.45 Mission Surprise 23.20 Lakeview Terrace - Böser Nachbar Film 1.15 Rod Stewart

RAI 1

- 15.20 La vita in diretta 16.50 Telegiornale 17.00 TG 1 17.10 Che tempo fa 18.50 L'eredità 20.00 Telegiornale 20.30 Affari tuoi 21.10 Speciale SuperQuark 23.10 TG1 60 Secondi 23.30 Porta a Porta 1.05 TG1 - Notte 1.40 Sottovoce

CANAL ALPHA

- 5.00-19.00 Rediffusion de la boucle de la semaine 19.00 Journal régional, Calendrier de l'Avent, Cuche et Barbezat souhaitent Joyeux Noël 19.30 Passerelles, météo régionale et météo des neiges, 90 secondes 20.00-5.00 Rediffusion en boucle de la tranche 19h-20h

TMC

- 13.40 New York, police judiciaire
- 16.10 Preuve à l'appui
- 16.55 Preuve à l'appui
- 18.40 Sans aucun doute
- 19.55 Alerte Cobra
- 20.45 Déjà vu
- Film. Fantastique
- 22.55 90' enquêtes
- 2.30 Les nouvelles filles d'à côté

EUROSPORT

- 18.00 Tennis. Tennis 4 Pau. En direct
- 20.00 Le grand plateau
- 20.45 Football. Ligue 2. Lens/Istres. 18^e journée. En direct
- 22.45 Le grand plateau 23.15 Tennis. Tennis 4 Pau. 0.10 Omnisport 0.25 Automobile. World Series By Renault.

RSI 1

- 19.00 Il quotidiano 19.45 Il rompicatole 20.00 Telegiornale 20.40 Affari di famiglia 21.10 Falò 22.35 Il filo della storia 23.30 Telegiornale notte 23.45 Meteo notte 0.05 Ti va di ballare ? Film 1.40 Repliche continuate

ZDF

- 19.25 Notruf Hafenkante 20.15 Der Bergdoktor 21.45 heute-journal 22.15 Urban Prior: Tilt - Tschüssikowski 2013 23.15 Der satirische Jahresrückblick 2013 23.45 Markus Lanz 0.55 heute nacht 1.10 George Gently - Der Unbestechliche

TVE I

- 14.00 Para Todos La 2 14.30 Corazón 15.00 Telediario 1^o Edición 19.25 How I Met Your Mother 16.40 Entre todos 19.15 España directo 21.00 Telediario 2^o Edición 22.15 El Tiempo 22.25 Gine 0.00 El debate de la 1 1.30 La noche en 24h

MEZZO

- 20.10 Intermezzo 20.30 Ahmad Jamal au festival Jazz in Marciac 21.40 Hiromi au Jazz in Marciac 22.45 Joachim Kühn Solo à Jazzdor 23.45 Andy Emler et les percussions de Strasbourg au Jazzdor de Strasbourg

TÉLÉOBJECTIF RÉUSSIR

- Boucle à 12.00 - 14.00 - 16.00 - Boucle à 12.00 - 14.00 - 16.00 - 18.00 - 20.00 - 22.00 Le Silence de l'Opéra: 340 enfants de l'école de Corcelles-Comondrèche, sont amenés à collaborer à la création d'un spectacle d'opéra

CANAL+

- 18.10 Le Before du Grand journal 18.45 Le JT de Canal+ 19.10 Le grand journal 20.05 Le grand journal, la suite 20.25 Le petit journal 20.55 Scandal 22.20 Shameless
- 23.15 Shadow Dancer Film
- 0.55 Le journal du hard

PLANETE +

- 17.40 Sauvés de l'extinction 18.30 Orphelins de la nature 19.00 Planète, tout un monde 19.50 Les nouveaux explorateurs 20.45 Ils ont filmé la guerre en couleur 22.20 Mud Men 23.55 Couchorama 0.50 Faites entrer l'accusé

SRF1

- 19.00 Schweiz aktuell 19.25 SRF Börse 19.30 Tagesschau 20.05 DOK 21.00 Einstein 21.50 10vor10 22.25 Aeschbacher 23.20 NZZ Format 0.00 Tagesschau Nacht 0.15 Merry Gentleman - Schatten der Vergangenheit Film.

RSI 2

- 16.30 DiAdà 17.30 Tesori del mondo 17.50 National Geographic 18.45 Sea Patrol 19.30 Psych 20.20 Blue Bloods
- 21.05 Hereafter
- 23.15 Jazz Festival Montreux
- 0.05 Cold Case 0.50 Il quotidiano
- 1.25 Telegiornale notte

RTPI

- 20.00 Ler +, ler melhor 20.15 Bem-vindos a Beirais 21.00 Telegiornal 22.15 Linha da Frente 22.35 Amores e desamores 22.45 Programme non communiqué 23.30 Portugal Tal & Qual 0.00 Podium 1.00 24 horas

MTV

- 16.55 Next 17.40 Pimp my Ride 18.30 The Big Bang Theory 19.25 How I Met Your Mother 19.50 Parental Control 21.05 Awkward 22.00 Jackass 22.55 Geordie Shore 23.45 South Park 0.40 17 ans et maman 1.30 Catfish

RADIOS

- La Première** 10.06 CQFD 11.06 Vacance 11.30 Les dicodeurs 12.30 Journal 13.03 Chacun pour tous 13.06 Détoours 14.06 Entre nous soit dit 15.06 Passagère 16.06 Pentagruel 16.30 Vertigo 18.00 Forum 19.06 Paradiso 20.03 Histoire vivante 21.03 Dernier rêve avant la nuit 22.03 La ligne de cœur 22.30 Journal 0.03 Vacance



ADRESSES UTILES

URGENCES

- ▶ Urgences sanitaires et ambulance: 144
- ▶ Police: 117
- ▶ Feu: 118
- ▶ Intoxication: 145
- ▶ Urgences pédiatriques (enfants jusqu'à 16 ans, 032 713 38 48
- ▶ Centre d'urgences psychiatriques (CUP): 032 755 15 15

LA CHAUX-DE-FONDS

▶ Pharmacie de garde

Pharmacie de la Gare, place de la Gare. Lu-sa jusqu'à 19h. Di et jours fériés 9h-13h/15h-19h. En dehors de ces heures, le 144 renseigne

▶ Dépannage eau, gaz, électricité

032 855 24 24

▶ Bibliothèque de la ville

Service de prêt, discothèque et salle de lecture: Lu 13h-20h. Ma 10h-20h. Me-je 10h-19h. Ve 13h-19h. Sa 10h-16h. Jusqu'au 16 août: Lu-ve 15h-19h

▶ Bibliothèque des jeunes I

Ronde 9 Lu-ve 13h45-18h. Sa 10h-12h

▶ Bibliothèque des jeunes II

Président Wilson. Lu-ve 13h45-18h. Sa 10h-12h

▶ Ludothèque

Rue de la Serre 16. Lu, ma et je, 15h30-18h30

▶ Bibliothèque chrétienne

Le Papyrus. Jardinière 90. Ma, je 16h-18h30

▶ Piscine des Arêtes

Lu 9h-17h. Ma 9h-20h. Me 9h-21h. Je 9h-18h. Ve 9h-21h.

Sa 10h-20h. Di 9h-18h

▶ Patinoire des Mélézes

Piste couverte: Lu 9h-11h30/14h-15h45. Ma 9h-10h45/14h-15h45. Me 9h-10h45/14h30-15h45 (hockey public). Je 9h-10h45/14h-15h45. Ve 9h-11h45/14h-15h45. Sa 14h-15h45 (sauf en cas de match). Di 10h-11h45. Les horaires du week-end peuvent être perturbés en raison de match de hockey ou autre.

Piste extérieure: Lu, me, je, ve 9h-11h45/13h45-16h45. Ma 9h-11h45/13h45-16h45/20h-22h (sauf en cas de match). Sa-di 10h-16h45

AVIS DE NAISSANCES

Parution: mardi, jeudi et samedi
Délai de remise: la veille de parution à 16h
Contact: Publicitas SA - e-mail: neuchatel@publicitas.ch - tél. 032 729 42 42

C'est avec une immense joie que nous annonçons la naissance de notre petit bonheur

Noam

le 12 décembre 2013

Crystel Dufaux Hess
 et Jean-Philippe Hess
 Le Chemin Perdu 8
 2300 La Chaux-de-Fonds

132-264814

Les bêtises à deux c'est... tellement mieux!! C'est pourquoi Giulia est heureuse de présenter sa petite sœur

Naomi

née le 16 décembre 2013 à 20h19

Elle mesure 46 cm
 pour un poids de 2 kg 325

Jessica et Fabian Becker-Zani
 Rue de Mont-Jaques 13
 2300 La Chaux-de-Fonds

132-264808

José et Tatiane da Silva ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Thomás Chaves da Silva

le 28 novembre 2013

028-740018

REMERCIEMENTS



*Une nouvelle étoile brille dans le ciel.
 Un ange est parmi nous.
 C'est toi mon fils adoré.*

*Le chagrin et le vide sont infinis.
 Mais le bonheur, l'amour, la sagesse
 et l'exemple que tu nous as laissés
 sont gravés dans nos cœurs.
 Merci Christian*

Ses parents et sa sœur aimée expriment leur profonde reconnaissance à toutes les familles et tous les amis, en Suisse et en Italie, qui ont honoré

Christian DE SANCTIS

le jour du pénible adieu.

Merci à tous pour votre présence, vos mots de réconforts ou vos envois de fleurs.

Ce n'est pas un Adieu,
 mais un Au revoir
 Maman

Colombier, décembre 2013.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil, la famille de

Monsieur Marcel JOSET

remercie de tout cœur toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs dons et leur dévouement.

Prêles, décembre 2013.

028-739950

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur André GRAND

sa famille remercie très sincèrement, vous tous, parents, amis, proches ou lointains, du soutien que vous lui avez apporté par votre présence, vos fleurs, vos dons ou vos messages chaleureux.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
 Fleurier, décembre 2013.

Réconfortée par vos nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Tina MARTI

sa famille vous remercie très sincèrement, vous tous, parents et amis, du soutien que vous lui avez apporté par votre présence, vos fleurs ou vos messages chaleureux. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Boudry, décembre 2013.



*Le soir étant venu, Jésus dit: «passons sur l'autre rive.»
 Marc 4 v. 35*

Werner HARLACHER

nous a quittés en silence, laissant dans nos cœurs un vide immense.

Vos témoignages, votre présence, votre soutien, manifestés par un message, une parole, un geste, un regard, un sourire, un don, une fleur, sont un précieux réconfort et nous aident à adoucir notre chagrin.

Notre famille vous remercie du fond du cœur.

Hauterive, décembre 2013.

028-740013

Vous avez été très nombreux à nous témoigner votre amitié et votre sympathie lors du décès de

Josette de WYSS-SUTER

Par votre présence, vos messages et vos autres attentions, vous avez su nous réconforter.

Nous tenons simplement, par ces quelques lignes, à vous dire merci.
 Sa famille, décembre 2013.

005-093824

AVIS MORTUAIRES

*La flamme de tes yeux
 Aux reflets si lumineux
 S'est mise à vaciller doucement
 Pour un jour s'éteindre définitivement
 Mais la vivacité de leur lueur
 Restera gravée dans nos cœurs.*

Son épouse: Viviane Grosclaude
 Sa fille: Rachel et Gael Lardon-Grosclaude, leurs enfants
 Chantal et Stéphane Prêtre, leurs enfants

Sa maman: Janine Grosclaude

Ses sœurs: Martine et Bernard Ernst-Grosclaude et famille
 Danièle et Paul Gaille-Grosclaude et famille
 Isabelle Röthenmund-Grosclaude et famille

Sa marraine: Lucette Etienne

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Rémy GROSCLAUDE

qui nous a quittés dans sa 63e année.

Saint-Imier, le 17 décembre 2013.

Adresse de la famille: Viviane Grosclaude
 Rue de la Gare 21
 2610 Saint-Imier

La cérémonie d'adieu aura lieu vendredi 20 décembre à 14 heures en la Collégiale de Saint-Imier.

Rémy repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres Niggli au cimetière de Saint-Imier.

Un merci tout particulier au Docteur Ruchonnet.

En lieu et place de fleurs, vos dons seront versés à Sasdoval que nous remercions tout particulièrement.

Cet avis tient lieu de faire-part.



*Il n'est plus là où il était,
 mais il est partout où nous sommes.*

Madame Mireille Marmier-Thomma

Laurent Thomma

ainsi que les familles parentes et alliées

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre MARMIER

enlevé à l'affection des siens samedi dans sa 90e année.

Repose en paix

La Chaux-de-Fonds, le 14 décembre 2013.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue du Commerce 51, 2300 La Chaux-de-Fonds



Repose en paix!

Son époux: Dante Bertoni

Son frère: Pierre Stucki

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Madame Madeleine BERTONI

«née Stucki»

qui nous a quittés après une pénible maladie à l'âge de 86 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 17 décembre 2013.

Selon les désirs de la défunte il n'y aura pas de cérémonie.

Madeleine repose au pavillon du cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Prendre un enfant par la main
 Et lui chanter des refrains
 Pour qu'il s'endorme à la tombée du jour
 Prendre un enfant par l'amour*

Sa famille en Suisse a la douleur de faire part du décès de

Amiel WEHRLI

qui s'en est allé mardi à l'âge de 11 ans.

La cérémonie aura lieu aux Etats-Unis.

Nous pensons très fort à son frère Nohlan et à ses parents Nova et Florian Wehrli. Nous sommes avec vous en ces moments de deuil, malgré l'océan qui nous sépare.

AVIS MORTUAIRES



*C'était une épouse, une maman
comme les autres mais c'était la nôtre*

Antoine Vuillemez

Françoise et Jean-Claude Cuenot-Vuillemez
Karine Cuenot

Aurélien Cuenot et Emilie Clerc, leurs filles Hanaé et Elia

Christine et Dominique Mouget-Vuillemez

Benjamin et Armelle Mouget-Jourdes, leurs fils Camille et Max
Julie Mouget

Jean-Pierre Vuillemez et Nicole Perrin

Samuel et Jazmin Vuillemez

Rémy Vuillemez et Eléonore Landry

Valentin Vuillemez et Emilie Muhlethaler

Claude et Patricia Vuillemez-Sprunger

Paul Vuillemez et Marion Chappuis

Laurent et Françoise Vuillemez-Vaudroz

Camille Vuillemez

Lucille Vuillemez

Les descendants de feu Paul et Marthe Gauthier-Mercier

Les descendants de feu Charles et Marie Vuillemez-Myotte

Les familles parentes et alliées

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Marie VUILLEMEZ

née Gauthier

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine,
parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 87^e année,
après une courte maladie, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

Le Locle, le 17 décembre 2013.

Une messe sera célébrée le vendredi 20 décembre à 14 heures
en l'église catholique du Locle, suivie de l'incinération sans suite.

Marie repose à la chambre mortuaire de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Bournot 33, 2400 Le Locle

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la paroisse catholique
du Locle, CCP 23-3710-5, mention deuil Marie Vuillemez.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*Quitte ta peau de misère...
Va retrouver la lumière.*

Son épouse: Anne-Marie Houth-Corbellini

Ses enfants: Christelle et Sylvain Haegeli-Houth
Nicolas, Corentin et Marion
Angélique et Thierry Fröhlicher-Houth
Gabrielle et Estelle
Myriam Houth et son ami Thierry

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part
du décès de

Monsieur Gilbert HOUTH

qui nous a quittés à l'aube de ses 78 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 17 décembre 2013.

Saint-Gothard 46

La cérémonie d'adieu aura lieu vendredi 20 décembre à 14 heures
au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds où Gilbert repose.

Un merci tout particulier au personnel du Centre d'hémodialyse
de La Chaux-de-Fonds et au Docteur Marc Giovannini.

Cet avis tient lieu de faire-part.

FONTAINES

Gisèle Jacot, à Neuchâtel,

Francis et Nathalie Jacot, à Corcelles,

Daniel et Bernadette Lorimier et leur fils, à Fontaines,

Michel Siegrist, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse
de faire part du décès de

Madame Marguerite JACOT

née Challandes

leur très chère maman, belle-maman, belle-sœur, tante, cousine,
parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 94^e année,
le 14 décembre 2013.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Les personnes qui souhaitent honorer sa mémoire peuvent penser
au Service des soins à domicile du Val-de-Ruz, Cernier, CCP 20-697-5
ou au Centre de jour home du Val-de-Ruz, Landeyeux, CCP 20-9603-5,
mention «deuil Marguerite Jacot».

AVIS MORTUAIRES

Nadia Burgat-Clottu, Sébastien, et Lucie, à Champvent;

Sonia Burgat-Rollier, à Saint-Aubin/NE;

Lydie Rollier, à Bevaix;

Denis Rollier et son amie Chantal, à Bevaix;

Elfie Clottu-Tanner et son ami Jean-Pierre, à Yverdon;

Jean-Jacques Clottu et son amie Béatrice, en Espagne;

Roland et Dominique Humbert-Droz, Lucas, et Alexis, à Boudry;

Manuela et Yvan Marti, Johan, et Mélissane, à Boudevilliers;

Famille Mélanie Meylan, à Champvent;

Famille Sébastien et Gaëlle Rouge, à Champvent,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le chagrin de faire part du décès de

Nicolas BURGAT

1979

leur cher époux, papa, fils, petit-fils, neveu, beau-fils, beau-frère, oncle,
parent et ami, qui a choisi de nous quitter le 14 décembre 2013.

Culte au temple de Champvent, le vendredi 20 décembre à 14 heures.

Honneurs à la sortie du temple à 14h30.

La crémation suivra sans cérémonie.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Paroisse de Montagny
- Champvent, CCP 10-14087-0 (mention Nicolas Burgat).

Domicile de la famille: Sur la Ville 7, 1443 Champvent

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-739948

Annelise et Olivier Jacot-Racine et leurs enfants:

Antoine et Laura Jacot et leur fille Olivia

Benjamin et Vanessa Jacot et leurs fils Romain et Dorian

Jean-Claude et Murielle Racine-Wulliens et leurs enfants Samuel,
Sophie et Lucien

Marcel et Monique Allenbach

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès subit de

Monsieur Gilbert RACINE

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère
qui nous a quittés paisiblement la veille de son 83^e anniversaire,
le 17 décembre 2013.

La cérémonie aura lieu à la chapelle du Centre funéraire de Beauregard
à Neuchâtel, le vendredi 20 décembre à 16 heures, suivie de
l'incinération.

Adresses de la famille:

Famille Annelise Jacot-Racine	Famille Jean-Claude Racine
Winkelried 37	Rte de la Dent 62
2300 La Chaux-de-Fonds	1660 Château-d'Oex

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le comité et les membres du Club
des Patineurs de Neuchâtel-Sports

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Gabrielle GIROUD

maman de notre ami Pascal Küffer, membre du comité, juge et président
de la commission technique

Ils adressent à Pascal et à sa famille leurs sincères condoléances.

028-739979



En souvenir de

Madame Immacolata FACENDA

2012 - 19 décembre - 2013

Une année déjà que tu nous as quittés.
Tu nous manques.

Tes enfants, Donato et Consiglia et tes petits-enfants
Ton mari Michele

132-264686

Madeleine CAVALLI

19 décembre 1920 tu es née

19 décembre 2012 tu nous as quittés

19 décembre 2013 tu nous manques toujours

Tous ceux pour qui tu étais mami

132-264793

SOCIÉTÉS LOCALES

LA CHAUX-DE-FONDS

Chœur des Rameaux

Jeudi 19 décembre, 20h, veillée de Noël
au Temple Saint-Jean. Reprise
des répétitions, jeudi 9 janvier 2014.
La journée de chant aura lieu samedi 11
janvier à Saint-Jean entre 9h et 17h.

La Jurassienne

Mardi 7 janvier 2014, selon les conditions,
ski de fond ou autre; J.-M. Bauer
et O. Brandt. Samedi 11 janvier, journée
sécurité, ski de tourisme;
V. et Cl. Robert et P. Schneider
www.lajuju.ch

AJOIE

Grave accident
de la circulation

Mardi soir, un automobiliste qui circulait
en direction de Courchevon s'est déporté
sur la gauche dans un virage. Il a alors per-
cuté un véhicule qui arrivait en sens in-
verse (photo SP). Grièvement blessés, les
deux conducteurs ont été désincarcérés
de leurs voitures. La Rega les a emmenés
vers des hôpitaux universitaires. **RED**



LE LOCLE

Appel aux témoins
et recherche de conducteur

Le vendredi 6 décembre vers 19h30, un
usager de la route a endommagé une
barrière en fer forgé aux Grands-Monts 15,
au Locle. Ce conducteur ainsi que les
témoins de cette scène sont priés de
prendre contact avec la Police
neuchâteloise au 032 889 90 00. **COMM**

GAMPELEN

Trafic dévié à cause
d'une voiture en feu

Hier vers midi, une voiture a pris feu alors
qu'elle circulait près de Champion
(Gampelen), sur la route de
contournement en direction d'Anet.
L'automobiliste a constaté de la fumée
qui s'échappait du capot. Il a alors
conduit son véhicule sur la bande d'arrêt
d'urgence où celui-ci a pris feu. Un
deuxième automobiliste lui est venu en
aide avec un extincteur, mais le feu s'est
propagé à tout le véhicule. Alertés, les
services du feu d'Anet et de Champion
ont finalement réussi à éteindre
l'incendie, sans toutefois pouvoir éviter
que le véhicule ne soit complètement
calciné. Personne n'a été blessé. La cause
de l'incendie est imputable à une
défectuosité technique. La route a été
fermée à la circulation dans les deux sens
pendant plusieurs heures. Le trafic a été
dévié. **COMM**

Délai: jusqu'à 19 heures

Remise des textes

jusqu'à 17 heures
du lundi au vendredi
PUBLICITAS
tél. 032 729 42 62
fax 032 729 42 59

dès 17 heures,
week-end et jours fériés
L'EXPRESS
tél. 032 723 53 97
fax 032 723 53 79

e-mail: carnet@limpartial.ch



AIR DU TEMPS
FRANÇOISE KUENZI

Génération X+1

A chaque Noël depuis l'an X+1, X étant un nombre réel égal ou supérieur à 1998+11, vous n'arrivez pas à résoudre ce problème qui vous prend aux tripes et vous conduit, infailliblement, à descendre en 15 secondes 250 grammes de pralinés – oui l'émotion, ça vous fait manger.

La question, c'est celle-ci: pourquoi un adorable bambin se précipitant encore à l'an X sous le sapin pour y chanter fièrement «dingeling-eling» se retrouve soudain, l'an X+1, à secouer la tête d'un air horrifié comme si on lui demandait de descendre trois poubelles de lièvre de chat?

Et quand il part le matin à l'école, pourquoi, à l'an X, trotte-t-il d'un pas vaillant, traversant

au passage piétons à une vitesse supersonique, alors qu'en X+1 il se traîne misérablement sous le poids de..., de quoi tiens?, allant jusqu'à RALENTIR (j'ai les preuves) au moment de passer sur les lignes jaunes devant une voiture?

D'accord, au moins il traverse sur les lignes jaunes. Mais où est-il, le petit gars têtue qui vous obligeait à acheter un seau vert pour le compost et vous engueulait quand vous laissiez la lumière allumée (faut que j'arrête avec ces pralinés)?

– Il y a quoi dans ce sac, là, qui traîne par terre?

– Heuuu, des habits.

– C'est quoi ce truc jaune, avec?

– ...

C'était un sandwich rassis. ◉

LA PHOTO DU JOUR

La beauté délicate d'une plume de paon immortalisée hier au Zoo de Zurich. KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever 08h13
Coucher 16h47

Lever 19h06
Coucher 09h15



TEMPÉRATURES RÉGIONALES

BÉVILARD	4°	4°
BRÉVINE (LA)	4°	3°
BRENETS (LES)	4°	4°
COURTELARY	4°	3°
COUVET	4°	4°
CREUX-DU-VAN	3°	1°
DOMBRESSON	4°	4°
ESTAVAYER-LE-LAC	1°	4°
GRANGES	1°	4°
LANDERON (LE)	2°	4°
MONT RACINE	3°	1°
NOIRMONT (LE)	5°	3°
PONTS-DE-MARTEL (LES)	4°	3°
RANGIERS (LES)	4°	4°
SAINT-AUBIN	1°	4°
SAINTE-CROIX	3°	2°
SAINT-URSANNE	1°	4°
SONCEBOZ	4°	4°
TRAMELAN	4°	3°
VERRIÈRES (LES)	3°	2°
VUE-DES-ALPES	4°	2°
YVERDON	1°	4°

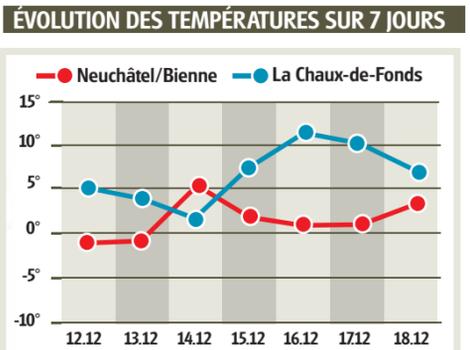
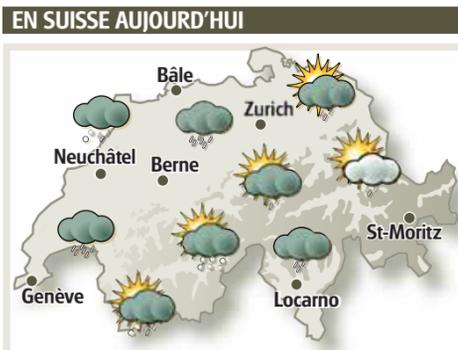
Retour des nuages et de la pluie

Ce jeudi, les conditions se dégraderont franchement avec l'arrivée d'une perturbation active. Elle occasionnera de fréquentes pluies sur son passage, surtout cet après-midi. En montagne, des chutes de neige se manifesteront au-dessus de 1500 mètres dans un premier temps. La limite pluie-neige s'abaissera ensuite vers 1000 mètres en cours d'après-midi, puis 800 mètres dans la nuit.

SUR NOS LACS

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveau des lacs
Neuchâtel	6°	Sud-Ouest 2 à 3 Bf	429.02 m
Bienne	6°	Sud-Ouest 2 à 3 Bf	429.04 m

Niveau du lac des Brenets: 749.88 m



DANS LE MONDE AUJOURD'HUI

ATHÈNES	assez ensoleillé	12°
BANGKOK	bien ensoleillé	28°
BARCELONE	averses modérées	11°
BERLIN	averses éparées	7°
BRUXELLES	averses éparées	9°
LE CAIRE	bien ensoleillé	17°
LONDRES	averses modérées	10°
LOS ANGELES	bien ensoleillé	14°
MONTRÉAL	faible neige	0°
MOSCOU	nuages bas	0°
NEW YORK	assez ensoleillé	6°
PARIS	variable, averse éparse	11°
RIO DE J.	soleil, orage possible	27°
ROME	assez ensoleillé	14°
TOKYO	forte pluie	11°

SUDOKU N° 826

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 825

7	5	8	6	1	4	3	2	9
9	1	2	3	7	5	8	6	4
4	3	6	9	8	2	7	5	1
5	6	4	2	9	8	1	3	7
1	2	9	4	3	7	6	8	5
8	7	3	5	6	1	9	4	2
2	9	1	8	5	3	4	7	6
6	8	5	7	4	9	2	1	3
3	4	7	1	2	6	5	9	8

Difficulté 2/4

1		2	9					
	5	7	3					
8		9	7				4	2
7								
2			5	7	9			8
								3
3	8				2	7		5
					7	3	8	
					6	9		1

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

JOUR	Temps	Températures	FIABILITÉ	
VENDREDI	piéd du Jura à 1000m	☀️ ☁️	2° 4° / -1° 1°	9/10
SAMEDI	piéd du Jura à 1000m	☀️ ☁️	-2° 3° / -4° 5°	9/10
DIMANCHE	piéd du Jura à 1000m	☀️ ☁️	2° 5° / 1° 5°	8/10
LUNDI	piéd du Jura à 1000m	☀️ ☁️	2° 5° / 1° 5°	7/10

LA MÉTÉO DES PLAGES DE MÉDITERRANÉE

